

Daniel Sirugue
Parc naturel régional du Morvan

LES OISEAUX EN MORVAN

Balades ornithologiques
au cœur de la Bourgogne



Parc naturel régional du Morvan

Maison du Parc
58230 Saint-Brisson
Tél. : 03 86 78 79 00
Fax : 03 86 78 74 22

Site internet : www.parcumorvan.org
E-mail : parcmorvan@wanadoo.fr

Illustrations - dessins d'observation :

Philippe GAYET.

Photographies :

Claude et Frédéric CHAPALAIN (C.C. - C.F.) ;
François SCHWAAB - A.L.C.P.N. (F.S.) ;
Daniel SIRUGUE (D.S.).

Schémas originaux :

Muriel BOUDARD (P.N.R.M.).

Ont participé :

J.-L. CLAVIER (C.R.B.B.) ;
C. FERRY et B. FROCHOT (C.E.O.B.) ;
S. MERLE (S.O.B.A. - Nature Nièvre) ;
J.-L. De RYCKE, D. DAGNAS
et Th. BARRAL (L.P.O. - Yonne) ;
Ph. GAYET et S. MÉZANI (A.O.M.S.L.) ;
D. HERMANT et V. GODREAU (C.S.N.B.) ;
équipe du P.N.R.M., P. MARION, A. MILLOT,
J.-N. ROBOT, M. VIGREUX, L. BOLLACHE ;
G. DUPUY, J. ROBLIN.

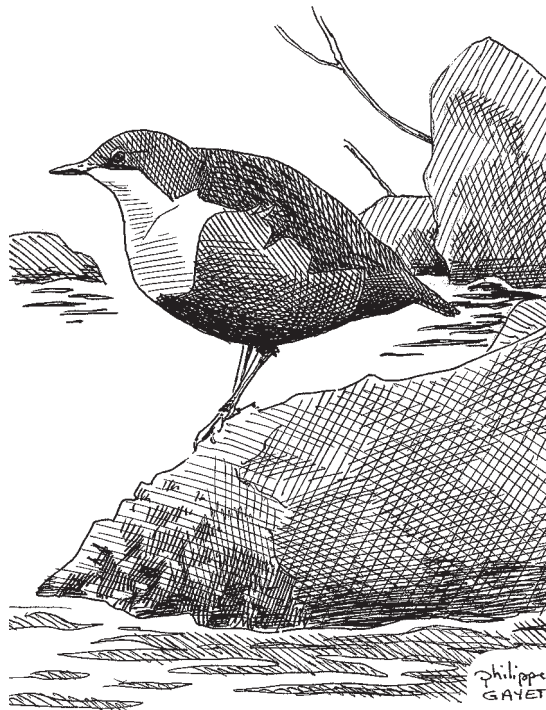
Comité de lecture :

B. FROCHOT, J.-L. CLAVIER.

Daniel Sirugue
Parc naturel régional du Morvan

LES OISEAUX EN MORVAN

**Balades ornithologiques
au cœur de la Bourgogne**



SOMMAIRE

PRÉFACE	3
LE MORVAN, PRÉSENTATION	4
LES OISEAUX DANS LEURS MILIEUX	
– Les oiseaux des forêts et des bois	6
– Les oiseaux du bocage, des prés, des champs et des haies	17
– Les oiseaux des ruisseaux, des rivières, des étangs et des lacs	25
– Les oiseaux des villages et des hameaux	32
– Les oiseaux migrateurs locaux et de passage - Les hivernants	38
LISTE SYSTÉMATIQUE ET STATUT DES OISEAUX EN BOURGOGNE	42
avec la participation de J.-L. Clavier (C.R.B.B.), S. Merle (S.O.B.A. - Nature Nièvre), B. Frochot et C. Ferry (C.E.O.B. - Côte-d'Or), V. Godreau (C.S.N.B.), J.-L. de Rycke, D. Dagnas, Th. Barral (L.P.O. - Yonne), Ph. Gayet (A.O.M.S.L. - Saône-et-Loire).	
BALADES ORNITHOLOGIQUES AU CŒUR DE LA BOURGOGNE	49
avec la participation de P. Marion, J.-L. Clavier, A. Millot et J.-N. Robot.	
BIBLIOGRAPHIE	62
NOTES	63
DÉCOUVRIR LES OISEAUX EN MORVAN ET EN BOURGOGNE	64
ADRESSES UTILES	



PRÉFACE

Le Morvan, petite montagne granitique au cœur de la Bourgogne calcaire, est un pays réellement authentique et original.

Saviez-vous que plus de 150 espèces d'oiseaux y ont déjà été observées ? Qu'une petite « *choue* » aux yeux d'or des forêts boréales de la Taïga (la chouette de Tengmalm) y habite ? Qu'un envahisseur sibérien (le cassenoix moucheté) s'y est installé ? Qu'un clown d'eau (le cincle plongeur) anime les eaux vives des ruisseaux ? Que le « *jacque des brosses* » (la pie-grièche écorcheur) hante les haies ? Que le « *soache crapaud* » (l'engoulevent d'Europe) ronronne les chaudes soirées d'été ? Que des escadrilles (les grues cendrées) traversent en diagonale la montagne noire de jour comme de nuit ?

Les « *ou-yaux* » sont nombreux en Morvan. Certains sont communs et d'autres sont menacés non seulement en Bourgogne, mais en France et en Europe. Le statut d'un certain nombre d'espèces est à définir et à améliorer au vu d'en protéger leur habitat. C'est dans cette optique que le Parc naturel régional du Morvan initie un « programme oiseaux » faisant partie intégrante de la nouvelle charte du Parc « développer la connaissance des espèces et des milieux », connaissance scientifique préalable à toute politique de conservation et de protection.

C'est également une volonté de faire connaître à tous, par des circuits de randonnées, les sonates des virtuoses de la nature.

Je tiens à remercier l'équipe technique du Parc naturel régional et notamment M. Daniel SIRIGUE qui a coordonné les travaux pour réaliser ce document. Ils ont su s'entourer des compétences de M. Philippe GAYET, ornithologue bourguignon passionné et dessinateur de talent, qui a croqué pour l'occasion plus de 70 dessins originaux issus d'observations de terrain.

Mes remerciements s'adressent également aux photographes animaliers, François SCHWAAB, Claude et Frédéric CHAPALAIN, qui ont largement contribué à la qualité iconographique de cette plaquette, mais aussi aux personnes ressources qui nous ont fourni des informations précieuses.

Le Parc naturel régional du Morvan, après l'édition de l'ouvrage sur les mammifères, vous présente ce nouvel élément de connaissance et de valorisation du Morvan. Avec nos partenaires financiers, le Conseil Régional de Bourgogne et la Direction Régionale de l'ENVironnement, nous allons poursuivre dans cette voie en vous proposant plusieurs nouvelles productions en 1997, partant de l'adage « Bien faire et le faire savoir ».

Saint-Brissson, le 21 novembre 1996.

Dr René-Pierre Signé,

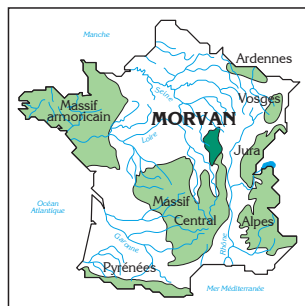
Président du Syndicat mixte
du Parc naturel régional du Morvan.

René-Pierre Signé

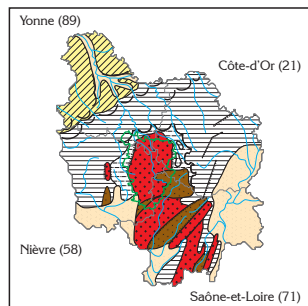
LE MORVAN

Le Morvan est une avancée nord-est du Massif Central. Petite montagne granitique érigée au milieu de terrains sédimentaires, ses altitudes sont comprises entre 300 et 900 mètres. Il est né il y a 300 millions d'années du plissement hercynien.

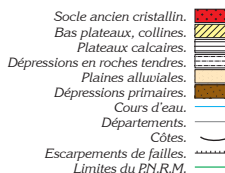
Situé au cœur de la Bourgogne, le Morvan s'étend sur les départements de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de la Saône-et-Loire et de la Nièvre, où sa superficie est la plus importante.



Le Morvan en France



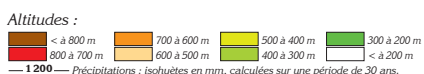
La géomorphologie de la Bourgogne



Le relief et le climat – Le Morvan présente un faible relief aux formes arrondies séparées par des vallées parfois encaissées. L'altitude décroît progressivement du sud au nord du massif. Le Haut Folin, point culminant, s'élève à 901 m. Les autres sommets élevés (Mont Beuray 821 m, Mont Préneley 855 m) sont également localisés au sud. Cette altitude permet l'expression **d'un caractère montagnard**. Au niveau des précipitations, le massif est soumis **aux influences atlantiques** sur le versant ouest, mais sa position en retrait des masses océaniques permet **l'expression continentale**, notamment sur la bordure nord et est. Il en résulte une dissymétrie pluviométrique entre les façades occidentale et orientale. De même avec l'altitude s'accroît l'importance des précipitations (1 000 mm en moyenne à 1 600 mm sur les sommets). Les chutes de neige restent quantitativement négligeables.

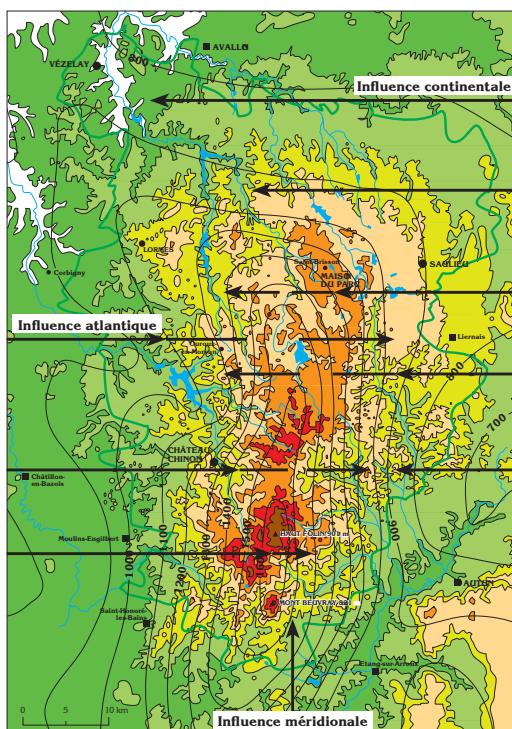
Les températures sont relativement modérées si l'on considère la moyenne annuelle d'environ 10 °C (moyenne des températures hivernales annuelles minima-maxima, -2 à 4 °C). Bien que les gelées s'étendent principalement d'octobre à février, il n'est pas rare d'avoir des températures en dessous de 0 °C en été dans les fonds de vallées. Dans ces derniers, des conditions microclimatiques et écologiques, ont permis le maintien de milieux relictuels des dernières glaciations, **les tourbières**.

Une influence méridionale se fait sentir au sud du massif.



La géologie – L'intrusion du massif ancien cristallin du Morvan au milieu des terrains sédimentaires permet de le limiter à partir des caractéristiques géologiques et géomorphologiques. Au nord, il est recouvert progressivement par la couverture liasique ; à l'ouest et à l'est, il est délimité par un système de failles ; au sud, il est bordé par des dépressions primaires, les bassins permien d'Autun et de Blanzay, qui établissent sa limite avec le sud de Luzy.

Après la mise en place au primaire du socle hercynien, qui constitue la masse essentielle du massif, des épanchements volcaniques, un métamorphisme et une sédimentation détritique ont suivi. Au tertiaire, de nombreuses déformations ont affecté le massif pour lui donner sa forme. Puis, durant tout le quaternaire, une altération du substrat s'est produite pour aboutir à la formation du relief actuel. Le Morvan est constitué de substrats variés : des granites, des roches cristallophyliennes et des roches volcano-sédimentaires. La roche mère, essentiellement granitique, donne naissance à des sols pauvres et acides.



Relief et précipitations.

Évolution des paysages morvandiaux

Aucun paysage du Morvan n'est exempt de l'influence humaine. Sa présence, depuis le néolithique, n'a cessé d'être le facteur primordial et croissant dans l'utilisation des milieux naturels et de la modification de l'espace (en particulier entre la forêt et l'agriculture). Au temps des Gaulois, la forêt est déjà essentiellement composée de hêtres et de chênes. Elle est fortement mise à contribution et le

bois, énergie première, est exploité pour la construction (maison, oppidum...), le chauffage, le travail du fer, la poterie... Les villages et les hameaux sont disposés en grandes clairières dans la forêt.

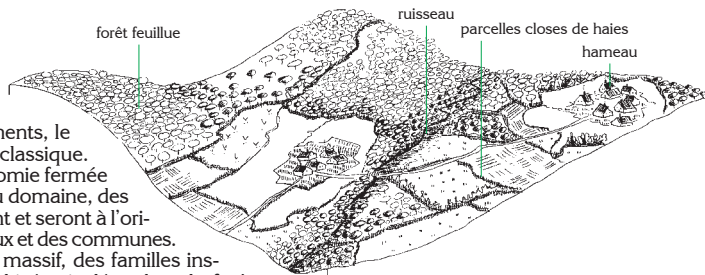
Le déclin de l'empire gallo-romain et les invasions germaniques entraînent une certaine désorganisation et une dépopulation au début du Moyen Âge. Le pays se reboise.

La fin du Moyen Âge

C'est à partir du **XII^e siècle** que les domaines ruraux caractérisent le terroir du Morvan. Suite aux défrichements et aux déboisements, le système domanial devient classique. Le seigneur crée une économie fermée autour du château. Hors du domaine, des villages de serfs s'établissent et seront à l'origine des bourgs morvandiaux et des communes.

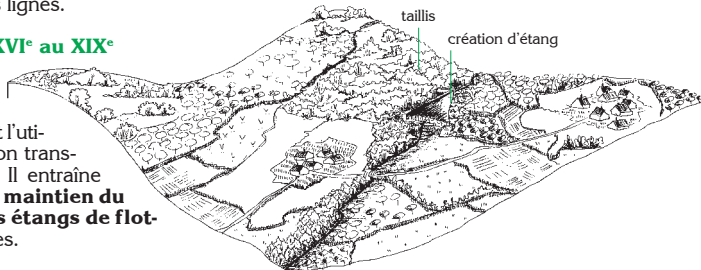
Amenées de l'extérieur du massif, des familles installent de petites zones cultivées isolées dans la forêt (terroir de clairières forestières à l'origine des hameaux).

L'habitat est très dispersé et les parcelles sont closes de haies pour éviter le reflux du bétail pacageant dans les bois. Le **paysage morvandiau** est établi dans ses grandes lignes.



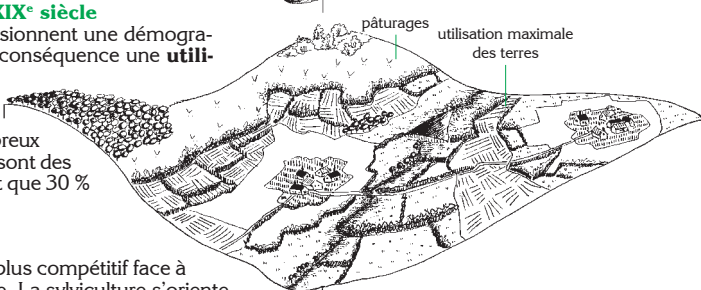
Le flottage du bois du XVI^e au XIX^e

Les forêts seigneuriales prennent de la valeur. L'invention du flottage du bois pour le chauffage de Paris et l'utilisation des rivières pour son transport modifie les données. Il entraîne l'arrêt des déboisements, le **maintien des taillis** et l'apparition des **étangs de flottage** à la source des rivières.



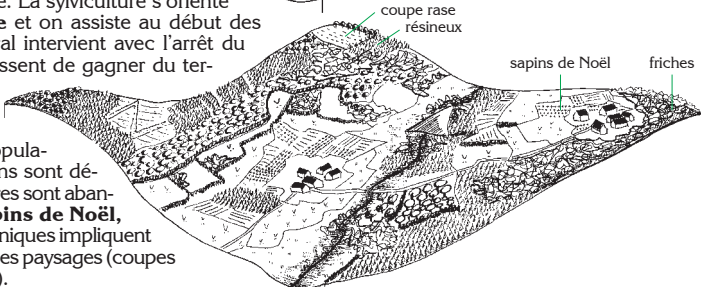
La première moitié du XIX^e siècle

Les progrès agricoles occasionnent une démographie galopante qui a pour conséquence une **utilisation intensive et optimale des terres cultivées** en polyculture vivrière (les champs sont plus nombreux que les prairies). Les forêts sont des taillis denses et ne couvrent que 30 % du territoire.



De 1850 à nos jours...

Le bois de chauffage n'est plus compétitif face à la concurrence de la houille. La sylviculture s'oriente vers le **taillis sous futaie** et on assiste au début des enrénements. L'exode rural intervient avec l'arrêt du flottage. Les prairies ne cessent de gagner du terrain sur les cultures et l'économie agricole s'oriente sur l'élevage charolais de naisseurs. Peu à peu, la population vieillit et les exploitations sont délaissées. De nombreuses terres sont abandonnées ou reboisées (**sapins de Noël, résineux**). Les progrès techniques impliquent des évolutions plus rapides des paysages (coupes rases, broyage des haies...).



Globalement, les paysages du Morvan, façonnés par l'homme au cours des temps, peuvent se décomposer en quatre grands ensembles : **une forêt omniprésente en transformation, un bocage dense à dominante prairiale, un habitat hu-**

main dispersé et de l'eau partout. Une avifaune originale, riche et variée vit dans ces « milieux ». Issus de leur modification passée et, vu la transformation rapide des paysages actuels, les peuplements aviens risquent de changer notablement.

LES OISEAUX DES

La forêt couvre actuellement près de la moitié de la surface totale du massif (en moyenne 40 % de la surface des communes dont certaines atteignent un taux de boisement de 75 %). Élément omniprésent du paysage, elle occupait au siècle dernier le sommet des mamelons. Actuellement, elle

s'installe aussi dans la plaine sur des landes à genêts et callunes désertées par l'agriculture. Pour le flottage, les forêts étaient traitées en taillis fureté qui permettait un passage de coupe plus fréquent en favorisant le hêtre, essence d'ombre et de bois de feu. Le bois était acheminé vers Paris par flottage

1 - Le taillis sous futaie



(rotation)

1-5 ans

6-10 ans



La structure foncière en forêt privée morvandelle est caractérisée par son extrême morcellement. En effet, plus de 22000 propriétaires se partagent les 120000 hectares boisés et ses propriétés en grande majorité sont morcelées en petites parcelles.

Le mode de gestion de cette forêt privée est généralement le taillis sous futaie, parfois mixte (avec introduction de résineux disséminés ou par bouquets). On rencontre sur une même parcelle une futaie et un taillis, plusieurs classes d'âge, plusieurs hauteurs de végétations et un couvert bas.

2 - La futaie de feuillus



(révolution)

stade « semis »
(0-1 m)

stade « fourré »
(1-3 m)



En fait, très peu de forêts morvandelles feuillues sont traitées en futaie régulière. Il s'agit uniquement de forêts soumises au régime forestier et principalement les forêts domaniales. Ce traitement forestier est destiné à produire des fûts. Après la **régénération**, tous les arbres mûrs sont éliminés. Dans cette coupe à blanc ou « définitive », la forêt est renouvelée par des semis ou des plants. Plusieurs

stades se succèdent : **1 - le semis** : les jeunes semis (0-1 mètre) issus de graines (régénération naturelle) ou de plants (régénération artificielle) sont accompagnés par une strate herbacée dense et haute qui colonise le milieu ; **2 - le fourré** : les semis ont atteint une taille comprise entre 1 et 3 mètres et ont un aspect buissonnant. La surface de la strate herbacée diminue ; **3 - les stades intermédiaires**.

3 - La futaie résineuse



COUPE À BLANC

« Plantations »



Même si le sapin pectiné a fait une courte apparition à l'époque subboréale, il y a 5000 ans, il n'existe pas de conifères spontanés en Morvan (mis à part le genévrier commun). La forêt feuillue (78000 ha) tend à être remplacée progressivement par la forêt résineuse (43000 ha). Dans cette nouvelle forêt, les essences les plus courantes sont l'épicéa, le sapin pectiné et le Douglas. Ce dernier est le plus

planté car il produit rapidement un bois de bonne qualité. L'enrénement a commencé dans les années 1950, encouragé par les pouvoirs publics. Les travaux d'enrénement sont réalisés après une coupe rase de la totalité du peuplement préexistant, suivis de plantation en ligne très dense (peuplement équien). Le **premier stade** est caractérisé par l'importance de la strate herbacée qui donne un

Les peuplements d'oiseaux se modifient au cours de l'évolution de la végétation forestière en fonction des traitements.

Les oiseaux sont très sensibles à la structure des peuplements forestiers et à son évolution au cours du temps et dans l'espace. Une modification profonde d'un milieu entraîne le changement de sa faune, le départ de certaines espèces et l'installation d'autres. Le cortège des peuplements aïens se modifie tout au long des stades de l'évolution de la forêt (semis, fourrés, gaulis - perchis et futaie) et s'enrichit avec l'âge. Les différentes études écologiques sur les oiseaux montrent un premier pic de richesse dans les stades buissonnants, suivi d'une dépression dans les stades intermédiaires, puis d'une nouvelle progression aux stades les plus

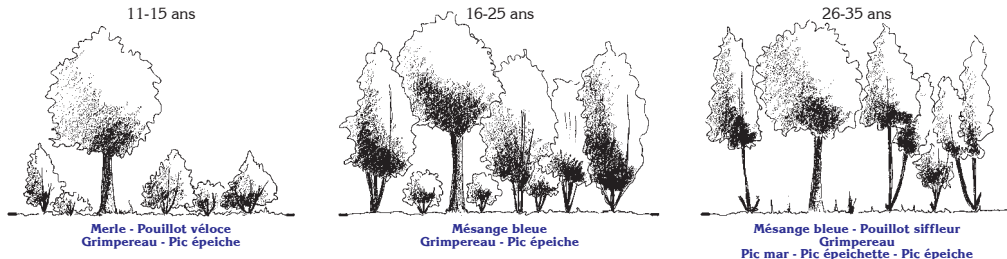
matures qui sont les plus riches. Le taillis sous futaie et le stade de régénération de la futaie sont des milieux hétérogènes particulièrement riches où se superposent vieux fûts et strate buissonnante (effet de lisière marqué).

Globalement, quatre cortèges d'oiseaux sont distingués : 1. les espèces des stades initiaux. Ce sont des espèces des milieux ouverts, des friches et des landes qui disparaissent assez rapidement (le pipit des arbres, la linotte mélodieuse, le tartre pâtre, l'engoulevent d'Europe, le busard Saint-Martin...);

FORÊTS ET DES BOIS

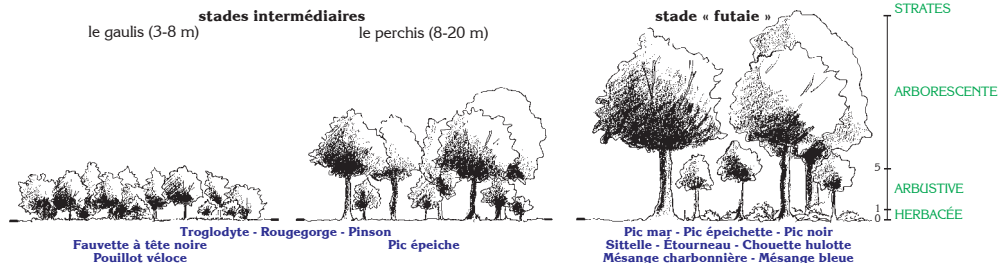
à bûches perdues sur les affluents de l'Yonne (le flottage du bois a commencé vers 1550 et disparait au XX^e siècle). Cette surexploitation forestière a disparu avec l'arrivée de la houille. Le hêtre, essence climacique, est délaissé à la faveur du chêne. Il se maintient grâce au retard de la végé-

tation au printemps qui le protège des gelées tardives. Les peuplements sont d'anciens taillis furetés avec futaie vieillie.



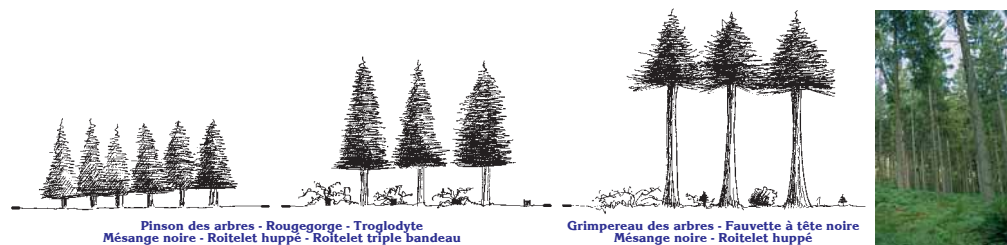
La rotation est en moyenne de 35 ans ; la coupe de taillis sous futaie ne prélèvera le plus souvent les arbres tarés, déperissants ou mûrs ; le taillis est exploité en réservant toutes les tiges (baliveaux) pour passer à la futaie : chêne (surtout sur les pentes ou les sommets plus secs), hêtre

(sur les sols les plus argileux), merisiers, frêne. Le taillis sous futaie constitue un milieu beaucoup plus hétérogène que la futaie, qui regroupe sur chaque parcelle des arbres d'âges et de physiologies différents.



Le gaulis : les jeunes arbres ont atteint 3 à 8 mètres. La strate herbacée reste très localisée. **Le perchis** : les arbres ont une hauteur comprise entre 8 et 20 mètres. La strate herbacée a quasiment disparu et la strate arbustive est peu développée. Du semis au perchis, la compétition entre les arbres pour la lumière, l'eau et les sels minéraux, et leur forte densité, éliminent progressivement les strates herbacée

et arbustive ; **4 - la futaie** : les arbres atteignent leur maturité (hauteur > 20 m). Les strates herbacée et arbustive se développent de nouveau grâce aux éclaircies successives réalisées par les forestiers pour préparer la végétation naturelle, favorisant ainsi la diversification des « niches » écologiques.



paysage de lande. Suit un **stade fourré** à strate buissonnante accompagnée de gros ronciers et de rejets de feuillus. La croissance des résineux réduit la lumière en sous-bois et bloque le développement des strates herbacées et buissonnantes. Aux stades intermédiaires, le milieu devient très homogène et monotone. Les premières grosses éclaircies interviennent à 20-30 ans. Malgré cela, les strates herba-

cées, buissonnantes et arbustives restent très peu présentes. La **vieille futaie résineuse** est plus claire, les arbres sont espacés d'une dizaine de mètres. Ainsi, les différentes strates sont plus fournies. Pour la futaie, l'âge des stades dépend de l'essence. Généralement, les résineux poussent plus rapidement que les feuillus.

2. les espèces des fourrés et des buissons (l'accenteur mouchet, la fauvette grisette, la fauvette des jardins, l'hyppolais polyglotte, le pouillot fitis, la tourterelle des bois...);

3. les espèces ubiquistes. Espèces banales qui ont une amplitude d'habitat élevée mais elles trouvent dans les stades intermédiaires (le gaulis et le perchis) des bonnes densités (le rougegorge, le pinson des arbres et le troglodyte) ;

4. les espèces des stades futaies. L'évolution vers la futaie a dégagé le sous-bois et diversifié les sites de nidification et les sources de nourriture (bois mort, souches, grosse écorce, arbres creux...).

Ces espèces apparaissent tardivement (la sittelle torchepot, le grimpereau des jardins, les mélanges charbonnière et bleue, le pouillot siffleur, le geai, le pigeon colombin, la chouette hulotte ; pour les pics, le pic cendré, le pic mar arrivent à la jeune futaie, puis apparaît le pic épeichette, le pic vert et le pic noir dans la vieille futaie, ...). Dans les résineux, on rencontre la mélange noire, la mélange huppée, le roitelet huppé et le roitelet à triple bandeau. Le nombre d'espèces sédentaires croit avec le vieillissement de la forêt. C'est l'inverse pour les espèces migratrices transsahariennes, surtout présentes dans les stades « juvéniles » du milieu.



La sittelle torchepot (*Sitta europaea*)

L. : 13-14,5 cm ; env. : 26-27 cm ; p. : 20-25 g.

Angl. : Nuthatch ; all. : Kleiber ; holl. : Boomklevler ; ital. : Picchio muratore.

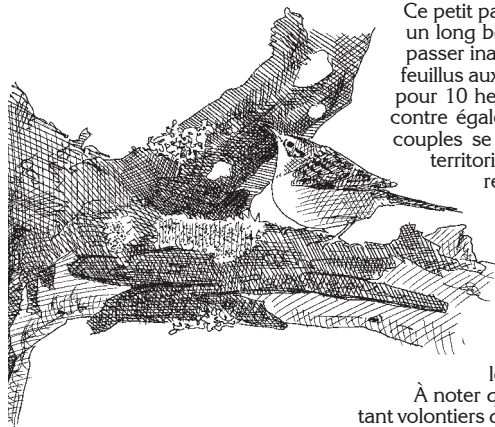
La sittelle est un petit grimpeur trapu qui se déplace contre le tronc des arbres grâce à de fortes pattes et sans utiliser sa courte queue comme appui, contrairement aux pics. Les sexes sont semblables. Les individus ont un bec robuste et pointu, le dos gris, le ventre roussâtre et des flancs roux. Sédentaire et non grégaire, c'est en hiver qu'elle se manifeste le plus en émettant des cris *tuit-tuit-tuit, tsit, tvèt-tvèt* (alarme) et un chant sonore et puissant *tui-tui-tui, bririri...* Elle a besoin de grands arbres pour nicher dans les cavités. Elle habite les vieilles futaies de hêtres et de chênes (Marion estime à 7 couples pour 10 hectares dans une vieille chênaie-hêtraie. Absente dans les résineux). Cavernicole, la sittelle utilise les cavités possibles naturelles, les loges de pics et les nichoirs (même si l'entrée est trop importante comme les nichoirs à hulottes, elle est capable de la maçonner pour la réduire). Elle y aménage son nid en avril. La femelle pond et couve 4 à 8 œufs durant une quinzaine de jours. Les poussins nidicoles restent environ 20 jours au nid et dépendent des parents un mois et demi. La nourriture est composée essentiellement d'insectes, d'araignées et de fruits secs ou de graines (elle fréquente volontiers les mangeoires en hiver). Commune en Morvan, elle est menacée par l'enrésinement progressif du massif et par l'arrachage des haies et de leurs vieux arbres.



Le grimpereau des jardins (*Certhia brachyactyla*)

L. : 12-13 cm ; env. : 19-20 cm ; p. : 7-10 g.

Angl. : Short-toed Tree Creeper ; all. : Gartenbaumläufer ; holl. : Boomkruiper ; ital. : Rampichino.



Ce petit passereau grimpeur, escaladant les troncs d'arbres, a un long bec fin et arqué. Son plumage brun cryptique le fait passer inaperçu sur l'écorce. Sédentaire, il préfère les bois de feuillus aux conifères (Marion estime ses densités à 11 couples pour 10 hectares dans une vieille chênaie-hêtraie). On le rencontre également dans les grands parcs et les ripisylves. Les couples se forment en hiver. À cette époque, les poursuites territoriales facilitent son observation. En janvier, c'est la reprise des chants, un *tit-tit-titiro* • *itit* et également *tit tit zrrih* strident. Le petit nid est installé dans un décollement d'écorce, une fente...

La première ponte a lieu en avril. Les 2 parents participent à l'incubation des 5 à 6 œufs une quinzaine de jours et au nourrissage des jeunes (18 jours). La nourriture est composée d'arthropodes (chenilles, araignées, opilions et tipules). Ce nicheur peut voir ses populations diminuer localement lors de grosses plantations résineuses.

À noter que le **grimpeur des bois** (*C. familiaris*), habitant volontiers des futaies de conifères, est à rechercher en Morvan.



Le pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*)

L. : 12-13 cm ; env. : 21 cm ; p. : 8-12 g.

Angl. : Wood Warbler ; all. : Waldlaubsänger ; holl. : Fluter ; ital. : Lui verde.

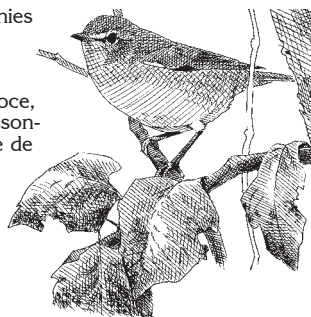
Les pouillots sont des espèces brunâtres ou verdâtres, généralement unies et difficilement identifiables entre elles sinon par le chant et l'habitat. Ce sont des petits insectivores à bec fin très mobiles dans la végétation.

En Morvan, on peut rencontrer trois espèces de pouillots nicheurs. Le **pouillot fitis** a un plumage plus jaune que le pouillot véloce, un sourcil plus marqué et des pattes pâles. Il affectionne les stades buissonnants et les fourrés de la révolution sylvicole. Son chant est une suite de notes flûtées descendantes *fit-fit-fit-sisissis-tutudoidea*.

Le **pouillot véloce** est plus terne avec des pattes sombres. Très commun, on le rencontre à partir des stades intermédiaires de la futaie (le gaulis et le perchis) et dans les haies denses. Son chant est une suite de notes égrenées : *tsyeup tyip tyip tyep tsyeup...*

on dit qu'il « compte ses sous ». Le **pouillot siffleur** a les sourcils et la gorge jaunes et le ventre blanc. Il est caractéristique des vieilles futaies de feuillus. Marion a dénombré 3 couples pour 10 hectares dans une vieille chênaie-hêtraie du Morvan. Son chant est une série de *psip*

s'accélération et se terminant par un trille *surr*. Migrateur, il revient en avril de ses quartiers d'hiver africains. Le nid, placé à même le sol, est dissimulé par la végétation herbacée. Un autre pouillot, plus rare, le **pouillot de Bonelli**, est présent en Bourgogne. Plus thermophile, il recherche les versants bien exposés (rencontré dans le Vézélien). Nicheur probable en Morvan, sa présence est à rechercher.





Le pic noir (*Dryocopus martius*)

Longueur : 45-57 cm ; env. : 64-68 cm ; p. : 255-360 g.

Angl. : Black Woodpecker ; all. : Schwarzspecht ; holl. : Zwarte specht ; ital. : Picchio nero.

Les pics sont des grimpeurs. De la taille d'une corneille, le pic noir est le plus grand de nos pics. Tout noir, le mâle a une calotte rouge et la femelle a une tache rouge à la nuque. Son vol onduleux typique de pic s'observe quand il va pour se poser. Il pousse des cris aigus en vol *krukrukrukru*. Au printemps, il émet un *kouik-ouik-ouik-ouik* et, posé, un *klieuuuh* étiré et métallique. Le tambourinage du pic noir est puissant. Il creuse sa loge dans les hêtres et les sapins. L'orifice ovale est l'entrée d'une loge profonde. De 2 et 5 œufs y sont déposés en avril ou mai et c'est principalement le mâle qui les couve 12 jours. Il élève les poussins un mois. Le pic noir mange principalement des insectes (fourmis et coléoptères xylophages). La dispersion automnale des jeunes pourrait expliquer la colonisation du pic noir par l'est de la France dans les années 1950. En effet, nicheur uniquement dans les zones montagneuses en 1930 (Vosges, Jura, Alpes, Pyrénées et une partie du Massif Central), il arrive en Saône-et-Loire en 1955, en Côte-d'Or en 1957, dans l'Yonne en 1960 et, dans la Nièvre, les observations de nidifications certaines remontent à 1968. En Morvan, il a été observé dès 1956. Actuellement, il est sédentaire et commun dans les vieilles futaies.

Six autres pics sont présents en Morvan. Le **pic mar** et le **pic cendré** vivent dans les vieilles futaies feuillues. Le **pic épeiche**, le plus commun, a besoin d'arbres mais est moins exigeant que le pic mar. Le **pic épeichette**, petit pic qui passe souvent inaperçu, vit dans les feuillus clairs, le bocage et les parcs, comme le **pic vert**. Le **torcol fourmilier**, peu commun en Morvan, est un migrateur qui se rencontre dans les vergers, les jardins, les lisières et les parcs.



La chouette hulotte (*Strix aluco*)

L. : 37-39 cm ; env. : 94-104 cm ; p. : ♂ 330-470 g - ♀ 390-570 g.

Angl. : Tawny Owl ; all. : Waldkauz ; holl. : Bosuil ; ital. : Alloco.



La chouette hulotte, grande chouette avec des yeux sombres, est le rapace nocturne le plus commun en Morvan. Le morphe roux et le morphe gris sont présents. Le chant territorial du mâle est un *hou-ou ou-ou-ou-ou* grave et sonore pouvant être entendu toute l'année, avec un pic en novembre-décembre. La femelle répond par un *kie-ouick* strident. La forêt feuillue constitue son habitat privilégié. Cependant peu exigeante pour ses sites de nidification, on la rencontre en bocage et même en ville dans les parcs. Nichant dans un arbre creux, elle peut s'accommoder d'un ancien nid de corvidés (dans les résineux), d'une anfruosité d'une falaise, d'une habitation humaine voire d'un trier ! En milieu forestier, elle consomme en majorité des proies sylvoicoles (campagnols roussâtres 16 %, mulots 67 %), mais également des taupes, des musaraignes, des campagnols agrestes et des champs, des insectes, des grenouilles et des lombrics. Par contre, en bocage, ce sont les rongeurs et les insectivores des milieux ouverts qui prédominent (campagnols des champs et agrestes 68 % et 3 % ; musaraignes musettes et bicolors 11 % et 1 %), les mulots ne représentent que 8 % des proies consommées. Les

dates de ponte s'étalent de février à avril. L'incubation débute dès le premier œuf et dure 29 jours. Les hulotons restent environ 1 mois au nid et dépendent des adultes encore 3 mois. La martre, prédateur naturel, peut occasionner de lourdes pertes dans les nichées.

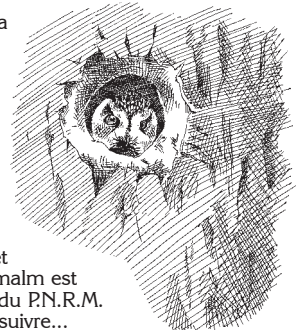


La chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*)

L. : 24-26 cm ; env. : 54-62 cm ; p. : ♂ 90-120 g - ♀ 120-215 g.

Angl. : Tengmalm's Owl ; all. : Rauhfußkauz ; holl. : Ruigpootuil ; ital. : Civetta capogrosso.

À l'origine, c'est une espèce des forêts boréales de la taïga. Très nocturne, la petite nyctale aux yeux d'or est exclusivement forestière. Le chant du mâle est une série de 3 sons semblables *pou-pou-pou pou-pou-pou*. Elle niche dans les loges de pics noirs (un orifice ovale de 14-16 cm et 9-12 cm est l'entrée d'une loge profonde de 23-30 cm), des cavités naturelles des vieux arbres ou artificielles (nichoirs spécifiques « René Boulay »). Le mâle chante de février à mai. La ponte s'étale de février jusqu'à juin. L'étude d'un régime alimentaire dans une forêt morvandelle montre qu'elle consomme des espèces exclusivement sylvoicoles (mulots 55 %, campagnols roussâtres 31 %, musaraignes couronnées et pygmées 10 %, muscardins 2 %, oiseaux 1 %) et des espèces exploitant la forêt comme la crossope. Découverte en 1988 par les ornithologues d'Autun, une nichée en 1995 et une autre en 1996 ont réussi. Une petite population de chouette de Tengmalm est installée dans le Haut-Morvan montagnard. Un programme « chouette » du P.N.R.M. en collaboration avec la Choue devrait permettre de la connaître mieux. A suivre...

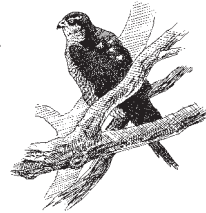
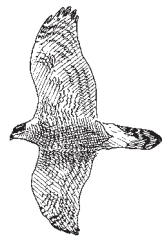




L'autour des palombes (*Accipiter gentilis*)

L. : 48-62 cm ; env. : 135-165 cm ; p. : ♂ 580-900 g - ♀ 880-1 330 g.
Morvan : *riaüle* ; angl. : *Goshawk* ; all. : *Habicht* ; holl. : *Havik* ; ital. : *Astore*.

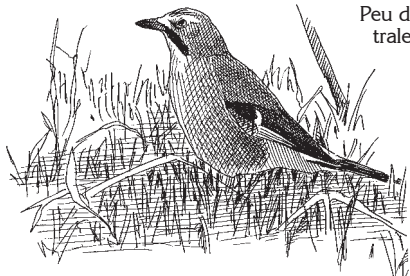
Un corps massif, des ailes courtes, larges et arrondies, une tête forte et une silhouette caractéristique en vol identifient ce rapace. L'adulte a un sourcil blanc, il est gris brun foncé dessus, plus pâle dessous et finement barré. Sa queue est brune barrée. La femelle est plus grosse que le mâle qui peut être confondu avec la femelle de l'épervier. Diurne et solitaire, c'est un ornithophage principalement. Habile entre les branches, il chasse les geais, les corneilles, les étourneaux et les pigeons en vol très rapide. L'aire volumineuse est construite contre le tronc. Les chants sont émis tôt le matin au début du printemps. La ponte a lieu de fin mars à début mai et les poussins sont couvés par la femelle. Le mâle est chargé d'alimenter sa famille. Menacé par le désaillage, par les plantations denses de résineux et par les travaux forestiers en janvier, l'autour reste assez commun en Morvan.



Appelé *tiercelet* ou *tiarcelet* en Morvan, l'**épervier** (*A. nisus*), « petit autour », est plus typique du bocage, milieu favorable à ses proies, les passereaux. L'espèce est menacée par la disparition des haies et la destruction directe due à l'image de « bec crochu » qui lui colle encore aux plumes ! Commun en Morvan.

Le geai des chênes (*Garrulus glandarius*)

L. : 32-37 cm ; env. : 53-56 cm ; p. : 145-195 g.
Morvan : *le jâques* ; angl. : *Jay* ; all. : *Eichelhäler* ; holl. : *Vlaamse gaaf* ; ital. : *Ghiandaia*.



Peu discret, le geai a un plumage coloré (un corps brun rosé, ventralement plus pâle, un croupion blanc et une queue noire, des taches bleues et blanches sur les ailes larges et arrondies). Son cri rauque *skrrèik* ou *rrèèch* est caractéristique. Oiseau forestier qui se reproduit de préférence dans les massifs feuillus (1 couple pour 10 hectares), il apprécie les zones fraîches et humides. Très répandu, l'augmentation de ses populations pourrait être due dans certains endroits à la raréfaction de l'autour. Ces derniers pouvant faire chuter fortement ses populations. Bruyant en janvier, il est plus discret en avril-mai quand les couples sont formés. Il s'occupe de la construction du nid rudimentaire fait de brindilles entrelacées calées dans une fourche ou le long d'un tronc. La ponte a lieu de la mi-avril à la mi-mai.

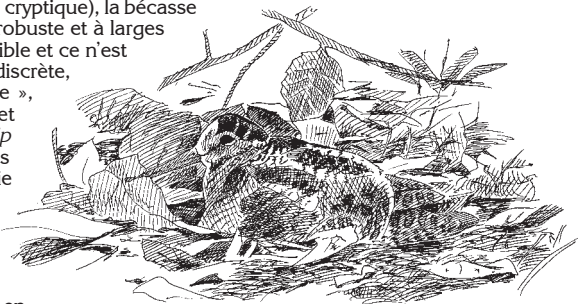
C'est à l'époque de l'élevage des couvées que le geai, d'habitude plutôt végétarien (le gland constitue 50 % du régime alimentaire), devient prédateur des nichées de passereaux. Des passages migratoires en petites troupes de quelques individus s'observent en automne. Très commun en Morvan.



La bécasse (*Scolopax rusticola*)

L. : 33-35 cm ; env. : 56-60 cm ; p. : 140-420 g.
Morvan : *lai bocasse* ; angl. : *Eurasian Woodcock* ; all. : *Waldschnepfe* ; holl. : *Houtsnip* ; ital. : *Beccaccia*.

De la couleur « feuilles mortes » (plumage cryptique), la bécasse est un gros limicole forestier à long bec robuste et à larges ailes arrondies. Tapie au sol, elle est invisible et ce n'est qu'à nos pieds qu'elle s'enfuira. Très discrète, c'est à la saison des amours, « la croule », que le mâle émet des cris sourds et rauques *orrr-orrr-orrr* et des *psisp-psisp* aigus en vol nuptial au-dessus des arbres ou sous la canopée d'une vieille futaie claire. Il recherche alors sa partenaire et défend son territoire. La bécasse niche à terre. Le nid est une simple dépression au sol garnie de feuilles ou d'aiguilles. Il est installé de février à la mi-août (observation d'un nid avec 4 œufs en juillet 1994 en lisière d'une jeune plantation de



Douglas de 10 ans en Forêt de Breuil). Le maximum des pontes est observé en mars et les éclosions en avril (23 jours d'incubation). Les poussins sont nidifuges et ils gagnent les milieux frais et humides pour se nourrir de vers de terre et de larves d'insectes. Volants à 25 jours, ils accompagnent encore leur mère une quinzaine de jours. À la mi-septembre des individus migrent vers l'Ouest. En hiver, les effectifs de la population française nicheuse sont rejoints par des oiseaux d'Europe du Nord et d'Europe Centrale. Le pic d'abondance des effectifs se situe en décembre où les visiteuses constituent 90 % des effectifs hivernants. Commune en Morvan au passage, qu'en est-il des individus nicheurs ?



Le pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)

L. : 14,5-16 cm ; env. : 26 cm ; p. : 17-30 g.
Morvan : *Guillaumet, pesson* ; angl. : *Chaffinch* ; all. : *Buchfink* ; holl. : *Vink* ; ital. : *Fringuello*.

Deux barres alaires et les rectrices externes blanches aux épaules sont typiques des deux sexes. Le mâle a une calotte gris bleu, des joues et une poitrine roses, le dos marron et un croupion verdâtre. La femelle et le jeune sont assez ternes : le dessus brun olive pâle et dessous blanchâtre. Le chant est un trille s'accéléralant d'une douzaine de notes et terminé avec fioritures. Ubiquiste, on le rencontre partout où il y a des arbres (forêts feuillues et résineuses, boqueteaux, haies, parcs, vergers...). Marion estime à 7 couples aux 10 hectares dans une vieille chênaie-hêtraie et à 6 dans une jeune futaie de Douglas de 40 ans. Territorial, forestier et insectivore au printemps, il vit en groupe dans les milieux ouverts en dehors de la saison de reproduction (granivore en hiver). Le nid est construit par la femelle dans un arbre. En avril-mai, elle pond et couve les 4 à 5 œufs pendant 12 jours. Les poussins sont élevés par le couple. Une seconde couvée suit. Le pinson des arbres est très commun en Morvan et des oiseaux du Nord viennent passer l'hiver chez nous.



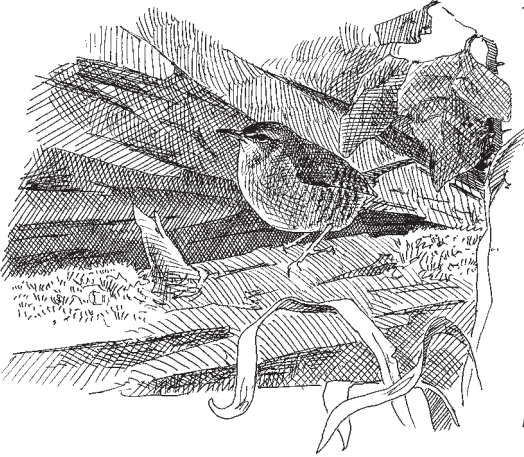
Le pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*). Ce pinson niche dans les taïgas du continent eurasiatique. En France, il hiverne de novembre à mars en nombre dans les hêtres et les champs. Grégaire en hiver, il forme des gros dortoirs dans les arbres.

Le troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)

L. : 9-10 cm ; env. : 13-17 cm ; p. : 7-11 g.
Morvan : *boûtelot, rapoto, rapouto* ; angl. : *Wren* ; all. : *Zaunkönig* ; holl. : *Winterkoning* ; ital. : *Scricciolo*.



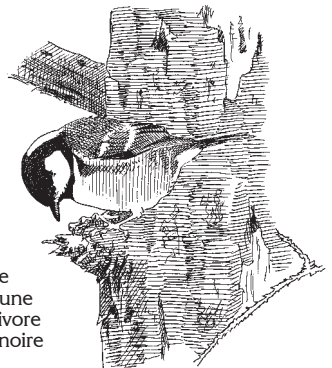
Très petit, le troglodyte est brun roux avec une queue courte relevée. Son chant est très puissant pour un si petit oiseau ! C'est une série de trilles aigus et de notes fortes. Le cri est un tic sec ou un *trrrt* roulé ou encore un *tit-tit* répété régulièrement. Forestier mais ubiquiste, il ne lui faut cependant qu'un buisson pour s'installer. Il est présent dans les parcs, les haies, les vergers et les jardins. Ses densités varient en fonction du milieu, elles atteignent 7 couples aux 10 hectares dans la vieille futaie feuillue contre 4 dans une jeune futaie de Douglas de 40 ans (Marion). Le nid en forme de boule est construit à des hauteurs très variables, de quelques centimètres à quelques mètres. En avril-mai, la femelle couve les 4 à 7 œufs une quinzaine de jours. Les jeunes quitteront le nid 15 à 20 jours plus tard et seront encore nourris une semaine. Très commun en Morvan, ce sympathique oiseau n'est pas menacé.



La mésange noire (*Parus ater*)

L. : 10,5-11,5 cm ; env. : 18 cm ; p. : 8-16 g.
Angl. : *Coal Tit* ; all. : *Tannenmeise* ; holl. : *Zwarte mess* ; ital. : *Cincia mora*.

Plus petite que la mésange charbonnière (*P. major*), la mésange noire a une tache blanche à la nuque et 2 barres alaires, le manteau grisâtre et la poitrine chamois. Son chant est varié et rappelle celui de la mésange charbonnière en plus faible et moins complexe *tiu-idi tiu-idi tiu-idi...* Elle recherche les boisements de conifères, et, c'est sans doute l'oiseau qui a bénéficié le plus de l'enrésinement du massif. On la rencontre généralement associée au roitelet huppé. Dès la fin du XIX^e siècle, elle est sédentaire. Elle se cantonne sur les lieux de reproduction en février-mars. Marion estime une densité à 3 couples pour 10 hectares dans une jeune futaie de Douglas. À partir d'avril, elle construit un nid dans une cavité d'arbre ou à même le sol. Les 8 à 10 œufs, déposés fin avril-mai, sont incubés une quinzaine de jours. Après un mois d'élevage de la progéniture, une seconde ponte est envisageable. Insectivore en été, elle devient granivore à la mauvaise saison. Devenue très commune en Morvan, la mésange noire a sans nul doute un bel avenir...

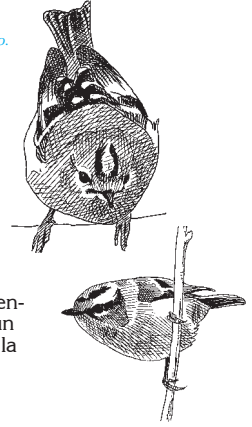




Le roitelet huppé (*Regulus regulus*)

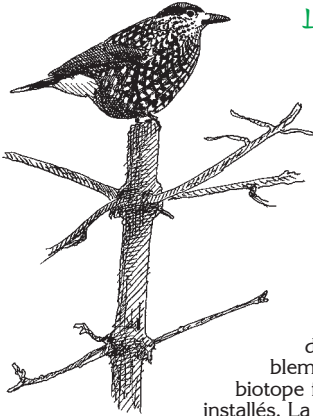
L. : 8-10 cm ; env. : 15-16 cm ; p. : 5-6 g.
Morvan : le ret-potot ; angl. : Goldcrest ; all. : Wintergoldhähnchen ; holl. : Goudhaantje ; ital. : Regolo.

Avec le **roitelet à triple bandeau** (*R. ignicapillus*), c'est le plus petit oiseau d'Europe. La base des plumes de la calotte est orange vif chez le mâle et jaune chez la femelle. L'autre roitelet s'en distingue entre autres par un large sourcil blanc. Plus souvent entendu que vu, il signale sa présence par un *sii-sii-sii* fin et aigu. Son chant répété est aigu et modulé avec une fioriture finale *ssi-î ssi-î ssi-î ssi-î ssi-î sissistui*. Il préfère les forêts de conifères où ses densités sont importantes (Marion a estimé la densité à 11 couples pour 10 hectares dans une jeune futaie de Douglas contre 2 dans une vieille chênaie-hêtraie). Le nid, construit par le couple, est généralement suspendu à l'extrémité d'une branche d'un conifère. La femelle incube les 7 à 10 œufs durant 14 à 17 jours. Les poussins sont nourris une vingtaine de jours de petits arthropodes (collemboles, punaises, araignées, papillons...). Une seconde ponte suit. En partie sédentaire, des mouvements migratoires s'observent à la mauvaise saison. Très commun en Morvan, le roitelet huppé a bénéficié des plantations de résineux comme la mélangé noire.



Le cassenoix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*)

L. : 29-36 cm ; env. : 55 cm ; p. : 150-200 g.
Angl. : Nutcracker ; all. : Tannenhäher ; holl. : Notenkraker ; ital. : Nocciolaia.



Strictement montagnard, ce petit corvidé a la taille d'un petit geai. Il est brun chocolat pointillé de blanc. Son vol battu est plus constant que le geai des chênes. Perché à la cime d'un conifère, il émet divers cris souvent répétés et très sonores *kpr kpr skrèèk... krè krè krè*. En Europe, le cassenoix habite les forêts de conifères des zones boréales et des montagnes boisées. En France, la sous-espèce nominale est nicheuse dans les forêts du Jura et des Alpes. La sous-espèce sibérienne (*N. c. macrochynchus*), dont la répartition s'étend du massif de l'Oural jusqu'à l'est de la Sibérie, envahit occasionnellement l'Europe. Des invasions ont été signalées en 1947 et de juillet à février 1968-1969. Des individus furent régulièrement observés par le Groupe des Ornithologues d'Autun à Anost (1976) et au Folin (1969, 1971, 1972). Ce sont probablement des individus issus de la dernière invasion, qui, ayant trouvé un biotope favorable (conifères, hêtres, noisetiers) dans le Haut-Morvan, s'y sont installés. La nidification a été prouvée par J.-L. Clavier en 1989 dans le massif du Grand Montarnu (800 m). En 1996, nous avons observé des individus en période de nidification dans la forêt domaniale de Saint-Prix. Localisé sur les hauteurs du Morvan, la population du cassenoix moucheté est petite.



Le bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*)

L. : 16-17 cm ; env. : 27-29 cm ; p. : 26-44 g.
Angl. : Crossbill ; all. : Fichtenkreuzschnabel ; holl. : Kruisbek ; ital. : Croschiere.

Le bec-croisé commun ou bec-croisé des sapins est un fringille trapu, à grosse tête et à bec vigoureux croisant les pointes des mandibules pour mieux déchiqueter les cônes. Le mâle est rouge terne avec des ailes et une queue sombres tandis que la femelle est vert olive à jaunâtre. Il émet des cris continus en vol *kipp-kipp-kipp*. Cet oiseau de montagne est un spécialiste des conifères et notamment de l'épicéa. Sa période de reproduction est liée à celle de la maturation des graines des cônes. Elle s'étend de l'hiver à la fin du printemps. Lorsque la reproduction est finie, les oiseaux se rassemblent en groupe et errent localement à la recherche de leur nourriture. Les oiseaux nordiques, quant à eux, se déplacent sous forme de véritables invasions périodiques et sont à l'origine de la nidification de l'espèce en Morvan. Si la reproduction en Morvan fut décrite dès 1948 par G. de Vogüé, il reste à définir le statut de cet oiseau qui a bénéficié de l'implantation de l'épicéa dès la fin du siècle dernier.



Les stades initiaux



L'engoulevent d'Europe.

Migrateur, c'est un oiseau des landes, des friches, des forêts claires et des jeunes plantations.



Le busard Saint-Martin

niche au sol. Il est visible toute l'année contrairement au busard cendré.



La linotte mélodieuse

se rencontre dans tous les espaces découverts.



Le tarier pâle

est facilement repérable depuis la voiture.

Les stades buissonnants et les fourrés



L'accenteur mouché.

Migrateur partiel, c'est un petit passereau très discret.



Le pouillot fitis.

Seul le chant permet de le différencier du pouillot véloce.



La fauvette grisetée.

Le mâle chanteur se perche à la cime d'un buisson.



La tourterelle des bois.

Migratrice, elle hiverne en Afrique.

Les stades intermédiaires (le gaulis et le perchis)



D.S.

Le troglodyte.



F.S.

Le rouge-gorge.



D.S.

Le pinson des arbres.

Ces trois oiseaux ubiquistes sont tout aussi abondants en résineux qu'en feuillus.

La futaie de hêtres et de chênes



D.S.

La sitelle torchepot
a l'habitude de maçonner
l'entrée de son gîte.



F.S.

L'étourneau.

En hiver, des dortoirs de plusieurs milliers
d'individus peuvent se former dans les arbres.



F.S.

Le torcol fourmilier.

Peu commun en Morvan.



D.S.

Le pic noir.

L'espèce est inféodée aux vieilles futaies.



C.C.

Le pic vert.



Juvenile.

Bien présent en bocage,
il peut s'entendre toute l'année.



F.S.

Le pic épeiche

a besoin de bouquets d'arbres élevés
pour s'installer.



F.S.

Le pic mar.



C.C.

Le pic épeichette.

Comme le pic mar,
il affectionne les futaies de feuillus.

La futaie de hêtres et de chênes



D.S.

La mésange charbonnière

est la plus grande et la plus commune de nos mésanges.



D.S.

La mésange nonnette

peut être confondue avec la mésange boréale.



D.S.

La mésange à longue queue

construit un nid en boule. Grégaire en dehors de la période de reproduction.



D.S.

La chouette hulotte

niche dans une cavité, mais peut également occuper un vieux nid de corvidé.



E.S.



Le grosbec casse-noyau.

Discret à la cime des arbres, son cri sonore « ptick... ptickit » est un moyen de le repérer.



D.S.

La buse variable.

Comme son nom l'indique, elle peut être blanche à très sombre.



D.S.

Buse.

Silhouettes en vol

Milan noir.

Milan royal.

Busard Saint-Martin.



D.S.

La bondré apivore.

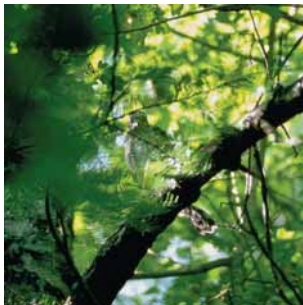
Migratrice, elle est souvent confondue avec la buse.



D.S.

L'autour des palombes

est discret et son statut est peu connu.



D.S.

L'épervier d'Europe (juvénile)

se nourrit principalement de petits passereaux.



D.S.

Le coucou.

Grand migrateur, il revient chez nous dès la mi-avril.

La futaie



F.S.

Le geai des chênes.

Très bruyant, il est bien présent.



D.S.

Le pigeon ramier.

Très commun, le roucoulement est une phrase répétée de cinq notes « grou-grouhgrou-grougrou ».



D.S.

La grive draine

est une grande consommatrice de drupes de gui en hiver.



D.S.

Œufs et poussins de quelques heures.



D.S.

Brun chocolat à 4-5 semaines.



D.S.

La chouette de Tengmalm.

Nicheuse, cette petite chouette aux yeux d'or est très localisée.



D.S.

Le grimpereau des jardins.

Son plumage « camouflage » lui permet de passer inaperçu sur un tronc.



D.S.

La bécasse.

Nicheuse, on peut entendre de belles croulées au printemps.

La futaie de résineux



C.C.

Le roitelet huppé est, avec la mésange noire, bien présent dans les résineux.

Le roitelet à triplebandeau (médaillon).



D.S.

Le casse-noix moucheté

est un oiseau montagnard localisé dans le Haut-Morvan.



D.S.

Le bec-croisé des sapins

déchiète les graines de conifères à l'aide de ses mandibules.

LES OISEAUX DU BOCAGE

L'agriculture est restée une des principales activités du Morvan. La polyculture vivrière qui a subsisté longtemps dans un Morvan particulièrement isolé a laissé place à l'élevage extensif. En effet, vers 1900, les terres cultivées l'emportaient encore sur les prairies qui se situaient surtout sur les fonds de vallée. Le chaulage permettait la culture du blé, du seigle et de la pomme de terre. Ces cultures permettaient surtout pour une agriculture autarcique où chaque exploitation essayait de se suffire à elle-même. Toutefois, les surfaces en herbe n'ont cessé de se développer tout au long du XX^e siècle avec l'élevage des bœufs charolais et surtout à partir des années 1950. Aujourd'hui, les prairies permanentes et temporaires occupent 80 % de la surface agricole utile, le reste étant cultivé en céréales et plantes fourragères.



D.S.

Le bocage : des prés et des champs entourés de haies.

Le Morvan est un pays d'enclos et il y a encore un fort morcellement de parcelles fermées de haies. Les champs et les prés sont relativement petits (environ un hectare). Le manque de grandes étendues ouvertes peut expliquer l'absence du busard cendré, du bruant proyer et aussi le statut de « peu commun » du faucon crécerelle.

Certaines haies sont taillées et rabattues en hiver. Ces haies plessées forment une clôture parfaite pour le bétail. La haie est une zone de transition entre la forêt (milieu fermé) et les prairies et les champs (milieux ouverts). Elle constitue un milieu protecteur et nourricier pour de nombreuses espèces, notamment les oiseaux. Les essences les plus fréquentes sont le noisetier, l'aubépine et les ronces ; le charme, le chêne, le frêne et le prunellier ; le houx, le sureau, le hêtre et le merisier. Elles sont en moyenne entretenues tous les deux ans avec de fortes disparités selon le mode de traitement (1 à 1,5 an pour les haies basses ; et 10 ans pour les haies hautes). Malheureusement, elles sont de plus en plus taillées par des gros moyens mécaniques et le broyage peut avoir lieu en toute saison, même au printemps !, période de reproduction des oiseaux.

Les prairies humides : un milieu caractéristique du Morvan.

Les prairies humides du Morvan sont des milieux écologiquement très intéressants. Elles sont maintenues grâce à des pratiques agricoles traditionnelles (entretien d'un réseau de petites rigoles, fauches tardives...) qui actuellement tendent à disparaître au profit d'une certaine intensification (chaulage, fossé de drainage, culture du sapin de Noël...) ou bien laissées à l'abandon. Afin de préserver ces milieux, le Parc naturel régional du Morvan a initié la mise en place de mesures agri-environnementales sur son territoire. Les contrats de gestion visent à conserver en l'état le milieu en arrêtant ou limitant l'apport des matières fertilisantes et d'herbicides, en interdisant la réalisation de nouveaux fossés et en retardant les dates de fauche permettant ainsi à des oiseaux de mener à bien leur première ou seconde nichée (bécassine des marais, pipit des prés, tarier des prés...).



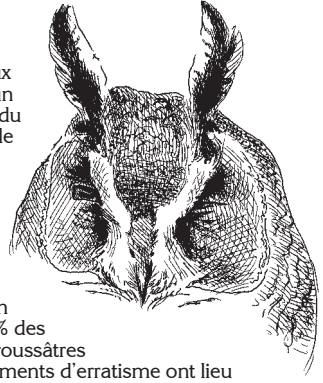
D.S.



Le hibou moyen-duc (*Asio otus*)

L. : 35-37 cm ; env. : 90-100 cm ; p. : ♂ 220-280 g - ♀ 250-370 g.
Angl. : Long-eared Owl ; all. : Waldohreule ; holl. : Ransuil ; ital. : Gufo comune.

Cet hibou brun et allongé possède deux aigrettes longues et des yeux orangés. Très nocturne, il vit caché le jour dans un conifère, sous un feuillage dense ou le long d'un tronc. En février-mars, le chant discret du mâle est un *hou-ou* bas et répété toutes les trois secondes. La femelle émet des cris plus clairs *hou-uuu* ou *kèèch*. Par contre, les cris plaintifs des jeunes sont des appels lancinants continuels *kî-u kî-u...* émis dès la nuit tombée (entendus jusqu'en juillet). Ils permettent aux ornithologues de recenser les couples nicheurs. C'est en mars-avril que le couple s'installe dans un vieux nid de corvidés, de rapaces diurnes ou encore de pigeon ramier. La femelle pond 3 à 5 œufs qui éclosent après 5 semaines d'incubation. Les jeunes quittent l'aire avant de savoir voler et se déplacent de branche en branche. Très spécialisé sur les campagnols des champs en hiver (92 % des proies consommées), il s'orienterait plus vers les mulots et campagnols roussâtres à la saison de reproduction (respectivement 77 % et 14 %). Des mouvements d'erratisme ont lieu à l'automne et nos populations hivernales voient leur effectif gonfler par des individus nordiques. En hiver, on le rencontre par petits groupes dans des dortoirs diurnes. Ce hibou affectionne les parcs de grosses demeures et de châteaux, les boqueteaux et les haies denses. Commun en Morvan, le hibou moyen-duc a eu une bonne reproduction en 1993 et 1996.



La buse variable (*Buteo buteo*)

L. : 51-57 cm ; env. : 110-130 cm ; p. : ♂ 450-1 200 g - ♀ 500-1 350 g.
Morvan : riâule ; angl. : Buzzard ; all. : Mäusebussard ; holl. : Buizerd ; ital. : Poiana.



Sa silhouette nous est familière. Posé sur un piquet au bord de la route, c'est le rapace diurne le plus abondant. D'un plumage très variable (du blanc au brun noir), le dessus, la tête et la poitrine sont habituellement brun foncé tandis que la queue est étroite et barrée de brun et gris. Elle émet des miaulements plaintifs aigus *hièèh hièèh...* Son habitat est la forêt et le bocage, elle a besoin d'un arbre pour y construire son nid. La buse est moins abondante dans les grandes cultures et les boisements denses. Dès le mois de janvier, des parades sont observées et l'aire commence à être restaurée.

La ponte (1-4 œufs) a lieu de la mi-mars à la mi-mai et le succès de la reproduction est lié à l'abondance des proies (campagnols). Elle attrape essentiellement des petits rongeurs, des taupes, des grenouilles, des serpents, des insectes, des lombrics. Après leur envol, les jeunes dépendent encore de leurs parents 2 à 3 mois. Un erratisme en automne et des migrateurs nordiques expliquent des concentrations d'oiseaux temporaires où abondent les proies. Longtemps persécutée, la buse est actuellement protégée et ses effectifs regagnent du terrain. Commune en Morvan.



La Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)

L. : 13-14 cm ; env. : 23 cm ; p. : 15-25 g.
Morvan : la raquiotte, ratelâ ; angl. : Blackcap ; all. : Mönchgrasmücke ; holl. : Zwartkop ; ital. : Capinera.

C'est la moins spécialisée de nos fauvettes (*Sylvia*), elle fréquente une grande variété de milieux arborés et les milieux buissonnants hauts et denses (Marion estime des densités de 2 couples pour 10 hectares dans une vieille chênaie-hêtraie). Le mâle a une calotte noire (brun roux chez la femelle). Elle émet des cris fréquents, des *tec tec tac tac* rapides et répétés en alarme. Son chant est mélodieux, varié et explosif en final. De fin avril à juillet, le couple construit le nid assez bas dans un buisson, couve les œufs et élève les poussins. Une seconde ponte est possible. Insectivore pendant la saison de reproduction, elle mange des fruits rouges et des baies le reste de l'année. La migration vers le pourtour méditerranéen a lieu en septembre-octobre. Il existe une population sédentaire dans l'ouest de la France. Commune en Morvan, la fauvette à tête noire fait partie des 10 espèces les plus abondantes dans l'hexagone. Trois autres fauvettes du genre *Sylvia* se rencontrent en Morvan. La **fauvette grisette** (*S. communis*) vit dans les milieux assez ouverts, les buissons, les ronces... Elle disparaît dans les stades intermédiaires de la futaie. La **fauvette des jardins** (*S. borin*) affectionne les sous-bois épais, les fourrés, les taillis et les buissons, tandis que la **fauvette babillarde** (*S. curruca*) habite les haies, les fourrés épineux et les jardins.





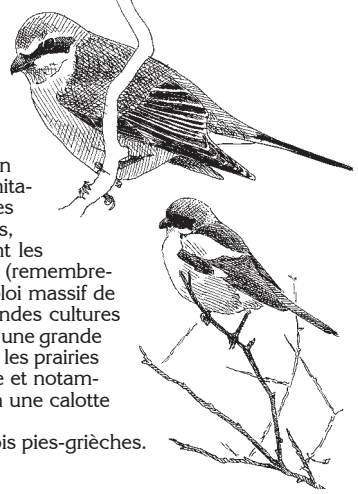
La pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

L. : 16-18 cm ; env. : 28 cm ; p. : 25-40 g.

Morvan : le jacques des brosses ; angl. : Red-backed Shrike ; all. : Neuntöter ; holl. : Grauwe klauwier ; ital. : Averla piccola.

Les pies-grièches sont des petits passereaux à bec crochu. Elles sont prédatrices de gros insectes, petits oiseaux, lézards et de micromammifères. Les adultes portent un masque noir. Avec son dos brun rougeâtre, le mâle de la pie-grièche écorcheur est facile à reconnaître. La femelle a des couleurs plus variables. En alarme, l'oiseau émet des *chak-chak-chak*. Il niche dans les buissons épineux (aubépine, prunelliers). Le mâle est de retour d'Afrique tropicale le premier, fin avril-début mai. En évidence, au sommet d'un arbuste, il émet un *tché-tché* mêlé de chants variés et riches en imitation. Une fois le couple formé, il se tait. Habitant des buissons, des haies, des broussailles et des fourrés bordant des espaces découverts, la pie-grièche écorcheur ou jacques des brosses (les brosses sont les haies à Saint-Brisson), est menacée par la disparition des haies (remembrements), leur broyage en période de nidification, le drainage, l'emploi massif de pesticides et la mise en culture des prairies (dans les zones à grandes cultures comme la plaine de Saône). La **pie-grièche grise** (*L. excubitor*) est une grande pie-grièche qui a besoin de grands arbres et de gros buissons dans les prairies mésophiles et humides. Elle est en régression très nette en France et notamment en Bourgogne. La **pie-grièche à tête rousse** (*L. senator*) a une calotte marron roux et a besoin de plus d'arbres que l'écorcheur.

Le Morvan, avec un bocage bien préservé, accueille encore ces trois pies-grièches.



Le merle (*Turdus merula*)

L. : 24-25 cm ; env. : 34-38 cm ; p. : 80-130 g.

Morvan : le mlarle ; angl. : Blackbird ; all. : Amsel ; holl. : Merel ; ital. : Merlo nero.



Un dimorphisme sexuel bien visible, le mâle est noir avec le bec et un cercle orbital jaunes et la femelle brun foncé avec une gorge blanchâtre.

Le juvénile est brun pâle très rayé. Au sol, l'oiseau se déplace en sautillant. Il émet des cris variés *tac tac tac* d'alarme surtout à la tombée de la nuit, des *tictictic tchouc...* Virtuose, le chant, émis de janvier à avril, est mélodieux, flûté, sonore et variable. La construction des nids a lieu en mars et se poursuit jusqu'en juillet. Le nid est construit dans un arbre, un buisson, voire par terre. En moyenne, la femelle y dépose 3 à 5 œufs qui seront couvés une quinzaine de jours. L'élevage des jeunes durera un mois.

Le merle est très sensible aux dérangements qui provoquent l'abandon du nid. Il est présent dans une grande variété de milieux pourvu qu'il dispose de buissons pour y construire son nid. Son alimentation est variée, des lombrics, des invertébrés divers (larves d'insectes, escargots,...), fruits et baies, des graines et des déchets de viande. Partiellement sédentaire, le merle est commun en Morvan.



Le chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)

L. : 11-12 cm ; env. : 23 cm ; p. : 13-19 g.

Angl. : Goldfinch ; all. : Stieglitz ; holl. : Putter ; ital. : Cardellino.

Très coloré, ce fringille a une face rouge et blanche et une large bande blanche à l'aile. La femelle assure la construction du nid dans une enfourchure d'arbre (feuillu), souvent un fruitier, un buisson ou une haie. Les 2 pontes sont déposées entre la fin avril et juin. Les 5 à 6 œufs sont couvés pendant 15 jours et les jeunes sont élevés 3 semaines dont 2 au nid. Il habite les boisements ouverts (bocage, lisières et clairières de forêts), mais occupe également les vergers et les parcs d'agrément. En été, des groupes familiaux se forment et explorent les friches et les bords de route à la recherche des chardons, des bardanes, des centaurees... Beaucoup d'individus rejoignent le sud de la France, l'Espagne et l'Italie pour ne revenir que fin mars. Migrateur partiel, le chardonneret élégant est commun en Morvan.



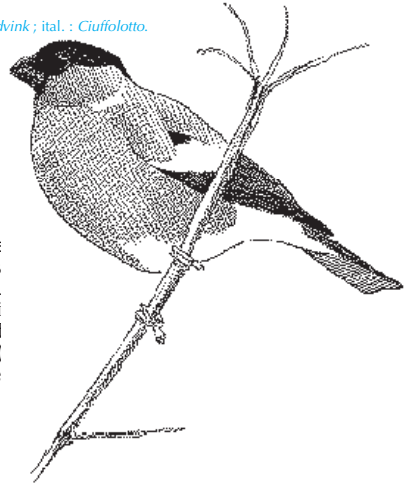


Le bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*)

L. : 14-18 cm ; env. : 28 cm ; p. : 18-36 g.

Morvan : boivin ou bôvreu ; angl. : Bullfinch ; all. : Gimpel ; holl. : Goudvink ; ital. : Ciuffolotto.

Assez gros avec un bec trapu et un cou épais, le mâle a la poitrine rouge rosé vif (plus terne chez la femelle). Le cri sifflé est typique *div uh* doux et mélancolique. Le chant peu sonore et lent est une combinaison de sifflets et notes rauques. On le rencontre dans les haies du bocage, dans les vergers, dans les parcs et en forêt. Nicheur tardif, le mâle se cantonne fin mars et la première ponte a lieu fin avril-début mai. Dans le nid dissimulé à faible hauteur dans un arbre ou un buisson, la femelle pond et couve les 4 à 5 œufs une quinzaine de jours. Après 16 à 18 jours de nid, les jeunes le quittent mais restent encore dépendants des parents une dizaine de jours. En juillet, après l'émancipation des jeunes, les bouvreuils se regroupent en petits groupes. Plutôt sédentaires, certains individus déplacent de plusieurs centaines de kilomètres. Des individus viennent renforcer nos populations au passage (octobre-fin novembre). Le bouvreuil pivoine est bien présent en Morvan.



L'alouette des champs (*Alauda arvensis*)

L. : 18-19 cm ; env. : 30-36 cm ; p. : 30-55 g.

Morvan : l'élouette ; angl. : Skylark ; all. : Feldlerche ; holl. : Veldleuwerik ; ital. : Lodola.



Cette alouette a une courte huppe érectile et des bords blancs à l'arrière des ailes et aux côtés de la queue. La reproduction débute en avril et elle monte chanter en l'air assez haut. Elle marche posément, court et s'accroupit. Les mâles ont un chant très soutenu, long, émis en vol montant, sur place et descendant *trui triri* au-dessus de leur territoire. Elle habite les espaces découverts à végétation relativement rase, les landes, les talus, les prairies et les champs. La densité d'occupation du milieu varie en fonction de sa qualité (Lemaire estime à 1,14 couples pour 10 hectares dans les prairies humides du Morvan). Chaque couple peut avoir 3 nichées dans l'année. Le nid est bien caché au sol dans une petite dépression et reçoit de 3 à 5 œufs couvés une douzaine de jours. Les poussins quittent le nid à 10 jours mais ne voleront que 10 jours plus tard. Ce passereau se nourrit de diverses graines, de plantes sauvages et cultivées, mais aussi de feuilles de blé et d'orge en hiver. Migratrice diurne et nocturne, l'alouette des champs est commune en Morvan.

L'**alouette lulu** (*Lullula arborea*) habite les landes, les friches, les prairies à moutons, les buissons et les stades initiaux de la futaie. Cette espèce est en régression dans la Nièvre. En Morvan, elle semble encore commune.



Le bruant jaune (*Emberiza citrinella*)

L. : 16-17 cm ; env. : 26-27 cm ; p. : 20-35 g.

Angl. : Yellowhammer ; all. : Goldammer ; holl. : Geelgors ; ital. : Zigollo giallo.

Distingué du **bruant zizi** (*E. cirlus*) par le croupion roux, le bruant jaune est assez grand et allongé, le dos est roux rayé tandis que la tête et le dessous sont jaunes. Il émet son chant répétitif, perché sur un poste *tsitsitsitsi-thih*. Il habite les zones agricoles ouvertes avec des haies, les lisières, les friches avec des buissons (les jeunes stades forestiers). Les mâles se cantonnent en mars. Après le choix de la femelle, la construction du nid commence fin avril. À la mi-mai, la femelle dépose 3 à 4 œufs qu'elle incubera une douzaine de jours. Les poussins sont nourris d'insectes par le couple. À la fin de leur élevage, seul le mâle s'en occupe pendant que la femelle entreprend une nouvelle ponte. Par la suite, le bruant jaune passe à un régime granivore. Les jeunes forment des bandes qui errent dans les champs de céréales jusqu'au printemps suivant. Ce bruant est très commun en Morvan.





Le tarier des prés (*Saxicola rubetra*)

L. : 12,5 cm ; env. : 21-24 cm ; p. : 14-22 g.
Angl. : Whinchat ; all. : Braunkehlchen ; holl. : Paajpe ; ital. : Stiacchio.

Migrateur transsaharien, ce turridé arrive chez nous entre la mi-avril et la mi-mai. Petit et vif à queue assez courte comme le tarier pâtre, il en diffère par un large sourcil pâle au-dessus des joues sombres et des taches blanches à la base de la queue. Il émet des cris brefs des *piup, tèt-tèt...* d'alarme. Fidèle à son site de nidification, le mâle chante bien en vue sur un arbre, un arbuste, un buisson, un piquet de clôture... Son chant gazouillé est assez cliquetant et court. Il habite les espaces découverts avec des buissons, les prairies grasses et humides et les friches. La femelle construit son nid à même le sol caché sous des herbes. Les 5 à 6 œufs sont pondus mi-mai mi-juin et sont incubés une quinzaine de jours. Le tarier des prés est un prédateur de petits insectes (sauteuses, papillons, libellules, criquets...). Mis à part la prédation et la pluviosité importante, les destructions de nichées sont fréquentes lors des fenaisons précoces. Le drainage des prairies humides est également préjudiciable à l'espèce en affectant l'entomofaune donc indirectement le tarier des prés. Le tarier des prés semble assez rare en Morvan.

Par contre, le **tarier pâtre** (*Saxicola torquata*), qui apprécie les milieux découverts avec des buissons et des herbes, est commun.



Le pipit farlouse (*Anthus pratensis*)

L. : 14,5 cm ; env. : 22-25 cm ; p. : 14-23 g.
Angl. : Meadow pipit ; all. : Wiesenpieper ; holl. : Graspietper ; ital. : Pispola.



Ce passereau terrestre est gris olive rayé dessus et dessous, et possède un ongle postérieur long. Son cri *ist* est souvent répété et permet de le distinguer du pipit des arbres. Il commence à chanter en mars. La descente en plané du vol nuptial est caractéristique. Son chant est la répétition d'une note fine suivie d'un trille final descendant. La femelle construit un nid au sol bien dissimulé dans la végétation. Les œufs sont incubés pendant 13 jours et les parents nourrissent la nichée jusqu'à son départ du nid soit 12 à 14 jours après l'éclosion. Le pipit des prés habite les tourbières, les bas-marais et les prairies humides avec un recouvrement herbacé important (Lemaire estime des densités de 1,5 couple pour 10 hectares). Hivernant très commun, ce pipit est un nicheur assez commun en Morvan contrairement au reste de la Bourgogne. L'espèce est sensible aux hivers rigoureux et est menacée par le drainage, par le boisement des landes et par les fenaisons précoces (il y a une seconde ponte possible en juillet).

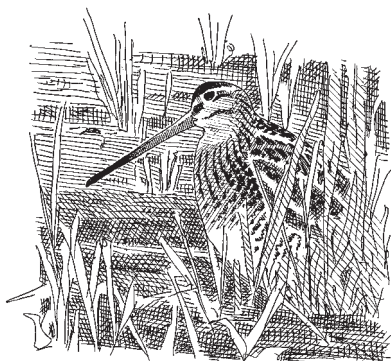
Le **pipit des arbres** (*A. trivialis*) habite les lisières, les clairières et les prés boisés. Visiteur d'été commun, il gagne les savanes d'Afrique tropicale à la mauvaise saison.



La bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)

L. : 25-27 cm ; env. : 44-47 cm ; p. : 75-180 g.
Angl. : Snipe ; all. : Bekassine ; holl. : Watersnip ; ital. : Beccaccino.

Plus petite que la bécasse, elle a un plumage cryptique et un long bec droit caractéristique des limicoles. En cas de danger, elle se tapit puis décolle en zigzaguant et criant un *rètsch* rude. Active surtout au crépuscule, on la rencontre en petits groupes au passage et en hiver. Le vol nuptial est caractéristique, elle s'élève en l'air et pendant la plongée oblique, les rectrices externes très écartées produisent un son vibrant, « le chevrotement ». Le chant est un *tickup tchiké* répété en tic-tac monotone. Le nid est bien caché dans une touffe d'herbes, de joncs ou de carex en terrain très humide. Elle a une ponte annuelle en avril-mai de 4 œufs. Les 2 adultes élèvent chacun une partie des poussins. À 3 semaines, c'est leur premier envol et ils ne seront émancipés qu'un mois et demi plus tard. Nicheuse rare en France, sa population est menacée par l'assèchement des milieux favorables, la disparition des marais, des tourbières et des prairies humides. Encore nicheuse très rare en Morvan (en 1995, le PNRM a recensé seulement deux couples nicheurs), la bécassine des marais est commune en migration.



Le bocage : des haies, des prairies et des champs



D.S.

Le hibou moyen-duc

a eu une bonne reproduction en 1993 et 1996.



Juvénile.



D.S.



Le faucon crécerelle

est moins fréquent en Morvan qu'à sa périphérie (Auxois, Bazois).



F.S.

La pie-grièche écorcheur

ou Jacques des brosses
(brosses = haies en morvandiau).



C.C.

La pie-grièche grise

est rare en Bourgogne.



D.S.

La fauvette à tête noire.

Sans doute la fauvette la plus abondante.



F.S.

La corneille noire

fréquente les zones cultivées.



F.S.

Le corbeau freux.

Très grégaire, il niche en colonie.



F.S.

La huppe fasciée

est plus fréquente à la périphérie du massif.



F.S.

Le chardonneret élégant

peut former de grandes troupes durant l'hiver.



F.S.

Le bouvreuil pivoine.

Les nicheurs locaux sont sédentaires.



F.S.

Le verdier d'Europe

est un nicheur commun.

Le bocage : des haies, des prairies et des champs



FC

Le pouillot véloce.
Fréquenté tous les types
de milieux arborés.



CC

Le bruant jaune
est un chanteur très assidu
« tsitsitsitsi-thih ».



FC

Le bruant zizi.
Migrateur partiel,
il affectionne les haies touffues.



D.S.

Le pipit farlouse.
La descente en vol plané de la parade nuptiale
est caractéristique.



CC

La locustelle tachetée.
Espèce de milieu humide,
elle apprécie les zones tourbeuses à sphaignes.



CC

La bécassine des marais.
Nicheuse rare, ses parades nuptiales sont spectaculaires.
Le mâle chevrote.



D.S.

Le vanneau huppé
peut former des groupes de plus de 200 individus en hiver.
Ce limicole niche dans les prairies humides.



FS

Le tarier des prés
vient à manquer quand le milieu
n'est pas assez ouvert.



D.S.

L'alouette des champs
vit dans les espaces bien découverts
à végétation rase.



CC

La perdrix rouge
recherche les milieux moins
dégagés que la perdrix grise.

LES OISEAUX DES RUISSEAUX, DES RIVIÈRES, DES LACS ET DES ÉTANGS

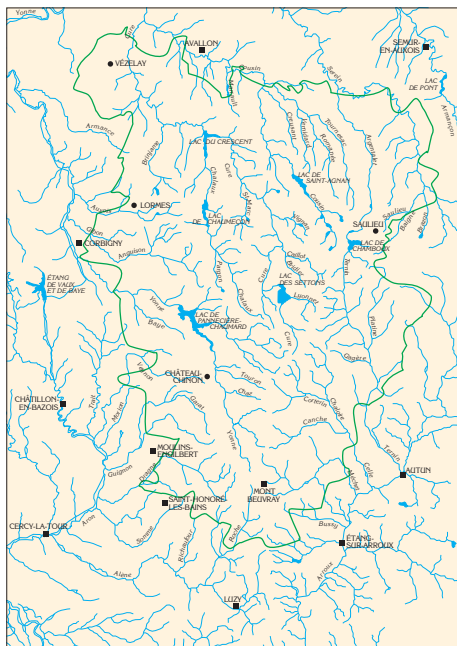
Les rivières et petits cours d'eau rapides : des eaux vives (milieux lotiques).



D.S.

Un merle d'eau, le cincle plongeur, est un oiseau caractéristique des petits cours d'eau rapides.

De par son relief, l'imperméabilité du sol (socle cristallin), l'absence d'infiltration des eaux en profondeur et l'abondance des précipitations, le Morvan possède un réseau hydrographique très dense et complexe. Les vallées sont alimentées par de multiples petits cours d'eau. Les eaux y sont généralement fraîches, bien oxygénées, vives et non polluées. Elles abritent une faune aquatique typique des eaux de bonnes qualités comme la bergeronnette des ruisseaux et le cincle plongeur, oiseaux caractéristiques des cours d'eau supérieurs, torrents et ruisseaux du haut des bassins versants.



Le réseau hydrographique

Le Morvan participe à l'alimentation de deux grands bassins versants français, ceux de Seine-Normandie et de Loire-Bretagne. L'important réseau hydrographique assure l'existence de vastes complexes de zones humides d'intérêts biologiques majeurs.

Les étangs et les lacs : des eaux calmes et dormantes (milieux lenticques).

Le Morvan est caractérisé par la présence de nombreux étangs. Ils sont tous artificiels et pour la plupart créés sur le lit mineur des cours d'eau. Une grande partie d'entre eux doit son origine au flottage du bois commencé au XVII^e siècle ; cependant, depuis une cinquantaine d'années, de nombreux petits plans d'eau ont été créés pour le loisir.

Le Morvan possède également six grands lacs artificiels :

- le lac des Settons (320 ha, ancien lac de flottage et utilisé actuellement pour les loisirs) ;
- le lac de Pannecièrre (520 ha, construit pour la régulation des eaux de la Seine) ;
- le lac de Chaumeçon (135 ha, production électrique, E.D.F.) ;
- le lac du Crescent (165 ha, production électrique, E.D.F.) ;
- le lac de Saint-Agnan (142 ha, alimentation en eau potable) ;
- le lac de Chamboux (75 ha, alimentation en eau potable).



D.S.

L'étang Taureau de la Maison du Parc (Saint-Brisson)

Comme beaucoup d'étangs morvandiaux, il a servi pour le flottage des bois.

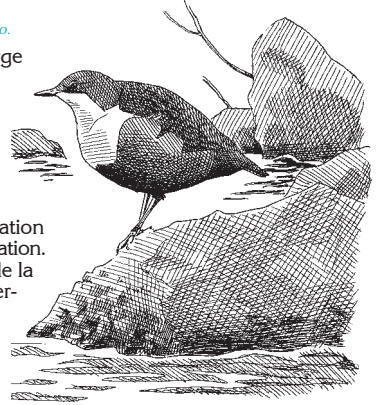
La faible productivité dans des lacs et des étangs du Morvan ne permet pas l'installation d'une faune riche ; toutefois, ces retenues d'eau jouent un rôle important dans l'hivernage des oiseaux d'eau. La grande superficie et la profondeur des grandes retenues comme le lac de Pannecièrre font qu'ils ne gèlent pratiquement jamais en totalité, servant ainsi de refuge pour les oiseaux d'eau lors des hivers rigoureux.



Le cincle plongeur (*Cinclus cinclus*)

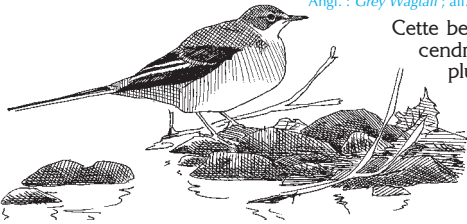
L. : 18 cm ; env. : 26-30 cm ; p. : 53-76 g.
Angl. : Dipper ; all. : Wasseramsel ; holl. : Waterspreeuw ; ital. : Merlo acquaiolo.

Ce merle d'eau, trapu à queue courte, noir et brun avec un large plastron blanc, est le seul passereau réellement aquatique. Il vole au ras de l'eau en émettant un cri bref *zit zet* ou *tzett*. Son chant est un mélange de phrases grinçantes et explosives et de gazouillis qui peut être entendu quasiment toute l'année. Il construit un nid très volumineux en mousse, garni d'herbes et de feuilles. Il est installé dans un trou des berges, sous un pont, dans un lavoir ou un nichoir (S.O.B.A., P.N.R.M.). La première ponte (3 à 6 œufs) a lieu la première quinzaine de mars. L'incubation dure 16 à 17 jours. Le cincle plongeur est fidèle à son site de nidification. Il va chercher sous l'eau, en plongeant ou marchant sur le fond de la rivière, les vers, les larves d'insectes (trichoptères, éphémères, perlidés), les petits crustacés et les mollusques. Sédentaire, il peut cependant se déplacer quand l'eau est gelée. Habitant des ruisseaux torrentueux, le cincle plongeur trouve en Morvan ses milieux de prédilection. Commun, le Morvan est un des hauts lieux bourguignons pour observer les acrobaties de ce clown.



La bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)

L. : 18-19 cm ; env. : 25-27 cm ; p. : 14-25 g.
Angl. : Grey Wagtail ; all. : Gebirgstelze ; holl. : Grote gele kwikstaart ; ital. : Ballerina gialla.

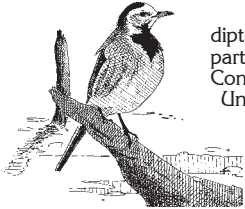


Cette bergeronnette à poitrine jaune a le manteau et le dos gris cendré contrastant avec des ailes noir brunâtre. Le mâle en plumage nuptial revêt une gorge noire. Le cri est un *tsitt tsitt*.

Ce « hochequeue jaune » (elle hoche fréquemment la queue et l'arrière du corps) réapparaît au mois de mars sur les sites de nidification. Elle niche toujours près de l'eau dans un trou de mur, de berge, un rocher, un pont ou un vieux nid de cincle. Elle installe dans son nid de mousse sa première ponte (4 à 6 œufs) en avril ou mai. Elle se nourrit entre les pierres aux bords des

cours d'eau d'insectes (éphéméroptères, plécoptères, trichoptères et diptères...). Son habitat préférentiel est les parties amont des cours d'eau. Migrateur partiel, elle rejoint les basses vallées quand les rigueurs de l'hiver sont trop marquées. Commune en Morvan, on la rencontre dans les mêmes biotopes que le cincle plongeur.

Une autre bergeronnette commune, la **bergeronnette grise** (*M. alba*) ou branle-cou ou lavandière peut se rencontrer au bord de l'eau, cependant son habitat est plus étendu et varié. Elle recherche des terrains nus ou ras comme les abords des habitations, des pelouses, des prairies rases ou encore les coupes à blanc pour vivre.

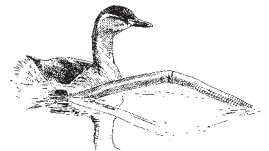
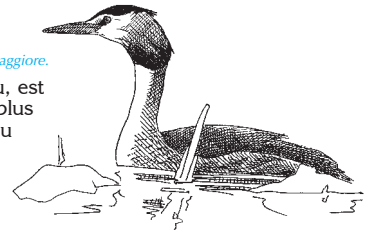


Le grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

L. : 46-51 cm ; env. : 85-90 cm ; p. : 650-1400 g.
Angl. : Great Crested Grebe ; all. : Haubentaucher ; holl. : Fuut ; ital. : Svasso maggiore.

Ce grand oiseau d'eau plongeur, au corps massif et au long cou, est facilement observable surtout lors des cérémonies nuptiales. Le plus grand des grèbes se reconnaît facilement à sa huppe noire, son cou blanc et au printemps aux touffes de plumes rousses et noires de chaque côté de la tête. Les couples occupent les plans d'eau en février-mars. Le nid flottant est ancré à la végétation à partir d'avril. Les œufs peuvent être prédatés par les corneilles et les surmulots et les pontes de remplacement ne sont pas rares. Les jeunes sont nourris pendant 3 mois. Très bruyant au printemps, il pousse des cris variés, caquètements et ronflements *kèk-kèk-kèk*. Essentiellement piscivore, il plonge régulièrement et nage longtemps sous l'eau pour capturer des poissons de petites tailles. Migrateur partiel, des individus nordiques viennent hiverner chez nous et des rassemblements de 20 à 40 individus peuvent être observés sur les lacs morvandiaux en hiver. L'espèce est en expansion en France. En Morvan, le grèbe huppé a bénéficié de la création des multiples retenues d'eau.

Dans les petits étangs, on rencontre un petit grèbe, le **grèbe castagneux** (*Tachybaptus ruficollis*). Plus farouche que le grèbe huppé, sa présence est généralement signalée par son « chant » en trille aigu et souvent prolongé. Les cris sont des *tididi* et *ouit-ouit* brefs. Ce migrateur partiel est commun.

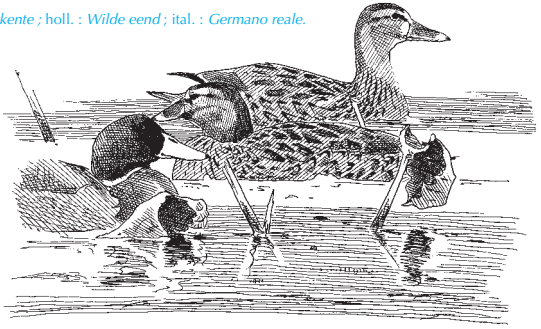




Le canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

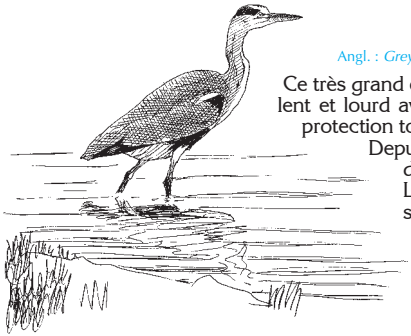
L. : 50-65 cm ; env. : 81-98 cm ; p. : 750-1570 g.
Morvan : *Canaird, cainard* ; angl. : *Mallard* ; all. : *Stockente* ; holl. : *Wilde eend* ; ital. : *Germano reale*.

Gros canard, le mâle a la tête verte, un collier blanc et une poitrine brune. La femelle est brune avec de l'orange sur le bec et une queue blanchâtre. C'est le plus commun des canards de surface et le plus connu, il est largement répandu dans notre pays. Le mâle émet un *Quèck* et la cane *coïn-coïn*. Les couples sont formés à l'automne et se cantonnent dès février. Les pontes (8-12 œufs) débutent généralement en mars et sont incubées 28 jours par la cane. Elle élève les poussins 2 mois. De mauvaises conditions météorologiques et la prédation habituelle des œufs par les corvidés entraînent des pontes de remplacement fréquentes, et il n'est donc pas rare d'observer des jeunes non volants en août, voire septembre. Plutôt sédentaire chez nous, en hiver les oiseaux indigènes se mêlent avec les visiteurs d'hiver et il n'est pas rare de voir de gros rassemblements d'individus (plus de 200 individus sur l'étang Taureau à Saint-Brisson ont déjà été observés). S'il niche préférentiellement dans de nombreux étangs du Morvan et les grands réservoirs, un comportement de pionnier et d'opportuniste lui permet de s'installer aux bords des ruisseaux, rivières et mares. D'origine sauvage ou issue d'élevage, la population nicheuse du canard colvert est en augmentation en France. Elle peut être menacée par la pollution génétique due aux lâchers cynégétiques d'oiseaux d'élevage de qualité médiocre. Commun en Morvan, la création de nombreux plans d'eau a favorisé l'espèce.



Le héron cendré (*Ardea cinerea*)

L. : 90-98 cm ; env. : 175-195 cm ; p. : 1200-1900 g.
Angl. : *Grey Heron* ; all. : *Fischreiher* ; holl. : *Blauwe reiger* ; ital. : *Airone cinereo*.



Ce très grand oiseau gris qui se déplace lentement au bord de l'eau, au vol lent et lourd avec le cou replié, nous est maintenant familier. Grâce à sa protection totale, ses effectifs ont retrouvé des populations acceptables.

Depuis 1974, la population française du plus grand des hérons d'Europe a quadruplé ses effectifs et tend vers une stabilisation. Le héron cendré émet des cris rauques et graves *khrrèèik* souvent en vol. Il niche en colonie, la héronnière, à la cime des arbres (chênes, peupliers et également résineux), mais il peut nicher à quelques mètres du sol dans un saule en queue d'étang. Les couples ne durent qu'une saison. La restauration ou la construction des nids volumineux s'effectue en janvier. La ponte a lieu de fin-février à mars ou encore avril (3 à 5 œufs bleu vert pâle). Les jeunes nidicoles sont

couverts d'un long duvet gris blanchâtre. Seulement 2 à 3 jeunes atteindront le stade de l'émancipation après 8 semaines d'élevage. L'envol des nichées a lieu en juin. Il pêche et chasse à l'affût ou bien en marchant lentement dans tous les milieux humides et les champs venant d'être moissonnés. La collecte de proies (essentiellement des poissons mais également des grenouilles, serpents, mollusques, insectes, vers et même des petits rongeurs) peut avoir lieu à 15 voire 30 cm de la héronnière. Les besoins alimentaires quotidiens sont de 240 g par adulte. Migrateur partiel, des individus du nord de l'Europe viennent hiverner chez nous. Le héron cendré est commun en Morvan.



Le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*)

L. : 16-17 cm ; env. : 24-26 cm ; p. : 34-46 g.
Angl. : *Kingfisher* ; all. : *Eisvogel* ; holl. : *ijsvogel* ; ital. : *Martin pescatore*.

Ses couleurs vives permettent de le distinguer aisément : le dessus bleu et vert brillant métallique, le ventre rouge vif et un long bec en poignard. En volant très rapidement au-dessus de l'eau, il pousse des cris perçants et aigus *tih - tiiht*. Perché à l'affût ou en faisant du surplace, il chasse les petits poissons (environ 7 cm), les petits crustacés et autres arthropodes aquatiques. Le couple creuse le terrier dans une berge abrupte ou parfois dans un talus assez loin de l'eau (cas d'un étang à Champeau où le nid était construit dans un abrupt à plus de 10 m de l'eau). Ce terrier de 30 à 90 cm de profondeur aboutit à une petite chambre où la femelle y déposera ses 5 à 7 œufs blancs fin mars. Les deux sexes effectuent la couvaison et auront 2 à 3 nichées par an. Généralement, les martin-pêcheurs vivent en couples territoriaux. Leurs effectifs sont limités par les contraintes du milieu et peuvent subir de lourdes pertes lors des hivers rudes (périodes de gel prolongé). Le martin-pêcheur fréquente tous les milieux d'eau douce, du petit ruisseau aux grands lacs. Ce magnifique oiseau est commun en Morvan.

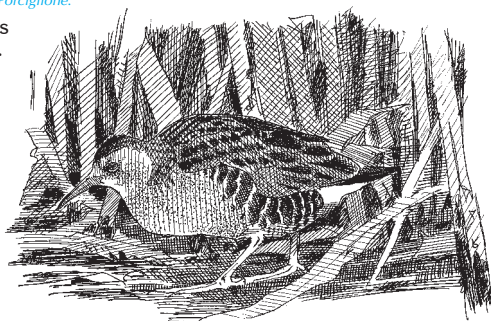




Le râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

L. : 23-28 cm ; env. : 38-45 cm ; p. : ♂ 90-190 g - ♀ 75-140 g.
Angl. : Water Rail ; all. : Wasserralle ; holl. : Waterral ; ital. : Porciglione.

Typique par son long bec rouge et par sa voix, ses flancs sont marbrés et le dessous de sa queue blanc. Il est repérable à sa voix qui ressemble à un porcelet que l'on égorge « *kruïh-kruïh-kruïh* ». Oiseau discret, ses couinements sonores peuvent être entendus toute l'année et facilitent l'évaluation des effectifs nicheurs. Ce râle vit dans la végétation aquatique dense, les lieux marécageux des bords d'étangs, de lacs et des cours d'eau lents. Le nid est bien caché et invisible par le dessus pour contrer les prédatrices venues du ciel. Pour éviter les inondations, il surélève son nid installé dans une touffe de laiches, dans les roseaux ou dans les prairies humides. Le drainage des zones humides lui est néfaste. La femelle couve 4 à 7 œufs durant 20 jours. Les poussins, nidicoles les 5 premiers jours, sont émancipés 5 semaines plus tard et volants à 10 semaines. Le râle d'eau consomme surtout des petits animaux tels les insectes aquatiques, les mollusques, les vers et les sangsues. Sédentaire et migrateur partiel, ses effectifs sont rejoints en hiver par un fort afflux d'oiseaux venus d'Europe centrale et d'Europe du Nord. Présent en Morvan, son statut est à définir.



La foulque macroule (*Fulica atra*)

L. : 36-38 cm ; env. : 70-80 cm ; p. : ♂ 610-1 200 g - ♀ 500-1 150 g.
Angl. : Coot ; all. : Blässhuhn ; holl. : Meerkoet ; ital. : Folaga.



Facile à observer, ce gros oiseau à tête ronde a un plumage gris ardoise. Son bec et une plaque frontale blancs permettent de reconnaître aisément ce rallidé. De longs doigts lui permettent de marcher sur la végétation flottante. Le cri est caractéristique : un *Keuw* ou *Këf* bref et sonore et un *pix* dur et explosif.

Le couple construit une sorte de plateau flottant volumineux entouré d'eau constitué de roseaux, de branchettes, etc. La femelle y dépose, entre la mi-mars et août, 6 à 12 œufs gris clair couvés par le couple.

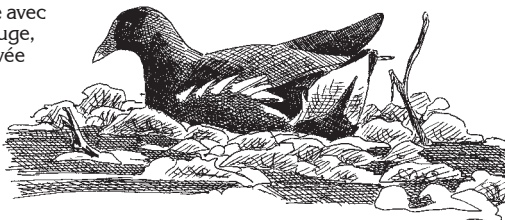
Les poussins nidifuges sont couverts d'un duvet noir sur le corps rouge orangé au cou et à la tête. La foulque plonge pour se nourrir et pâture sur les prés riverains. Principalement herbivore, elle consomme aussi des insectes, des vers et des petits mollusques. Cet hôte typique des étangs préfère les plans d'eau plus vaste que la poule d'eau. Grégaire en hiver, ses populations sont renforcées à cette saison par les oiseaux nordiques. Non menacée, la foulque macroule est commune en Morvan.



La gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*)

L. : 32-35 cm ; env. : 50-55 cm ; p. : ♂ 260-490 g - ♀ 190-375 g.
Angl. : Moorhen ; all. : Teichhuhn ; holl. : Waterhoen ; ital. : Gallinella d'acqua.

Très répandu, ce rallidé, à l'allure d'une petite poule avec de hautes pattes, de longs doigts et un bec rouge, court rapidement à terre. Elle nage la queue relevée en hochant nerveusement la tête. Son réperatoire sonore est varié, *krrou* explosif *kr-r-rk* rauque *kik... kèk...* répétés *kittick... krèk-krèk-krèk...* gloussants. La poule d'eau niche dans les roselières et les buissons près de l'eau. La période de ponte s'étale de mi-avril à début août, et avec 2 ou 3 couvées par an, on peut rencontrer des poussins de mai à septembre. Opportuniste et malgré un naturel farouche, elle s'aventure à l'agrainoir aux canards. Sensible aux hivers rigoureux, ses effectifs peuvent connaître des reculs importants. Sédentaire, les effectifs sont renforcés par des individus nordiques. La gallinule poule d'eau est commune en Morvan.



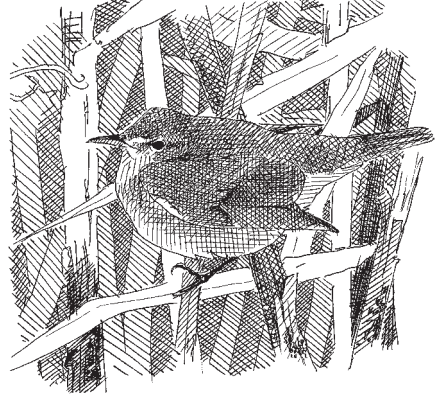


La rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*)

L. : 12-13 cm ; env. : 19 cm ; p. : 9-17 g.

Angl. : Reed Warbler ; all. : Teichrohrsänger ; holl. : Kleine karekiet ; ital. : Cannaiola.

Cette fauvette des marais est la plus répandue des rousserolles. Le dessus brun, dessous blanc roussâtre et un cercle orbital pâle permettent de l'identifier. Le chant répète 2-3 fois les motifs *tchrrric-tchrric tièc-tièc-tièc...* Le mâle, monogame, arrête de chanter une fois accouplé. Ce petit insectivore à bec fin se déplace beaucoup dans la végétation palustre. Le nid est suspendu aux roseaux ou dans les plantes herbacées à tige rigide comme la reine des prés. C'est une petite corbeille dont les parois prennent assises sur 2 ou 3 tiges. La ponte s'effectue dès leur retour d'Afrique Tropicale, fin avril-mai. Les 4 œufs sont couvés une dizaine de jours. Une seconde ponte peut avoir lieu. Les poussins de 10 jours quittent le nid avant de savoir voler et seront émancipés 12 à 15 jours plus tard. L'espèce se nourrit surtout d'arthropodes (insectes et araignées), mais également de petits mollusques comme les limnées. Le coucou gris est un parasite classique des fauvettes des roseaux. Grande migratrice, la rousserolle effarvate quitte nos régions en août, mais la migration post-nuptiale s'étale jusqu'en octobre. Elle regagne par étapes ses quartiers d'hiver d'Afrique Tropicale.



Le milan noir (*Milvus migrans*)

L. : 45-55 cm ; env. : 160-180 cm ; p. : 630-940 g.

Angl. : Black kite ; all. : Schwarzer Milan ; holl. : Zwarte wouw ; ital. : Nibbio bruno.



Grand rapace d'aspect sombre et à queue légèrement échancrée, le milan noir émet un sifflement tremblé *hie-huhuhuhuhu*. Il vit près des lacs et des cours d'eau où il construit une aire volumineuse en lisière de forêt, en boqueteaux ou dans un arbre isolé. Ce nid de branches peut être muni de vieux chiffons, de plastiques ou autres déchets qu'il récupère dans les décharges. La ponte (2 à 3 œufs) a lieu en avril et la migration s'amorce fin juillet, à l'envol des jeunes pour se terminer fin août. Des vols migratoires de plusieurs individus s'observent régulièrement. Essentiellement charognard, il visite quotidiennement les étangs et les lacs à la recherche de poissons morts ou délaçés sur l'eau. On peut l'observer en troupe près des décharges (Montsauche) et après la fenaison en compagnie des buses et des milans royaux. Grand migrateur, l'espèce est de retour dès le mois de mars. Absent du nord et du nord-ouest de la France, nicheur en Morvan, la population de milans noirs semble en bonne santé.



Le milan royal (*M. milvus*) a un plumage contrasté et une queue très fourchue. C'est également un opportuniste dans son régime alimentaire. Il consomme des petits mammifères, des poissons, des oiseaux, des reptiles et des invertébrés. Les migrateurs vont hiverner en Espagne, parfois au Maghreb, cependant, des individus restent chez nous toute l'année. Le milan royal est assez commun en Morvan.

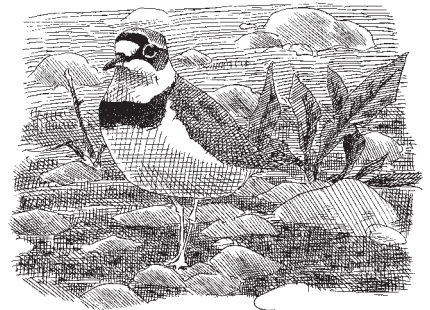


Le petit gravelot (*Charadrius dibius*)

L. : 14-15 cm ; env. : 42-48 cm ; p. : 30-55 g.

Angl. : Little Ringed Plover ; all. : Flussregenpfeifer ; holl. : Kleine plevier ; ital. : Corriere piccolo.

Les gravelots sont de petits pluviers à dessous blanc et à tête bariolée. Petit limicole, le petit gravelot a un cercle orbital jaune, des pattes roses chair et une bande pectorale noire. Il se déplace souvent en courant et pousse à l'envol un bref *piu* typique. Les cris territoriaux sur le site de nidification commencent par un *grèè-grèè...* Il habite les bords des eaux douces, les plages de graviers où il niche. Il pond dans une cuvette grattée 4 œufs gris jaunâtre tachetés. Les jeunes nidifuges éclosent après 24-25 jours d'incubation. Migrateur nocturne, l'espèce arrive en France en avril-mai et repart à la mi-juillet-août. Le petit gravelot se rencontre sur l'ensemble du territoire français mais évite les zones de montagnes (Alpes, Pyrénées et sud du Massif central). En Morvan, il est rare. En 1996, des adultes alarmants ont été observés au lac des Settons et un adulte au sud de Château-Chinon.



Les ruisseaux, les rivières, les lacs et les étangs



D.S.

Le cincle plongeur.

Seul passereau réellement aquatique, il est capable de marcher sous l'eau.



D.S.

La bergeronnette des ruisseaux.

Migratrice partielle, elle rejoint les basses vallées quand l'hiver est trop rude.



D.S.

Le martin-pêcheur

fréquente tous les milieux d'eau douce.



D.S.

Le héron cendré

niche en colonie dans les arbres.



D.S.

Le petit gravelot (juvénile).

Rare en Morvan, il a été observé au lac des Settons.



D.S.

Le chevalier guignette

est régulièrement observé le long de la Cure.



D.S.

Le busard des roseaux (femelle).

Mâle (en médaillon). Très rare, quelques observations sont notées en Morvan.



D.S.

Le milan noir.

Grand migrateur, il est de retour en mars.

Les lacs et les étangs



La foulque macroule (en médaillon, nid flottant).
Ses populations sont renforcées en hiver par des oiseaux nordiques.



La gallinule poule d'eau.
Très répandue, un petit étang lui suffit pour s'installer.



Le fuligule milouin.
L'espèce a connu une expansion en France dans les années 1950.



Canards colverts.
La création de nombreux plans d'eau a favorisé l'espèce.



Le cygne tuberculé.
En hiver, de petites troupes sont observées (ex. : Pannicière).



Le grèbe huppé
est un grand oiseau d'eau plongeur en expansion.



Grèbes castagneux.
Plus farouche que le grèbe huppé, des petites troupes s'observent sur les lacs en hiver.



La rousserole effarvate
est la fauvette des marais la plus répandue.



Le bruant des roseaux (femelle).
L'espèce peut s'établir dans un buisson le long d'un gros fossé d'assainissement.

LES OISEAUX DES VILLAGES ET DES HAMEAUX



D.S.

Le bourg de Lavault-de-Frétoy.

Ce qui frappe en Morvan, c'est la dispersion de l'habitat. Elle s'accroît au fur et à mesure que l'on pénètre dans le massif. La population agglomérée passe de 57 % jusqu'à 300 m d'altitude à 19 % au-dessus de 600 m. Les habitats réunis en un bourg groupent moins du tiers de la population du Morvan. L'omniprésence de l'eau sur le massif a permis à l'homme de choisir aisément où s'installer, soit quasiment partout. C'est à partir du XII^e siècle que les domaines ruraux commencent à s'implanter en Morvan. Les défrichements et les déboisements

s'intensifient au Moyen Âge. Les abbayes (Cîteaux, Cluny...) et les seigneurs font venir des familles pour défricher et mettre en valeur des clairières agricoles ouvertes dans la forêt, créant ainsi des petites agglomérations paysannes autour du domaine seigneurial. Ces implantations prennent fin quand le bois prend de la valeur pour chauffer Paris à la seconde moitié du XVI^e siècle. Les seigneurs cessent alors de concéder aux paysans des espaces pour défricher (fin des droits d'usage) et le paysage des hameaux est alors fixé dans ses grandes lignes.



D.S.

Hameau du Haut-Morvan.



D.S.

*Hameau du Bas-Morvan
Eschamp, surplombant les prairies humides.*

Généralement, le village et les hameaux sont installés sur les replats entre les sommets et les vallées. Autour des hameaux, les clairières de dimensions réduites sont de véritables enclaves dans la forêt. On compte sur le périmètre du Parc de 800 à 900 unités d'habitation (villages, hameaux et fermes isolées).

Les milieux construits intéressent principalement les espèces qui fréquentaient à l'origine, les rochers, les falaises et les cavités, et se sont mises à cohabiter avec l'homme. L'habitat dispersé explique la présence et la large répartition de ces espèces liées à l'habitat humain comme l'effraie des clochers, le rougequeue noir, les hirondelles rustique et de fenêtre, le moineau domestique ou encore la dernière venue, la tourterelle turque.

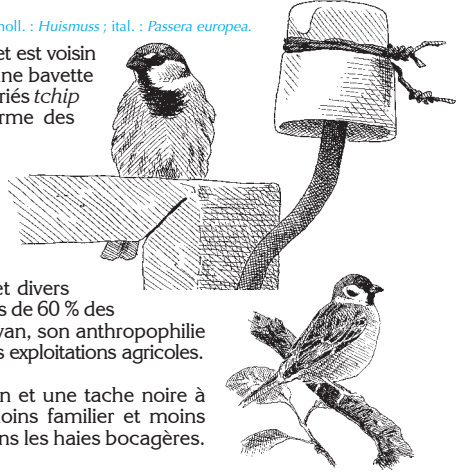


Le moineau domestique (*Passer domesticus*)

L. : 13-15 cm ; env. : 25 cm ; p. : 25-35 g.

Morvan : le mouëneau ; angl. : House Sparrow ; all. : Haussperling ; holl. : Huismus ; ital. : Passera europea.

Comme tous les passereaux, le moineau a un bec conique et est voisin des tisserins. Très répandu, le mâle a une calotte grise et une bavette noire, caractères absents chez la femelle. Il émet des cris variés *tchïp tchïss piap*. Sédentaire et sociable toute l'année, il forme des dortoirs bruyants en hiver et niche en petite colonie toute l'année. Il fabrique un nid d'herbes sèches garnies de nombreuses plumes. Il effectue 2 à 3 pontes par an de 4 à 6 œufs chacune. Les jeunes nidicoles quittent le nid à 15 jours. Essentiellement granivore (surtout des céréales), il consomme également des jeunes pousses, des petits fruits, des insectes (15 à 30 % du régime alimentaire de l'adulte et près de 80 % pour les poussins) et divers déchets (pain, suif...). Le moineau domestique constitue près de 60 % des oiseaux capturés par la chouette effraie. Commun en Morvan, son anthropophilie lui a permis de bien s'établir. On le rencontre surtout dans les exploitations agricoles.

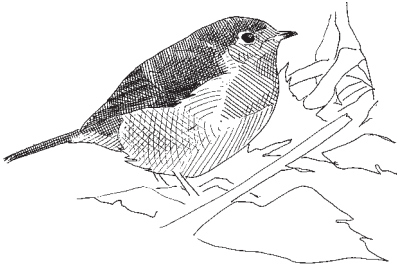


Le **moineau friquet** (*P. montanus*) a une calotte marron et une tache noire à l'arrière de la joue. Les sexes sont semblables. Il est moins familier et moins commun que le moineau domestique. On le rencontre dans les haies bocagères.

Le rougegorge familier (*Erithacus rubecula*)

L. : 14 cm ; env. : 20-22 cm ; p. : 14-23 g.

Morvan : Béron, reuche ; angl. : Robin ; all. : Rotkehlchen ; holl. : Roodborst ; ital. : Pettiroso.



Cet petit turdité se voit facilement. Sa face et son plastron rouge orangé lui ont valu son nom. Il émet des cris secs et répétés rapidement *tictictictic, tsit, tsit... tsissit*. Il chante presque toute l'année de courtes phrases variées gazouillées à tonalité aiguë et fine. Son nid est une boule de mousses, de feuilles et d'herbes, installée à même le sol ou dans une cavité. La femelle y dépose 6 œufs courant avril qu'elle couvera une quinzaine de jours. Une seconde ponte suit généralement. Insectivore à la belle saison, c'est en hiver que les fruits constituent la base de son alimentation et que l'on peut facilement observer ce solitaire à la mangeoire (un seul rougegorge par jardin). Le rougegorge est ubiquiste. Oiseau forestier, il s'est bien adapté au bocage et au jardin. Il est tout aussi abondant en feuillu qu'en résineux (Marion

a estimé à 11 couples pour 10 hectares dans une vieille hêtraie chênaie, 9 pour une jeune futaie de Douglas de 40 ans et 8 pour une jeune futaie de 20 ans). Sédentaire, des visiteurs d'hiver venant d'Angleterre, du nord et de l'est de l'Europe hivernent chez nous. Non menacé, le rougegorge est très commun.

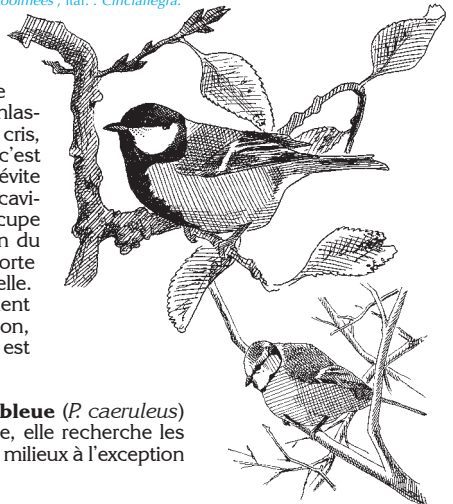


La mésange charbonnière (*Parus major*)

L. : 12-14,5 cm ; env. : 21-23 cm ; p. : 15-22 g.

Morvan : Larderi, lardri ; angl. : Great Tit ; all. : Kohlmeise ; holl. : Koolmees ; ital. : Cinciallegra.

Commune et familière, cette grande mésange a la face ventrale jaune avec une bavette noire prolongée en une raie verticale, une calotte sombre, des joues blanches et une tête noire. Son répertoire vocal est très varié, elle chante dès les belles journées de janvier une répétition inlassable de 2 à 3 syllabes *ttidè-ttidè* ou *ttipu - ttipu...* Ses cris, *tuic, tuik* ou *pink-pink* suivis de *dtididi dèdèdè*. Ubiquiste, c'est une espèce commune des bois et des jardins. Elle évite cependant les plantations de résineux. Elle a besoin de cavités pour nicher et c'est sans aucun doute l'oiseau qui occupe le plus facilement le nichoir. Sédentaire, la construction du nid est l'œuvre de la femelle début avril. La ponte comporte 8 à 10 œufs incubés une quinzaine de jours par la femelle. Les deux parents s'occupent des poussins dont seulement 50 à 70 % prendront leur envol. Insectivore à la belle saison, elle devient granivore en hiver. La mésange charbonnière est très commune en Morvan.



Une autre mésange largement répandue, la **mésange bleue** (*P. caeruleus*) peut s'observer sur les mangeoires en hiver. Cavernicole, elle recherche les cavités pour nicher et on peut la rencontrer dans tous les milieux à l'exception des forêts sombres de conifères.

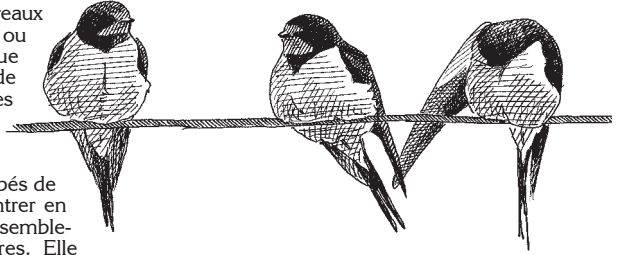


L'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

L. : 17-19 cm ; env. : 32-34 cm ; p. : 16-24 g.

Morvan : Aironnelle ; angl. : Swallow ; all. : Rauchschnalbe ; holl. : Boerenzwaluw ; ital. : Rondine.

Les hirondelles sont des petits passereaux chassant en vol. L'hirondelle rustique ou hirondelle de cheminées a une queue très fourchue et un corps effilé avec de toutes petites pattes. Les longues ailes pointues permettent un vol souple et adroit à la recherche des insectes. Son cri est un *tsiutt* et le chant est un long gazouillis entrecoupés de trilles. Grégaires, on peut les rencontrer en grand nombre surtout lors des rassemblements de migration et les roselières. Elle chasse partout avec cependant une préférence pour les dessus de cours d'eau, les étangs mais également les prairies humides. Le nid est une demi-coupe façonnée de boue et de « paille ». Le mâle et la femelle le construisent dans les étables, les écuries ou dans des remises, si l'on prend soin de leur laisser un accès... L'hirondelle rustique est bien représentée en Morvan.



L'hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) a un dos noir bleu coupé par le croupion blanc et la face ventrale blanche. Le nid est maçonné et fermé, l'orifice est au sommet. Il est généralement construit sous un avant-toit, une corniche, un coin de fenêtre... Commune en Morvan, des nids sont bien visibles à la maison du Parc.

Le rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)

L. : 14,5 cm ; env. : 23-26 cm ; p. : 14-18 g.

Angl. : Black Redstart ; all. : Hausrotschwanz ; holl. : Zearte roodstaart ; ital. : Codirosso spazzacamino.

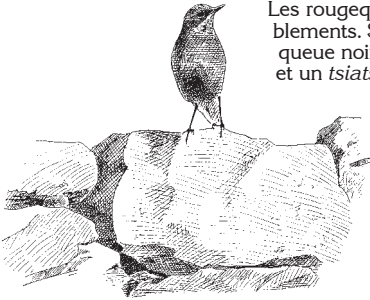


Les rougequeues ont le croupion et la queue roux vif animés par des tremblements. Souvent familier, dressé sur un toit, une cheminée, un fil, le rougequeue noir fait entendre sa voix : un *tsip* bref et *tictictictic* rapide, *tsitsiseri* et un *tsiatsia* final. La queue est rousse orangée comme le croupion et les sous-caudales, le plumage est gris ou noir dessus et dessous.

Le mâle est noir avec une tache blanche sur l'aile, tandis que la femelle est plus grise avec des ailes sombres. Il niche dans les trous de murs, les vieux nids d'hirondelles rustiques, sous une poutre ; il accepte volontiers les nichoirs mis à sa disposition et une simple planche (30 x 20 cm) clouée sur une poutre pour former un L lui suffit. Il peut effectuer 3 pontes successives d'avril à juillet. Les 4 à 5 œufs sont incubés une quinzaine de jours et les petits quittent le nid après un séjour de 12 à 20 jours. La reproduction dépend des conditions météorologiques ; en effet, il est sensible aux froids et aux pluies prolongées.

Rupicole, l'espèce a progressé à la faveur des constructions humaines qui lui fournit des sites de nidification rappelant son habitat d'origine, les rochers, les falaises et les pierrailles. Migrateur, le rougequeue noir regagne l'Espagne ou le Maghreb mais une partie de la population hiverne chez nous.

Le **rougequeue à front blanc** (*P. phoenicurus*) habite les lieux boisés, les parcs, les jardins, les clairières et les lisières. Le chant est flûté *huid* ascendant suivi de *tui-tui-tui-tui* roulés.



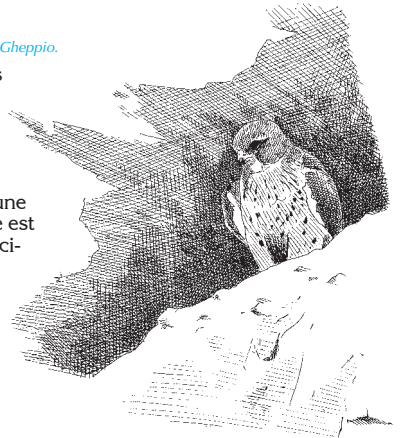
Le faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

L. : 32-35 cm ; env. : 71-80 cm ; p. : ♂ 135-250 g - ♀ 155-315 g.

Morvan : fouaittot ; angl. : Kestrel ; all. : Turmfalke ; holl. : Torenvalk ; ital. : Gheppio.

Faucon de petite taille, il est facilement observable au bord des routes chassant les campagnols. Son vol sur place « en Saint-Esprit », ailes battantes et queue déployée, est caractéristique. Le mâle a la tête grise, une queue grise non barrée, un dos roux et moins tacheté que la femelle. Le faucon crécerelle émet des *kikiki* aigus et répétés. Il niche dans les vieux nids de corvidés, dans les falaises ou sur un pignon d'une ferme. La ponte (4 à 6 œufs) a lieu en mai et le taux de réussite est très lié aux disponibilités alimentaires (petits mammifères principalement). Sa proie préférée est le campagnol des champs, cependant il chasse les gros insectes, les passereaux, les lézards.... Préférant les terrains dégagés aux grandes zones forestières qu'il évite, le faucon crécerelle est moins commun en Morvan qu'à sa périphérie (Auxois, Bazois notamment). Il est menacé par la fermeture croissante du paysage.

Le **faucon hobereau** (*F. subbuteo*) est rare en Morvan. Il affectionne les bois clairs, les boqueteaux et les arbres disséminés et niche dans les vieux nids de corvidés.



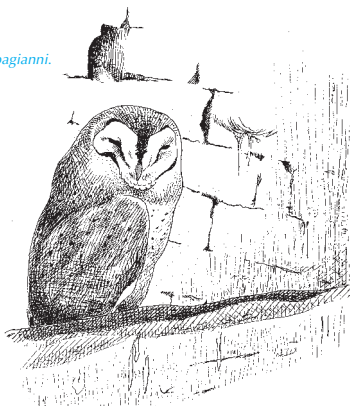


L'effraie des clochers (*Tyto alba*)

L. : 33-35 cm ; env. : 85-93 cm ; p. : 240-360 g.

Morvan : Choue ; angl. : Barn Owl ; all. : Schleiereule ; holl. : Kerkuil ; ital. : Barbagianni.

La chouette effraie est une chouette pâle avec un disque facial caractéristique en forme de cœur et des yeux noirs. Le mâle émet en vol son cri chuintant vibrant. Elle niche dans les greniers, les granges, les églises (45 % des églises morvandelles sont visitées par l'effraie), les pigeonniers et les falaises. Elle chasse dans les milieux ouverts, le bocage et le village. Dans le Haut-Morvan humide à maillage dense de haies, elle mange essentiellement des campagnols des champs (32 %), des campagnols agrestes (15 %), des campagnols roussâtres (8 %), des mulots (17 %), des musaraignes couronnées (18 %) et agrémente son ordinaire avec des musaraignes aquatiques, pygmées, musettes et leucodes, des chauves-souris, des insectes, des petits oiseaux et des batraciens. Les fluctuations d'abondance des rongeurs influencent la reproduction de la dame blanche. Les dates de pontes s'échelonnent de mars à août. Elle peut effectuer deux pontes successives. Des fluctuations d'effectifs sont très importantes et liées à la survie hivernale (les hivers froids et enneigés entraînent de lourdes pertes). Commune en Morvan, l'effraie des clochers voit de nombreux sites de nidification se fermer (clochers grillagés et anciennes fermes restaurées pour devenir des résidences secondaires).



La **chouette chevêche** (*Athene noctua*) est une petite chouette présente également dans les villages du Morvan mais de façon plus sporadique.



La pie bavarde (*Pica pica*)

L. : 42-50 cm ; env. : 48-53 cm ; p. : 155-255 g.

Morvan : agace, aigasse ; angl. : Magpie ; all. : Elster ; holl. : Ekster ; ital. : Gazza.



Ce grand oiseau a une très longue queue et un plumage typique, blanc et noir avec des reflets bleus, verts métalliques et violets. Son vol alterne les séries battues et régulières, et les glissés. Souvent en petit groupe, sociable, elle émet des jacassements rapides *Chakchakchak...* Elle affectionne les régions cultivées avec des arbres isolés ou des haies. Les couples sont fidèles à leur territoire.

Les anciens nids peuvent commencer à être visités en novembre. Le nid est souvent à la cime des arbres ou bien dans un arbuste touffu (un prunellier par exemple). La ponte des 4 à 8 œufs a lieu en mars-avril et sa prédation par la corneille noire est fréquente. Insectivore essentiellement, c'est un oiseau opportuniste qui mange des graines, des fruits, des petits rongeurs, des déchets ménagers et même des cadavres. Audacieuse, elle pille les nichées des petits passereaux et peut s'attaquer aux poussins et canetons des fermes, ce qui lui vaut une mauvaise réputation... En Morvan, la pie bavarde est commune sauf peut-être au cœur du massif.



La Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*)

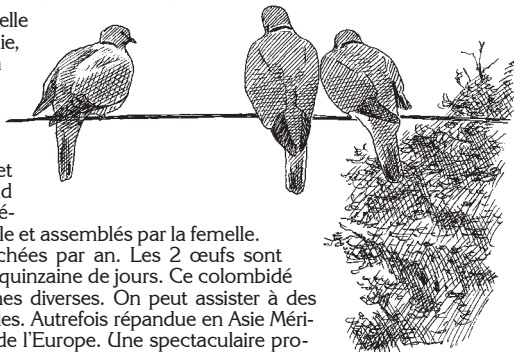
L. : 31-33 cm ; env. : 47-55 cm ; p. : ♂ 150-240 g - ♀ 135-230 g.

Morvan : Colombe ; angl. : Collared Dove ; all. : Türkentaube ; holl. : Turkse tortel ; ital. : Tortora dal collare orientale.

Plus grande que la tourterelle des bois (*S. turtur*), elle possède une queue plus longue et moins arrondie, un demi-collier noir sur un plumage beige pâle. Sa voix basse *cou-couh cou* où l'accent est mis sur la deuxième syllabe en répétition monotone.

Commensale de l'homme, elle s'installe dans les villes, les villages et les hameaux. Elle niche dans les arbres, les bâtiments, les hangars et même sur les poteaux Télécom neutralisés ! Le nid est construit par les 2 partenaires avec des matériaux divers (brindilles, tiges...) apportés par le mâle et assemblés par la femelle.

Cette espèce prolifique élève en moyenne 4 nichées par an. Les 2 œufs sont couvés 13 à 14 jours. Les jeunes sont élevés une quinzaine de jours. Ce colombidé mange essentiellement des céréales et des graines diverses. On peut assister à des regroupements importants dans les usines agricoles. Autrefois répandue en Asie Méridionale, elle n'occupait qu'une partie du sud-est de l'Europe. Une spectaculaire progression lui a permis de coloniser toute la France par les Vosges en 1950 (première observation). L'espèce atteint la Côte-d'Or en 1959, la Nièvre en 1962. Aujourd'hui, la tourterelle turque est commune sur l'ensemble de la Bourgogne.



Les villages et les hameaux



D.S.

La chouette effraie.

Les hivers froids et enneigés entraînent de lourdes pertes dans ses effectifs.



D.S.



La chouette chevêche

est présente çà et là en Morvan.



D.S.

La tourterelle turque.

Originnaire d'Asie Méridionale, elle arrive en Nièvre en 1962.



C.C.

La pie bavarde.

Son jacassement rapide « Chak Chak Chak » est caractéristique.



F.S.

Hirondelles rustiques.

Comme partout en Morvan, c'est fin mars que les premiers individus sont de retour.



F.S.

Hirondelles de fenêtre.

Plus grégaire que l'hirondelle de cheminée, l'espèce peut nicher en colonie importante (ex. : église de Pontaubert).



D.S.

Le martinet noir.

Pour dormir, il s'élève pendant la nuit dans les couches d'air chaud jusqu'à 2 000 m.



F.C.

Nichée de choucas des tours.

Peu commun en Morvan, l'apport de branchages pour édifier son nid ne lui donne pas bonne sympathie.

Les villages et les hameaux



D.S.

Le moineau domestique

se rencontre surtout dans les exploitations agricoles.



E.S.

Le moineau friquet

est moins commun et moins familier que le moineau domestique.



D.S.

Le rougequeue noir.

Peu discret, il est commun.



F.S.

Le rougequeue à front blanc

habite les milieux boisés et les parcs (ex. : Maison du Parc - Saint-Brissson).



D.S.

La mésange charbonnière

occupe le nichoir très facilement.



F.S.

La mésange bleue.

On l'observe volontiers l'hiver à la mangeoire.



D.S.

La bergeronnette grise

aime les bords de cours d'eau et les allées de graviers.



C.C.

Le merle.

Très commun, on le rencontre à la campagne comme à la ville.

LES OISEAUX MIGRATEURS LOCAUX ET DE PASSAGE - LES HIVERNANTS

La moitié des espèces d'oiseaux migrent. Une migration est un mouvement saisonnier de va-et-vient entre deux régions, une aire de reproduction et une aire d'hivernage. Généralement, les migrateurs vont du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest pour gagner des régions plus favorables (conditions climatiques meilleures et nourriture abondante). La faculté de voler des oiseaux leur permet de parcourir de grandes distances en un minimum de temps « à vol d'oiseau » au-dessus des terres et des mers. Les grands migrateurs que l'on connaît le mieux sont sans doute les hironnelles qui reviennent dans nos campagnes pour nicher au printemps et repartent à l'automne en Afrique (**visiteurs d'été**). De nombreuses espèces ont certaines populations sédentaires et les autres migratrices, ce sont des **migrateurs partiels** tels la bergeronnette des ruisseaux, la buse variable

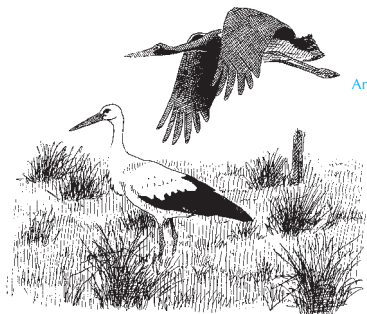
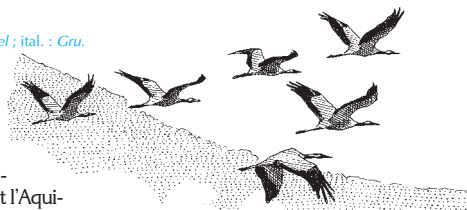
ou le héron cendré. D'autres espèces nichent plus au Nord en Europe et ne font que transiter comme **les passages** des fameux vols en escadrilles des grues cendrées de novembre ou bien le balbuzard pêcheur. Certains oiseaux nicheurs en Europe du Nord et de l'Est s'arrêtent et hivernent chez nous (**visiteurs d'hiver**) comme le pinson du Nord, la grive mauvis ou encore des limicoles et des anatidés (le garrot à œil d'or, le harle huppé...). Des **migrateurs irréguliers** font leur apparition certains hivers et présentent un caractère invasionnel comme le jaseur boréal lors des hivers 1828-1829, 1833-1834, 1853-1854, 1913-1914, 1941-1942, 1965-1966, 1988-1989. Lors de ces invasions occasionnelles, certaines espèces, comme le cassenoix moucheté ou encore le bec-croisé commun, trouvent des conditions favorables pour nicher et restent.



La grue cendrée (*Grus grus*)

L. : 110-120 cm ; env. : 220-240 cm ; p. : 3900-7000 g.
Morvan : Aigron ; angl. : Crane ; all. : Kranich ; holl. : Kraanvogel ; ital. : Grù.

C'est fin octobre-début novembre que l'on peut observer et entendre ces bruyants voiliers dans le ciel morvandiau. Le cri puissant est un *krou* ou *kru* facilement identifiable. Les passages de quelques individus à quelques milliers venant de l'Europe du Nord et de l'Est survolent en diagonale la France (la Lorraine, la Champagne-Ardenne, la Bourgogne, le Cher, l'Auvergne, le Limousin et l'Aquitaine) pour regagner l'Espagne et le Portugal. Des oiseaux stationnent et hivernent au lac du Der Chantecoq et dans les landes de Gascogne. La remontée vers le Nord a lieu en février-mars par vagues successives. Les voyages sont diurnes ou nocturnes.



La cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

L. : 100-115 cm ; env. : 155-165 cm ; p. : 2300-4400 g.
Angl. : White Stork ; all. : Weißer Storch ; holl. : Ooievaar ; ital. : Ciconia bianca.



Familière, la cigogne blanche niche traditionnellement dans l'Est du pays (Alsace, Moselle). Cependant, elle s'est implantée localement dans les années 1980 dans les marais de la Basse-Normandie et de la façade atlantique. A l'intérieur de l'Hexagone, quelques couples nichent. En Bourgogne, certains sont installés sur les bords de la Loire et de l'Allier, en Plaine de Saône et, des tentatives ont échoué près de Clamecy (D. Girault). Non nicheuse en Morvan, c'est lors des migrations postnuptiales (août-septembre) et au retour d'hivernage que l'on peut les observer. En 1996, le 20 août, 104 cigognes blanches, en quête de nourriture, ont fait une halte migratoire au lac du Croissant vidé partiellement pour restauration. Elles ont passé la

nuît sur les toits des hameaux de l'Huis Bargeot et de Lauret avant de reprendre leur route. Espèce encore fragile, la cigogne blanche est victime des pylônes électriques (2 individus se sont électrocutés lors du passage d'août), de la raréfaction des zones humides et, dans ses quartiers d'hivernage africains, de la chasse et des traitements chimiques antiacridiens.

La cigogne noire (*Ciconia nigra*) se reproduit en France dans de vastes zones forestières entrecoupées d'étangs, de ruisseaux et de vallons humides où elle recherche la tranquillité. Le Morvan a des milieux favorables et des observations y sont de plus en plus fréquentes en période de reproduction (vallée du Ternin, prairies de Saint-Martin-de-la-Mer et de Saulieu), sans toutefois avoir observé de juvénile. Nicheuse rare en Côte-d'Or, la cigogne noire est à surveiller sur la montagne noire...



Le circaète Jean-le-blanc (*Circaetus gallicus*)

L. : 62-67 cm ; env. : 185-195 cm ; p. : 1200-2300 g.
Angl. : Short-toed Eagle ; all. : Schlangenadler ; holl. : Slangenarend ; ital. : Biancone.

Nicheur très rare en Bourgogne, ce « mangeur de serpents » préfère les milieux peu boisés. Les contacts en Morvan sont ponctuels et sont réalisés essentiellement lors de la migration postnuptiale, fin août-fin septembre, mais des individus peuvent être vu plus tardivement.





Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)

L. : 50-58 cm ; env. : 145-170 cm ; p. : ♂ 1 100-1 700 g - ♀ 1 200-2 000 g.
Angl. : Osprey ; all. : Fischadler ; holl. : Visarend ; ital. : Falco pescatore.

Grand rapace à ailes étroites, cet excellent voilier pratique le vol battu et est capable de traverser de grandes étendues. Il migre sur un large front. Les oiseaux scandinaves traversent le Morvan d'août à octobre (lac des Settons, lac de Saint-Agnan, étang Taureau, étang du Verniard...) pour regagner l'Afrique Occidentale.



La grive litorne (*Turdus pilaris*)

L. : 25 cm ; env. : 39-42 cm ; p. : 80-140 g.
Morvan : Tchâ Tchâ, tia-tia ; angl. : Fieldfare ; all. : Wacholderdrossel ; holl. : Kramsvogel ; ital. : Cesena.



Ce turdidé originaire de la taïga sibérienne manifeste une tendance expansionniste. D'abord simple hivernant dans nos contrées, cette grive est apparue nicheuse dans le Jura vers les années 1950. En Bourgogne, la première preuve de nidification date de 1975 (C. Ferry) et c'est en 1987 que les premiers indices ont été découverts dans le Morvan. Grégaire, les couples nichent en colonie. En hiver, il est fréquent d'observer des regroupements de plusieurs centaines de grives dans les prairies humides à la recherche de vers, d'insectes, de petits escargots et de fruits dans les haies.



La **grive mauvis** (*T. iliacus*) est une migratrice mais non nicheuse en France. Elle niche en Europe du Nord et en Russie et fait le voyage de nuit vers l'Ouest et le Sud pour arriver en octobre chez nous et y passer l'hiver.

Deux espèces de grives sont communes en Morvan, il s'agit de la **grive musicienne** (*T. philomelos*) et de la **grive draine** (*T. viscivorus*) qui sont nicheuses.



Le hibou des marais (*Asio flammeus*)

L. : 37-39 cm ; env. : 95-110 cm ; p. : 260-425 g.
Angl. : Short-eared Owl ; all. : Sumpfohreule ; holl. : Velduil ; ital. : Gufo di palude.

Nicheur rare et irrégulier en Morvan (il a niché en 1990 à la tourbière du Vernay - Saint-Brissson), le hibou des marais ou hibou brachyote est noté au passage et hiverne çà et là. Il consomme essentiellement des campagnols et des mulots.



Le garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)

L. : 42-50 cm ; env. : 65-80 cm ; p. : 500-1 250 g.
Angl. : Goldeneye ; all. : Schellente ; holl. : Brilduiker ; ital. : Quattrochi.



Les retenues du Morvan servent d'étapes migratoires à de nombreuses espèces mais elles restent modestes du fait de leur faible productivité. Les canards, oies, cygnes et petits échassiers qui nichent en arctique, dans la toundra, la taïga et les régions boréales sont des oiseaux aquatiques qui fréquentent les zones humides non seulement dans leur quartiers d'hiver mais tout le long de leurs voyages. On les rencontre le long des côtes principalement mais également dans les terres. Le garrot à œil d'or niche dans les régions forestières du nord de l'Europe et hiverne sur les côtes de la Baltique, de la Mer du Nord et dans les lacs et réservoirs de l'Arc Alpin. Cette espèce est observée régulièrement sur les lacs et les étangs du Morvan comme d'autres, le harle huppé, le harle bièvre, l'eider à duvet, le fuligule morillon ou encore le canard siffleur.

Les migrateurs



D.S.

Les grues cendrées

traversent le Morvan en octobre-novembre et en février-mars.



E.S.

Oies cendrées.



D.S.

Le balbuzard pêcheur.

Les migrateurs traversent le Morvan de fin août à octobre.



D.S.

La cigogne blanche.

Le 20 août 1996, 104 cigognes ont fait halte au lac du Croissant.



D.S.

La cigogne noire

est de plus en plus observée pendant la période de nidification.

Les visiteurs d'hiver



E.S.

Le pinson du Nord

hivernent de novembre à mars dans les forêts et les champs.



E.S.

Le tarin des aulnes.

C'est en octobre que les passages d'individus de Scandinavie, des pays Baltes et d'Europe Centrale sont observés.



E.S.

Le hibou des marais

est un nicheur occasionnel.



D.S.

Bécassines des marais.

La France est un de ses principaux quartiers d'hiver. La migration s'effectue par vagues entre octobre et fin décembre.

Les visiteurs d'hiver



E.S.

Le harle huppé.

Les trois espèces de harles peuvent être observées.



E.S.

Le fuligule morillon.

Présent sur les lacs en hiver.



C.C.

D.S.

Sarcelles d'hiver.

Canards réguliers dans les étangs du Morvan.



C.C.

Canards chipeaux.

Ses observations sont assez fréquentes.



C.C.

Canards pilets.



D.S.

Le canard siffleur.



D.S.

Le canard souchet.










D.S.

Grands cormorans.

On rencontre actuellement quelques individus hivernant sur les grands lacs.

LISTE SYSTÉMATIQUE ET STATUT DES OISEAUX EN BOURGOGNE





		EUROPE	FRANCE				BOURGOGNE					CONTACT
		Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge M/NHN	STATUT	Yonne	Côte-d'Or	Saône-et-Loire	Nièvre	Morvan	DATE ET LIEU	
 Plongeurs		Gaviidae										
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	I PN		L H	H	H	H	P	H ?	P		
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	I PN		L H	H	H	H	P	H			
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	I PN		L H	H	A		P	H			
 Grèbes		Podicipedidae										
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	*	
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	*	
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	PN		L H	H	A	P	P			*	
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	I PN		L H	A	A	A	A	H	A	*	
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	PN		N	P	P	P	P	P ?	P	*	
 Cormoran		Phalacrocoracidae										
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	I PN		H	H	H	H	H	H	H	*	
 Hérons		Ardeidae										
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	I PN	●	N	A	A	P	H			*	
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	I PN	●	L E	L E	E	E ?	E			*	
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	I PN		L E(H)	P	O	E	E			*	
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN		L N	A		E	H	—			
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	I PN		L N	P	O	E	E	—			
Grande aigrette	<i>Egretta alba</i>	I PN		H	PH	A	L PH ?	H	—			
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	*	
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	I PN		L E	E	E	L E	E ?	E	P	*	
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	I PN	●	L E	—	A	P	P	—			
 Cigognes		Ciconiidae										
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	I PN	●	L E	P	L E	P	E	E	E ?	*	
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	I PN	●	L E	EP	O	EP	L EP		P		
 Spatules		Threskornithidae										
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	I PN	●	L H(N)	P	P	P	AP	—			
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	I PN		H	—	A	A	—	—			
Ibis sacré	<i>Threskiornis falcinellus</i>			NH	A	—		H	—			
 Cygnes, oies, canards et harles		Anatidae										
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	PN	●	N	N	N	N	N	L	N	*	
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	I PN		L H	H		A	P			*	
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	I PN		L H	H		A	P	H		*	
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>			L H	P	A	P	H	—			
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>		●	L H	P	O	P	H ?	P		*	
Oie des moissons	<i>Anser fabalis</i>			L H	P	A	P	H ?	P		*	
Oie à bec court	<i>Anser brachyrhynchus</i>			P	P	—	A		—			
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	PN		L H	P	—	P	—	—			
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	I PN		H	H	—	P	H		P		
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>			H	PH	P	PH	PH ?	H	*		
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>			L N	OPH	OP	PH	PH ?	H	*		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>		●	NH	L OH	OPH	PH	PH ?	NH	*		
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			N	N	N	N	N	N	N	*	
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>		●	L N	P	PH	P	PH ?	H	*		
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>		●	N	P	OP	PN	OP	O	*		
Sarcelle marbrée	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	I PN	●		—	—	—	A	—			
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>			E	OP	P	PH	P ?	H	*		
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>		●	N	PH	A	P	PH	H			
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>			N	NH	N	E	PH	N			
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	I PN		H	H	A	P ?	H ?	H	*		
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>		●	N	L OH	H	OP	N ?	H	*		
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>			H	H	A	PH	PH ?	PH	*		
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>		●	H(N)	A	H	P	PH ?	A	*		

EUROPE		FRANCE		BOURGOGNE						CONTACT
Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge MHNH	STATUT	Yonne	Côte-d'Or	Saône-et-Loire	Nièvre	Monvan	DATE ET LIEU	

canards et harles (suite) Anatidae


Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>			H	H	A	A	H		
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>		L	H	H	A	A	PH	A	
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>		L	H	H	A	PH	PH	A	
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>		L	H	H	H	PH	H	?	H
Harle piette	<i>Mergus albellus</i>	I	PN	H	H	P	PH	PH	?	H
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	I	PN	H	H	P	PH	PH	?	H
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	I	PN	L	N	H	P	PH	?	H
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>			H	H	—	—	H	—	
Tadome de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>		PN	L	N	HP	P	P	PH	A

RAPACES DIURNES : Accipitridae

 milans,  busards,  éperviers,  buses, aigles, vautours											
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	I	PN	E	E	E	EP	E	E	*	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	I	PN	E	E	E	E	E	?	E	*
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	I	PN	L	N	N	N	N	N	N	*
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	I	PN	L	H	H	A	—	H	H	
Circæte Jean-le-Blanc	<i>Circæus gallicus</i>	I	PN	L	E	E	E	OP	OP	?	P
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	I	PN	L	N	OP	EP	EP	P	?	O
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	I	PN	N	N	N	N	N	N	?	N
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	I	PN	L	E	E	E	E	E	P	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN		N	L	N	N	N	N	?	N
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN		N	N	N	N	N	N	?	N
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>	PN			—	A	?	P	—		
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	I	PN	L	N	A	A	—	A	—	
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	I	PN	L	E	OP	O	E	E	?	E
Aigle pomarin	<i>Aquila pomarina</i>	I	PN	A	—	A					
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	I	PN	L	N	A	A	A	A		
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	I	PN	L	NP			A			
Aigle criard	<i>Aquila clanga</i>	I	PN	L	H			A			
Élanion blanc	<i>Elanion caeruleus</i>	I	PN	L	NP			A			

 **Balbusard Pandionidae**

Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	I	PN	L	N	P	P	P	P	P	*
-------------------	--------------------------	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---

 **Faucons Falconidae**


Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN		N	N	N	N	N	N	?	N
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN		E	EP	E	EP	E	?	E	*
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	PN		H	P	H	PH	PH	H	*	
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	PN		P	P	P	P	P	—		
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	I	PN	L	N	L	N	N	PH	PH	N

 **Tétrás Tetraonidae**


Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>	I		L	N	—	O	—	—	—	
--------------------	-----------------------	---	--	---	---	---	---	---	---	---	--

 **Perdrix, caille et faisán Phasianidae**

Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>			N	N	N	N	N	N	R?	N
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>			N	N	N	N	N	N	R?	N
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>			E	E	E	E	E	?	E	*
Faisán de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			N	N	N	N	N	N	R?	N

 **Râles, marouettes et foulques Rallidae**

Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>			N	N	N	N	N	N	?	N
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	I	PN	E	H	?	O?	OP	A	E	*
Marouette poussin	<i>Porzana parva</i>	I	PN	L	E	—			A		*
Marouette de Baillon	<i>Porzana pusilla</i>	I	PN	L	E	PO?	O?	—		P	*
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	I	PN	L	E	EP	E	L	E	P	—
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>			N	N	N	N	N	N	N	N
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>			N	N	N	N	N	N	N	N

 **Grue Gruidae**

Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	I	PN	L	H	P	P	P	P	P	*
--------------	------------------	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---

EUROPE	FRANCE	BOURGOGNE						CONTACT	
Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge MHN	STATUT	Yonne	Côte-d'Or	Saône-et-Loire	Nièvre	Monvan	DATE ET LIEU



Outardes

Otididae

Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	I PN	L E(H)	E	A	A	E	—	
Outarde barbut	<i>Otis tarda</i>	I PN	H	—	—	A	?	—	



Huitrier

Haematodidae

Huitrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	●	L N	H		P	P	P	
--------------	------------------------------	---	-----	---	--	---	---	---	--



Échasse et avocette

Recurvirostridae

Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	I PN	L N	A	O	P	P	—	
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	I PN	L N	P	A	P	P	EP	



Œdicnème

Burhinidae

Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	I PN	E(H)	E	E	E	E	?	E *
-----------------	----------------------------	------	------	---	---	---	---	---	-----



Pluviers et vanneau

Charadriidae

Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	PN	●	L N	P	P	P	P	P
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	PN		N	E	E	E	?	E *
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	PN		L N	P	—	P	P	—
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	I PN		L E	A	—	—	?	P
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	I		L H	HP	P	P	PH	R? H *
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>			L H	H	P	P	P	—
Pluvier fauve	<i>Pluvialis fulva</i>	PN		A	A				
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>			N	NP	NP	NP	N	R? N *
Vanneau sciable	<i>Chettusia gregaria</i>			A	H				
Glaréole à ailes noires	<i>Glaucopis trichoptera</i>	PN	●	OP			A		



Bécasseaux, bécassines, courlis,



chevaliers Scolopacidae

Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>			L H	P	—	P	P	—
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	PN		L H	P	—	P	P	—
Bécasseau tacheté	<i>Calidris melanotos</i>	PN		P	P	—	P	—	—
Bécasseau corcol	<i>Calidris ferruginea</i>	PN		P	P	P	P	P	—
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	PN		L H	P	P	P	P	?
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	PN		H	P	P	P	P	*
Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i>	PN		P	A	P	P	P	—
Bécasseau falcinelle	<i>Limicola falcinelle</i>	PN		P			A		
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>			H	P	P	A	PH	?
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	●		N L	NP	EP	PH	PH	N *
Bécassine double	<i>Gallinago media</i>	I		H	A	—	—	?	A *
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>			N L	N	N	P	N	?
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>			L N	P	P	P	P	P
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>			H	P	P	P	P	—
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>			L N	P	N	EHP	N	H *
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>			P	A		P	P	P *
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>			H	P	P	P	P	P *
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	●		L N	P	P	P	P	P *
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>			H	P	P	P	PH	P *
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	PN		H	PH	P	PH	PH	P *
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	I PN		L P	P	P	P	P	*
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	PN	●	E	PN	O	NPH	N	P *
Chevalier à pattes jaunes	<i>Tringa flavipes</i>	PN		A			A		
Chevalier stagnatille	<i>Tringa stagnatilis</i>	PN		P		A	P	P	—
Tournepierrre à collier	<i>Arenaria interpres</i>			L PH	A	P	A	P	P
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	I	●	N	P	P	P	P	P



Labbe

Stercorariidae

Labbe à longue queue	<i>Stercorarius longicaudus</i>	PN		P	A	—	P	P	—
Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	PN		H			A	P	
Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	PN		H			P		



Goélands et mouettes

Laridae

Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	PN		N	NH	PH	PH	PH	H *
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	I PN	●	L E	A	O	PH	P	—
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	PN		L H	A	A	PH	PH	—
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	PN		L E	A	A	P	A	—

EUROPE	FRANCE	BOURGOGNE							CONTACT
Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge MHNH	STATUT	Yonne	Côte-d'Or	Saône-et-Loire	Nièvre	Monvan	DATE ET LIEU

Goélands et mouettes (suite) *Laridae*

Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	PN: ●	N	PH	H	PH	H	—	
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	PN:	L N	PH	A	P	P	P	
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	PN:	L N	A	—	—	—	—	
Goéland leucophaé	<i>Larus cachinnans</i>	PN:	L N	PH	PH	PH	P	—	
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	PN:	L N	A	A	HP	P	A	*

Sternes et guifettes *Sternidae*

Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	I PN:	L E	A	A	E	N	A	
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	I PN:	L E L	EP	P	E	N	—	
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>	I PN:	L P	A	A	P	P	—	
Sterne caugue	<i>Sterna sandvicensis</i>	I PN:	NH:	—		A	P		
Sterne arctique	<i>Sterna paradisea</i>	I PN:	OH:	—		A	P		
Sterne hansel	<i>Geochelidon nilotica</i>	I PN: ●	EP:			A			
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>	I PN:	L E	P	P	P	P	P	
Guifette leucopère	<i>Chlidonias leucopertus</i>	PN:	L	P	P	A	P	P	—
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	I PN: ●	L E	P	P	P	P	P	?

Pigeons et tourterelles *Columbidae*

Pigeon biset domestique	<i>Columbus livia</i>		N	N	N	N	N	N	
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		N	N	N	N	N	?	*
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		N	N	N	N	N	N	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		N	N	N	N	N	N	
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		E	E	E	E	E	E	

Coucou *Cuculidae*

Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PN:	E	E	E	E	E	E	
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	PN: ●	EP:			A			

Chouettes et hiboux *Tytonidae & Strigidae*

Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN:	N	N	N	N	N	N	
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	PN:	L E	E	E	E	E	P	*
Chevéche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN:	N	N	N	N	N	L	*
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PN:	N	N	N	N	N	N	
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	PN:	N	N	N	N	N	N	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	I PN: ●	N	H	OA:	P	PH	OH	*
Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	I PN:	L N	A	L N	L N	L N	L N	*
Grand duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	I PN: ●	L N	A	L N	L N	L N?	L N	

Engoulevent *Caprimulgidae*

Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	I PN:	E	E	E	E	E	E	*
----------------------	------------------------------	-------	---	---	---	---	---	---	---

Martinets *Apodidae*

Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	PN:	L E	A	E	P	P	A	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN:	E	E	E	EP	E	L E	*

Martin-pêcheur *Alcedinidae*

Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	I PN:	N	N	N	N	N	N	
-------------------------	----------------------	-------	---	---	---	---	---	---	--

Guépier *Meropidae*

Guépier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	PN:	L E	P	E	EP	L E	—	
------------------	------------------------	-----	-----	---	---	----	-----	---	--

Rollier *Coraciidae*

Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	I PN: ●	L E	—	A	P	P	—	
------------------	--------------------------	---------	-----	---	---	---	---	---	--

Huppe *Upupidae*

Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN:	E	E	E	E	E	?	E
---------------	--------------------	-----	---	---	---	---	---	---	---

Pics *Picidae*

Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	PN:	E(N)	E	E	E	E	?	E
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	I PN:	L N	N	N	L N	N	?	N
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN:	N	N	N	N	N	N	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	I PN:	L N	N	N	N	N	N	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN:	N	N	N	N	N	N	

EUROPE	FRANCE				BOURGOGNE					CONTACT
	Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge ANPN	STATUT	Yonne	Côte-d'Or	Saône-et-Loire	Nièvre	Monvan	

Pics (suite)

Picidae

Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	I	PN:	L	N	L	N	N	L	N	N	?	N	*
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>		PN:		N	L	N	N	N	N	N	?	N	*

LES PASSEREAUX



Alouettes

Alaudidae

Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>		PN:	L	N	L	N	A	P				A	*
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	I	PN:		N	L	N	N	N	N	N	N	N	*
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			N		NP	N	N	N	N	N	N	N	



Hirondelles

Hirundinidae

Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>		PN:	E	L	E	E	E	E	E			A	*
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>		PN:	L	E	—	E	L	E	—	—	—		
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		PN:	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>		PN:	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	
Hirondelle rousseline	<i>Hirundo deurica</i>		PN:	●	E						P			



Pipits et

bergeronnettes Motacillidae

Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>		PN:	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>		PN:	L	N	N	N	N	N	N	?	N	*	
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>		PN:	L	N	P	H	H	PH				*	
Pipit à gorge rousse	<i>Anthus cervinus</i>		PN:	P	A	—		P	—	—	—	—		
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>		PN:	L	N	A	—	—			P	—		
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>		PN:	L	N	A	P	P	L	E		P		
Pipit de Richard	<i>Anthus richardi</i>	I	PN:	P	A	—	—	—		P	—			
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>		PN:	E	E	EP	E	L	E	E		E		
Bergeronnette flavéole	<i>Motacilla flava flavissima</i>		PN:	L	E	P	—		P	P	—			
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>		PN:	N	L	N	N	N	N	N	N	N	N	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		PN:	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	



Jaseur

Bombycillidae

Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>		PN:		H		A	A	—				H	
---------------	----------------------------	--	-----	--	---	--	---	---	---	--	--	--	---	--



CinCLE

Cinclidae

CinCLE plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>		PN:	L	N	N	N	N	L	N	N	N	N	*
-----------------	------------------------	--	-----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---



Troglodyte

Troglodytidae

Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		PN:	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	
-------------------	--------------------------------	--	-----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--



Accenteur

Prunellidae

Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		PN:	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	
-------------------	---------------------------	--	-----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--



Rosignols,

traquets et

grives

Turdidae

Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		PN:	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>		PN:	E	E	E	E	E	E	E	E	E	*	
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	I	PN:	L	E	P	E	EP	P					
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		PN:	N	E	E	E	NPH	N	N	A			
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>		PN:	E	L	E	E	EP	E	E	E			
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>		PN:	L	E	EP	E	L	E	EP	E	*		
Tarier pâle	<i>Saxicola torquata</i>		PN:	N	E	E	N	EH	N	N	N			
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>		PN:	L	E	P	PO	P	P	?	P	*		
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			N	N	N	N	N	N	N	N			
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>		PN:	L	N	P	P	P	P		A	*		
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>			L	N	N	N	L	N	NH	?	N	*	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			N	N	N	E	N	N	N				
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>			H	H	H	H	H	H	?	H	*		
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			N	N	N	N	NP	N	N	N			



Fauvettes, pouillots et



roitelets Sylviidae

Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>		PN:	L	E	E	E	E	E	E	E	E	*	
Locustelle lusciniôide	<i>Locustella luscinioides</i>		PN:		E	P	E	?	E	E		*		
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>		PN:	L	N	O?	O	A	N		O			
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>		PN:	L	E	O?	O	—			—			

EUROPE		FRANCE		BOURGOGNE						CONTACT
Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge ANPN	STATUT	Yonne	Côte-d'Or	Saône-et-Loire	Nièvre	Monvan	DATE ET LIEU	

Fauvettes, pouillots et roitelets (suite) *Sylviidae*

Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	PN	L	E	E	E	L	E	NP	?	E	*	
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	PN	L	E	E	A	P				E	*	
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	PN	E	E	E	EP	E	E			E	*	
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	PN	●	L	E	E	E	L	E	E	—	*	
Rousserolle isabelle	<i>Acrocephalus agricola</i>	PN		E									
Hypolaïs icterine	<i>Hippolaïs icterina</i>	PN	L	E	E	E	E	A	P	—			
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	PN		E	E	E	E	E	E	E	E	*	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	I PN	L	N		P	—	A	—	—			
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	PN	●	L	E	E	E	L	E	—			
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	PN	L	E	E	E	E	E	E	?	E	*	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN		E	E	E	E	E	E	E	E		
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN		E	E	E	E	E	E	E	E		
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN		N	E	E	E	E	N	N	N		
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	PN		NH				A					
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantilans</i>	PN		EP						E			
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN		E	L	E	E	E	?	A	E	?	*
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	PN		E	L	E	E	E	E	E	E		
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN		N	E	E	E	E	E	N	E		
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN		L	E	E	E	EP	E	E	E		
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	N		
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	N		



Gobe-mouches *Muscicapidae*

Gobe-mouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN		E	E	E	E	E	E	?	E		
Gobe-mouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN		L	E	EP	P	?	E	E	P	O	*



Timalie *Timaliidae*

Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>	PN		N		P	P	—		P	P	*
---------------------	--------------------------	----	--	---	--	---	---	---	--	---	---	---



Mésange à longue queue *Aegithalidae*

Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	N	
------------------------	----------------------------	----	--	---	---	---	---	---	---	---	---	--



Mésanges *Paridae*

Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	PN		N	N	N	N	L	N	N	N	N
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	PN		L	N	N	N	N	N	?	N	*
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	PN		N	L	N	N	L	N	N	N	N
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	PN		N	L	N	N	N	N	N	N	N
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	N	N
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	N	N



Sittelle *Sittidae*

Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	N	
--------------------	-----------------------	----	--	---	---	---	---	---	---	---	---	--



Tichodrome *Tichodromadidae*

Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	PN	●	L	N	L	H	H		P	H	H	*
----------------------	---------------------------	----	---	---	---	---	---	---	--	---	---	---	---



Grimpereaux *Certhiidae*

Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	PN		L	N	—	—	L	N			*
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	N	



Rémiz *Remizidae*

Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	PN	●	L	E	P	P	P	P			*
-----------------	-------------------------	----	---	---	---	---	---	---	---	--	--	---



Lorient *Oriolidae*

Lorient d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	PN		E	E	E	E	E	E	?	E	*
------------------	------------------------	----	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---



Pie-grèches *Laniidae*

Pie-grèche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	I PN		E	E	E	E	E	E	E	E		
Pie-grèche grise	<i>Lanius excubitor</i>	PN		N	N	N	N	L	N	N	L	N	*
Pie-grèche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN		L	E	E	E	L	E	E	?	E	*

EUROPE	FRANCE		BOURGOGNE						CONTACT
Directive oiseaux	Protection nationale	Liste rouge MNHN	STATUT	Yonne	Côte-d'Or	Saône-et-Loire	Nièvre	Morvan	DATE ET LIEU



Corvidés *Corvidae*

Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>			N	N	N	N	N	N		
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			N	N	N	N	N	N		
Casenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	PN	L	N	A	A	L	N	L	N	*
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>			N	N	N	N	N	?	N	*
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>			N	N	N	N	N	N	N	
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>		L	N	N	N	N	N	L	N	
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	PN	L	N			A				



Étourneau *Sturnidae*

Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			N	N	N	N	N	N	N	
---------------------	-------------------------	--	--	---	---	---	---	---	---	---	--



Moineaux et Niverolle *Passeridae*

Niverolle alpine	<i>Montifringilla nivalis</i>	PN	●	L	N	A	—	—			
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>			N	N	N	N	N	N	N	
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	PN		N	N	N	N	N	?	N	*



Fringilles *Fringillidae*

Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	PN		H	H	H	H	H	H	H	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN		E	E	E	N	N	N	N	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	
Venturon montagnard	<i>Serivus citrivella</i>	PN		L	EP			P			
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	PN	●	(HN)	L	H	H	H	H	?	*
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	
Linotte à bec jaune	<i>Carduelis flavirostris</i>	PN		H	A	—	—				
Sizerin flammé	<i>Carduelis flammea</i>	PN		L	N	H	H	H	H	?	
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	PN		L	N	OZH	O	L	N	N	*
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN		N	L	N	N	N	N	N	



Bruants *Emberizidae*

Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN		N	N	N	N	N	N	N		
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	PN		N	L	N	N	N	N	N		
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	PN		L	N	A	—		N	E	A	*
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	I	PN	L	N	E	E	L	E	E	—	*
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN		L	N	L	N	N	N	N	*	
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	PN		N	N	N	E	N	N	?	N	*
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	PN		H	A	A	A	P				
Bruant rustique	<i>Emberiza rustica</i>	PN		A								

Première colonne : quantitatif

■	Commun-Assez commun-Parfois localisé
■	Rare
■	Exceptionnel
■	Malconnu
—	: Absent
L	: Localisé
?	: A confirmer
*	: Etude complémentaire nécessaire pour affiner le statut de l'espèce en Morvan

Deuxième colonne : statut

N	: Nicheur présent toute l'année
E	: Nicheur présent seulement à la belle saison
O	: Nicheur occasionnel
H	: Hivernant
P	: De passage
A	: Accidentel

I : Directive Oiseaux - directive européenne n°79/409 du 6 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Elle vise à assurer une protection de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen. L'Annexe I énumère les espèces les plus menacées de la Communauté qui doivent faire l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leur habitat afin d'assurer leur survie et leur reproduction.

PN : Protection nationale - liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain selon l'arrêté du 17 avril 1981. Sont interdits, la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des oiseaux non domestiques, qu'ils soient vivants ou morts.

● : espèces retenues dans la liste rouge des oiseaux menacés de France par le secrétariat de la Faune et de la Flore du Muséum national d'histoire naturelle - 1994.

14 balades ornithologiques au cœur de la Bourgogne

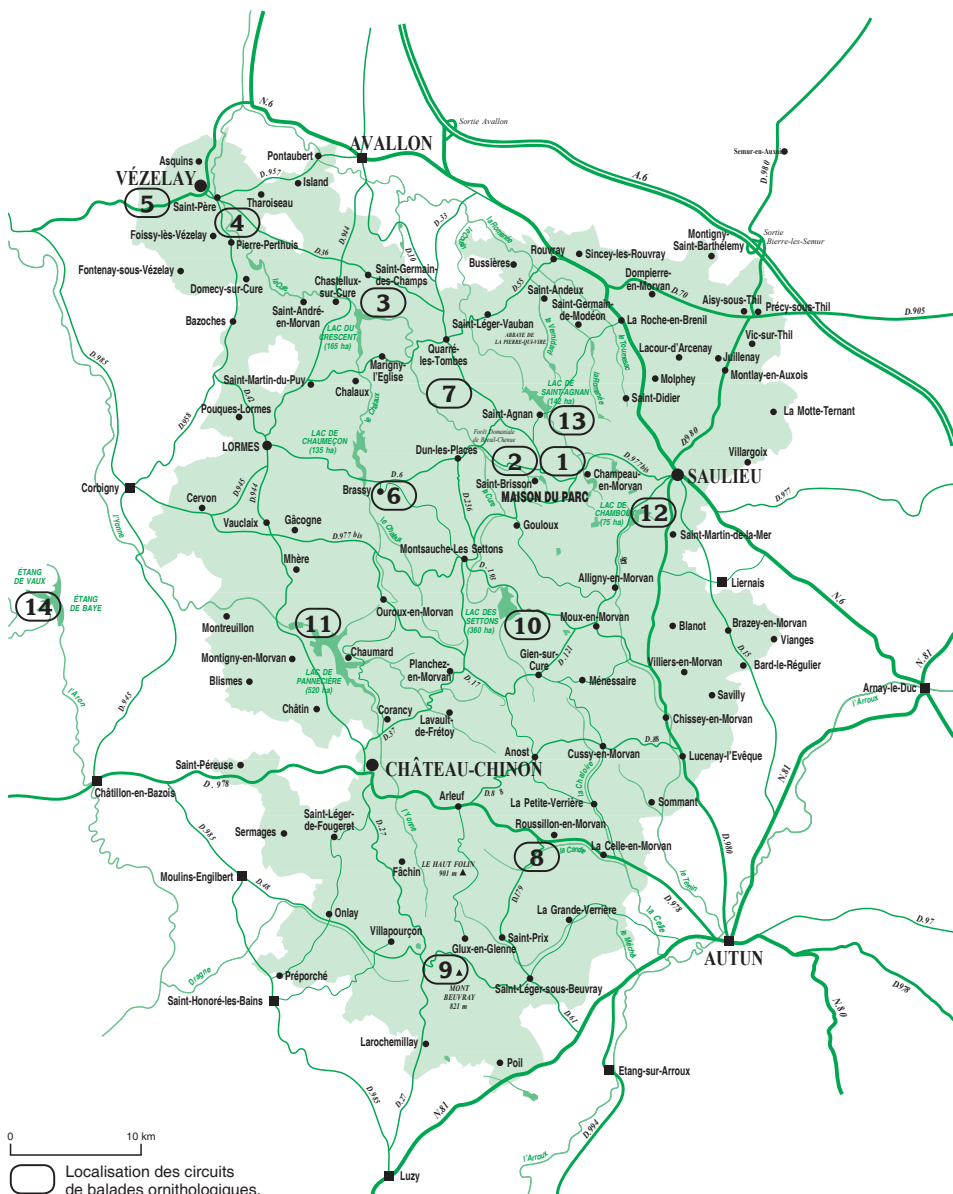
Promeneurs, à vos jumelles et à vos oreilles.

Le Parc naturel régional du Morvan vous propose 14 circuits de randonnées répartis sur l'ensemble de son territoire.

Avec l'expérience, l'observateur fera le lien entre le milieu traversé et l'oiseau rencontré.

Chaque saison a sa particularité, ses ambiances, ses parfums et ses sonates. Bien entendu, c'est le printemps, période des amours et du cantonnement, où les virtuoses se surpassent...

Maintenant, bonnes balades morvandelles.





④ Maison de Saint-Brisson et ses dépendances

• Autour des bâtiments :

le rougequeue noir, le rougequeue à front blanc, l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle de cheminée, la chouette effraie, le moineau domestique.

• Dans le parc, les buissons, les vieux arbres et l'herbularium :

la fauvette à tête noire, le roitelet huppé, la mésange charbonnière, la mésange bleue, la mésange huppée, le chardonneret, le geai, l'étourneau, le bouvreuil, la corneille noire, le grimpeur des jardins, le pinson, la bergeronnette grise, le grosbec casse-noyaux et le merle noir.

L'autour des palombes et l'épervier viennent régulièrement prélever les pigeons domestiques.

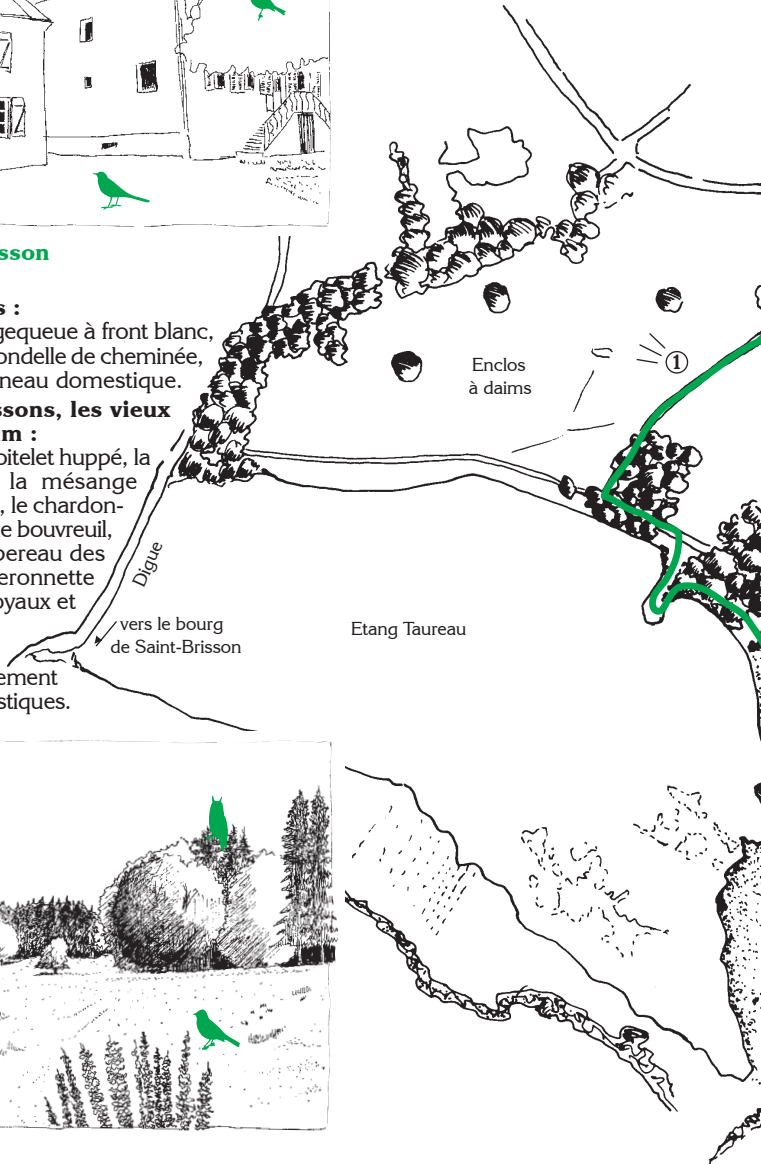


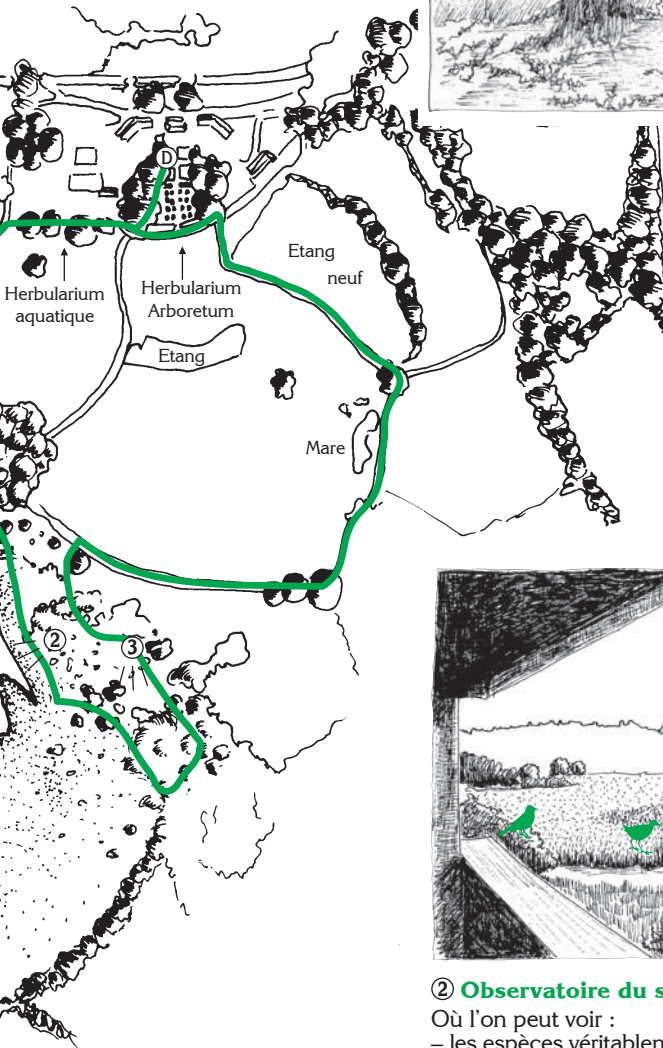
① Enclos à daims

On rencontre les espèces des milieux ouverts nichant ou exploitant ce milieu : la pie bavarde, l'alouette des champs, le pipit farlouse, la pie-grièche grise, la chouette effraie, le hibou moyen-duc (niche dans les vieux résineux), le tarier pâle, la grive litorne, le bruant jaune, le pic vert, la buse et le milan royal.

1

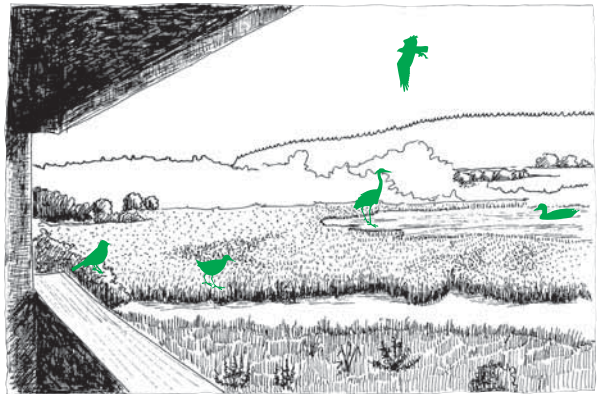
Boucle de la Maison du Parc





③ La ripisylve - Milieu boisé

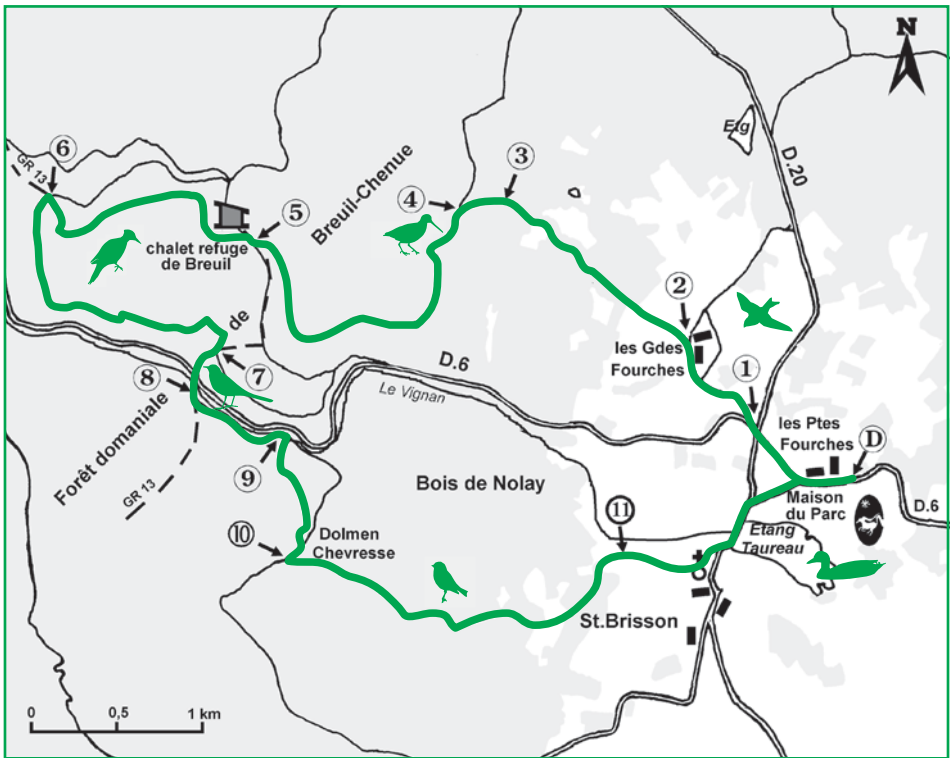
Espèces typiques du milieu forestier avec entre autres : la grive draine, la sittelle, le rougegorge, le coucou, la mésange à longue queue, la mésange boréale, la chouette hulotte, la mésange charbonnière, la fauvette grisette, le pouillot véloce, la grive musicienne, le troglodyte mignon...



② Observatoire du sentier de l'étang Taureau

Où l'on peut voir :

- les espèces véritablement inféodées au milieu aquatique : les canards colverts et milouins, le grèbe huppé, le héron cendré, le martin-pêcheur ;
- les espèces caractéristiques de la ceinture végétale herbacée : le bruant des roseaux, la locustelle tachetée et le râle d'eau ;
- au-dessus de l'eau, en chasse : le milan noir, le balbuzard pêcheur (migration) et les hirondelles ;
- au cours des migrations pré- et postnuptiales, de nombreuses espèces en stationnement sur le site dont le hibou des marais qui est un nicheur occasionnel.



Les deux espèces d'hirondelles sont présentes dans les hameaux de Saint-Brisson.



Le pic noir est un hôte remarquable de la vieille hêtraie. On peut l'entendre quasiment toute l'année.



En traversant les résineux, le roitelet huppé et la mésange noire sont omniprésents.



La bécasse est nicheuse mais discrète, sa rencontre est plus facile au printemps lors de la croûle.



Sur le petit pont, une petite halte pour le hoche-queue jaune ou le merle d'eau.



De nombreux anatidés séjournent sur l'étang Taureau, surtout lors des vagues de froid.

Itinéraire :

Promenade de 14 km en 4h20 environ. IGN : 2823 Ouest. Balisage jaune, puis rouge et blanc.

▲ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

Départ : Sur la D.6 à l'entrée principale de la Maison du Parc, descendre la D.6.

① À la patte d'oie, monter à droite jusqu'aux Grandes Fourches.

② Après la maison en bois, s'engager à gauche. À la bifurcation suivante, monter à droite. À l'orée du bois, descendre à droite et continuer sur le chemin principal jusqu'au ruisseau. Suivre attentivement le balisage, remonter par le versant opposé.

③ Traverser un chemin plus large et poursuivre en face.

④ Tourner à gauche sur la route forestière. Bifurquer ensuite à gauche pour rejoindre un chemin plus large, l'emprunter jusqu'à la route goudronnée.

⑤ Rejoindre le GR 13, le suivre en direction du gîte de Breuil. Après celui-ci, le GR monte à droite dans la hêtraie. Suivre les balises rouges et blanches.

⑥ Le GR croise un large chemin, emprunter celui-ci sur la gauche (non balisé).

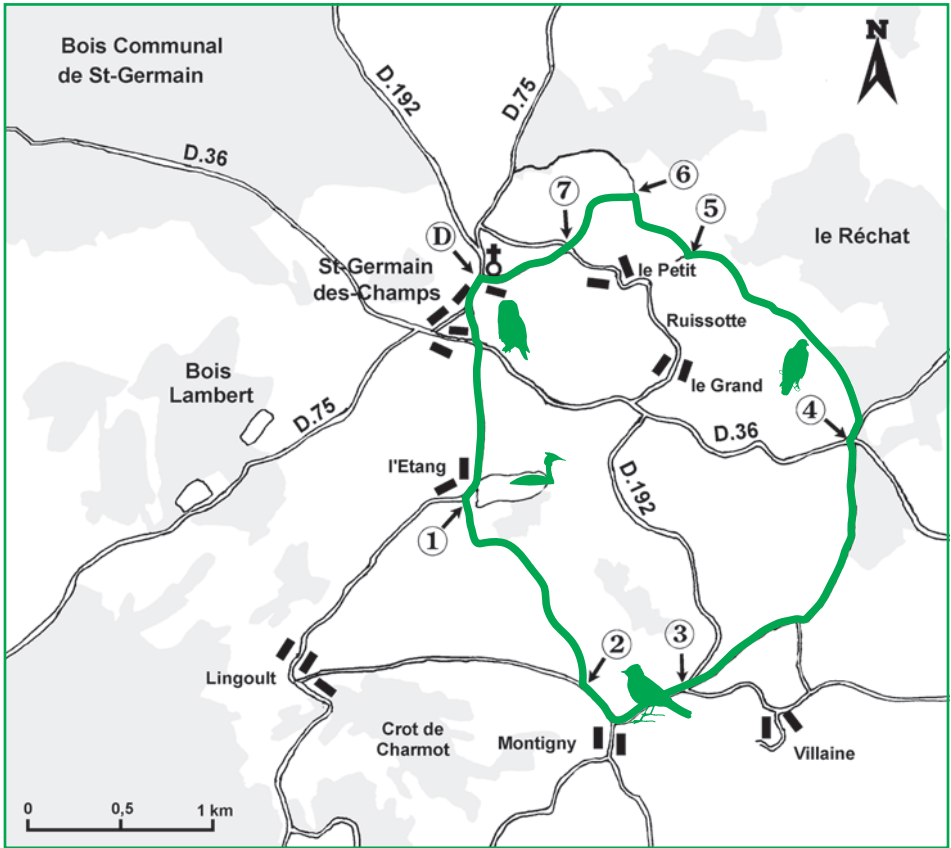
⑦ Descendre le GR 13 à droite, franchir le Vignan.

⑧ Laisser le GR 13, monter à droite et longer le Vignan. Suivre le balisage jaune.

⑨ Grimper par le sentier de droite jusqu'au « dolmen » de Chevresse. Rejoindre la route goudronnée, la monter à droite.

⑩ Prendre le chemin à gauche. Suivre le chemin le plus large jusqu'en ⑪ : jonction avec le GR « Tour du Morvan ». Suivre le balisage jaune et rouge en direction de Saint-Brisson. Là, descendre à gauche après l'église pour regagner la Maison du Parc.

3 Boucle des crêtes de Saint-Germain-des-Champs



(Une trainée blanche sur un pignon signale la présence de l'effraie des clochers. Deux moineaux domestiques se chamaillent dans les chêneaux.

Virevoltant au-dessus de l'étang, les hirondelles rustiques chassent les moucheron. Le grèbe huppé et la poule d'eau sillonnent les lieux. Au loin, le loriot chante « *didello, didilia - didilio, didilia - didilio* ».



Les deux espèces d'aluettes sont présentes. Sur une branche, le tarier pâle chante. Le bruant jaune et la linotte mélodieuse se fauflent dans une haie.



Le bocage est un territoire de chasse privilégié pour la buse qui quette les campagnols. Au printemps, le pouillot véloce compte ses sous « *tyap tyép tyap tyép...* ». On rencontre également le milan noir, la tousterelle des bois, le pic épeiche, le corbeau freux, le grimpeau des jardins et la fauvette à tête noire.

Itinéraire :

Promenade de 8 km en 2h40. IGN : 2722 Est. Balisage jaune.

△ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

Départ : église de Saint-Germain-des-Champs.

Descendre en face en direction du lac du Crescent.

En ①, après le moulin, monter par le chemin à gauche.

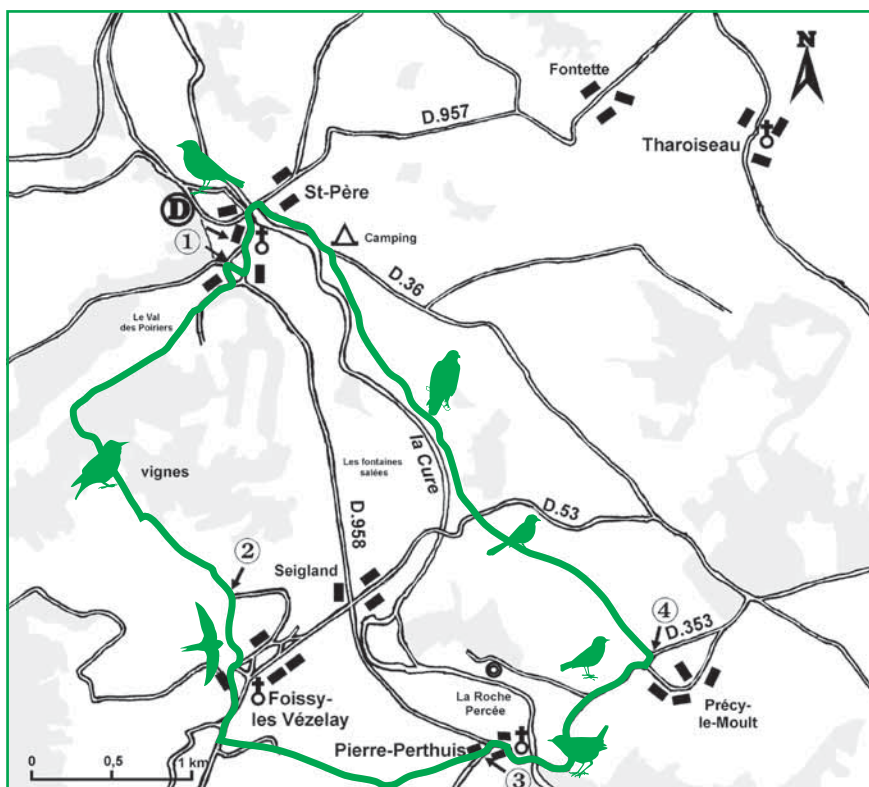
En ②, prendre à gauche vers Montigny et, au croisement, monter à gauche, longer le gîte et, en ③, aller tout droit en direction d'Auxon.

En ④, au croisement, continuer tout droit en direction d'Auxon et obliquer par le premier chemin à gauche.

En ⑤, à la croisée de chemins, prendre à droite et aussitôt à gauche.

Négliger le premier chemin à gauche et, en ⑥, s'engager à gauche.

En ⑦, continuer par la route en face et bifurquer à gauche pour rejoindre l'église.



Moineau domestique, pigeon biset de ville. Sous le porche de l'église, les hirondelles de fenêtre ont construit leur nid.



En automne, les étourneaux et les grives viennent marauder les raisins laissés sur les vignes.



En été, les martinets chassent dans le ciel de Foissy-les-Vézelay.



Le long de la Cure, le cinglé plongeur, les bergeronnettes, le chevalier guignette, le héron cendré et le marlin-pêcheur sont fréquents. Sur le pont qui domine la Cure, on peut voir évoluer les rapaces et notamment le circaète, la buse, la bondrée apivore et les milans.



Le tarier pâtre chante sur un promontoire. On peut observer et écouter l'hoplaïste polyglotte, le pic vert, la fauvette à tête noire.



En été, la pie grièche écorcheur mâle se montre facilement, de même que le pipit farlouse.



La buse à élu son territoire de chasse ici.

Itinéraire :

Promenade de 13 km en 3 h 10. IGN : 2722 Ouest et 2722 Est. Balisage blanc et rouge.

△ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

Départ de l'église de Saint-Père (XIV^e et XV^e siècles).

Face à l'église, aller à droite et, au puits, s'engager dans la petite rue à droite.

En ①, rejoindre le GR 13 et l'emprunter à gauche. Suivre son balisage rouge et blanc. Au carrefour suivant, bifurquer à droite ainsi qu'à la bifurcation importante. 100 m après la ligne électrique, le GR 13, monter à gauche. En haut garder le cap, les balises sont rares. En ②, aux premières maisons de Foissy-les-Vézelay, aller à droite deux fois pour contourner le village vers le haut. Bifurquer ensuite à gauche pour rejoindre la route principale, la monter jusqu'au pigeonnier et tourner par la première rue à gauche.

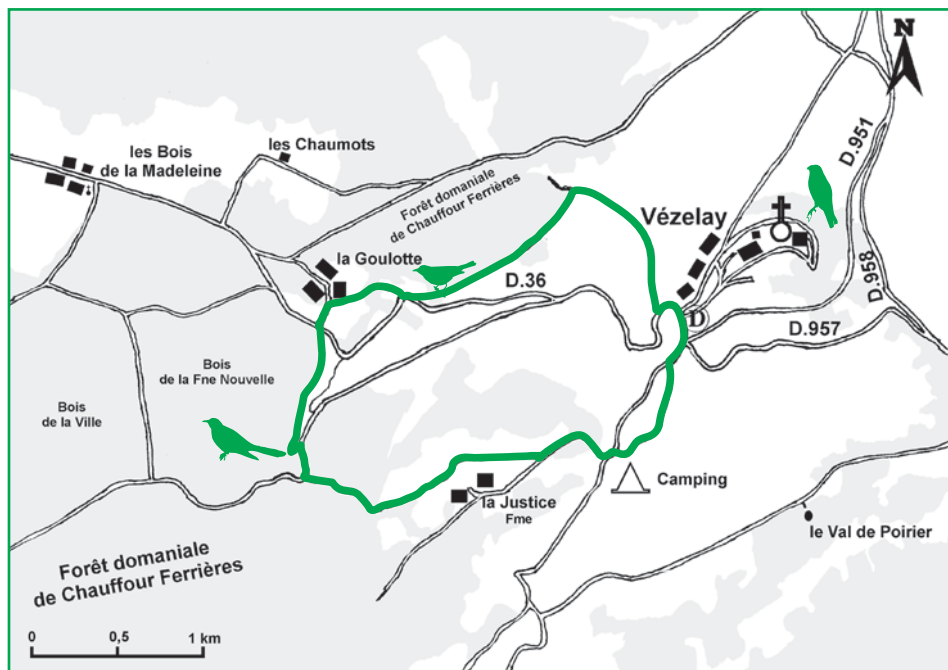
Sortir du village, couper la route et continuer dans la même direction sur près de 2 km,

jusqu'à l'entrée de Pierre-Perthuis. En ③, aller à gauche, puis aussitôt à droite, vers le village. Rester sur cette D.353, jusqu'à la dernière maison, adossée à une tourelle.

À son pied, un sentier permet de descendre au vieux pont de Pierre-Perthuis. Sinon, poursuivre par la D.353 (balisage jaune).

À la première bifurcation, on peut tourner à gauche pour gagner une curiosité géologique, la Roche Percée. Sinon poursuivre tout droit jusqu'à Précyl-le-Moult.

En ④, s'engager à gauche par le premier chemin. Garder toujours la même direction, malgré l'absence de balise. Couper le D.53, puis continuer jusqu'au camping de Saint-Père.



Fauvette à tête noire, pipit des arbres, pouillot véloce et merle occupent le secteur.



Le chant du coucou est bien connu mais voir l'oiseau est plus difficile.



Faites un détour dans Vézelay, le faucon crécelle y habite de même que les martinets et la chouette effraie.

Itinéraire :

Promenade de 9 km en 2 heures.

IGN : 2722 Ouest. Balisage jaune.

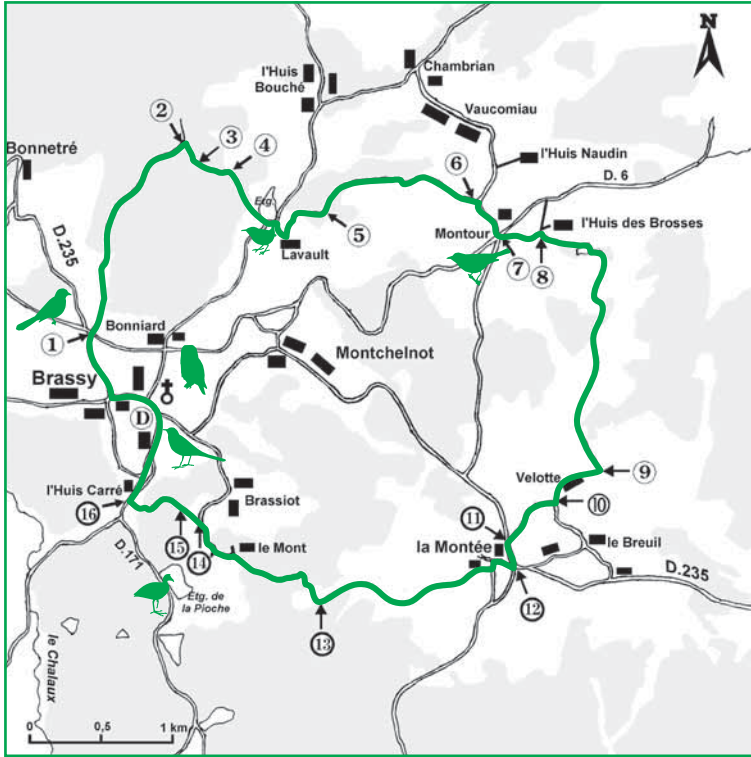
Départ de la place à l'entrée de Vézelay.

Aller d'abord en direction d'Avallon (D.951). Au premier croisement, tourner à droite vers Fontenay. À une vingtaine de mètres avant la gendarmerie, se glisser à gauche entre deux maisons par le sentier qui mène au terrain de camping, aller à droite pour rejoindre la croix Sainte-Marthe.

Prendre alors à gauche par la route principale, puis aussitôt à droite pour s'élever vers le bois.

Trois cents mètres après le virage à angle droit, obliquer à droite par le chemin de terre et contourner la ferme de la Justice. Après quelques dizaines de mètres, à la lisière du bois, bifurquer à droite. Prendre ensuite à gauche à la première bifurcation.

Descendre à la route de Clamecy (D.951) et l'emprunter à droite sur 200 m, avant de descendre par le premier sentier à gauche. Bien suivre les balises et gagner la Fontaine-Nouvelle. Rejoindre la D.36 puis aller à gauche, puis aussitôt à droite pour atteindre rapidement l'entrée du hameau de la Goulotte. Tourner à droite par le sentier bordé de haies. On parvient à un coude de la route. Continuer légèrement à gauche par le chemin. À 1,5 km, on rencontre une intersection. Bifurquer à droite. À chaque embranchement, garder la même direction pour remonter à Vézelay. Là, traverser la route et couper par le parking pour rejoindre la place à l'entrée de la ville.



Dans le bourg de Brassy, l'effraie des clochers attend la nuit tombée pour lancer son cri lugubre...



Le troglodyte mignon n'a besoin que d'un buisson pour s'installer.



Un petit détour par l'étang de la Pioche pour observer la poule d'eau.



La rare pie-grièche grise est présente toute l'année.



En période de reproduction, l'ypopais polyglotte, l'aloette lulu, le pipit farlouse et le pinson délimitent leur territoire.



La bergeronnette des ruisseaux a élu domicile dans le coin.

Itinéraire :

Promenade de 13 km en 4 heures. IGN : 2723 Est. Balisage jaune et rouge, puis jaune.

▲ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

Départ : Église de Brassy.

Suivre d'abord le balisage jaune et rouge du GR Tour du Morvan et prendre la D.171 en direction de Lormes.

En ①, le GR traverse la D.6 et poursuit par le chemin.

En ②, après le bois, rejoindre un chemin perpendiculaire. Quitter alors le GR pour bifurquer à droite. Suivre le balisage jaune.

En ③, descendre à gauche.
En ④, descendre à droite jusqu'à l'étang de Lavault, prendre ensuite la route à gauche et monter aussitôt à gauche dans le hameau.

En ⑤, au coin du bois, bifurquer à gauche. Continuer par le chemin le plus large et, en ⑥, rejoindre une route, la descendre à droite. En ⑦, au croisement, s'engager dans la petite route à gauche.

En ⑧, prendre à droite, continuer et, en ⑨, prendre à droite.

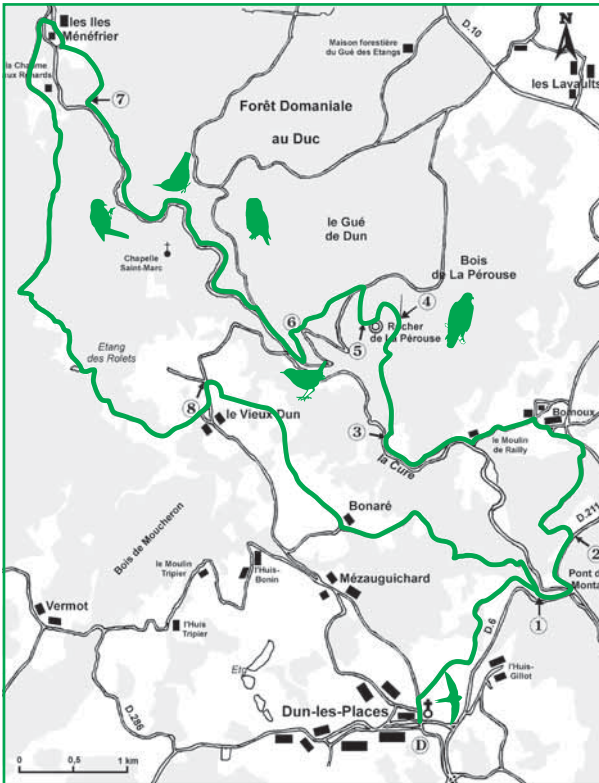
En ⑩, rejoindre une petite route, la descendre à droite.

En ⑪, aller à gauche et, en ⑫, descendre à droite.

Après le lavoir, descendre à droite.

En ⑬, rejoindre le GR Tour du Morvan. Suivre le balisage jaune et rouge. Traverser le hameau et, en ⑭, après le lavoir, quitter le GR pour prendre le chemin à gauche. Suivre le balisage jaune.

En ⑮, descendre tout droit et, en ⑯, prendre le D.171 à droite et couper par l'Huis-Carré pour rejoindre Brassy.



Une petite colonie de martinets s'est installée dans les interstices de l'église de Dun-les-Places.



Le Rocher de la Pérouse, point de lecture du paysage, est un endroit privilégié pour voir évoluer les rapaces notamment la buse, le bondrée, l'autour des palombes et les milans.



Au pont du Vieux-Dun, le circling plongeur est incontournable... patience.



La chouette hulotte est sédentaire, elle peut chanter toute l'année mais l'apogée du chant se déroule d'octobre à décembre.



Dans la très belle chênaie-hêtraie, la sittelle torchepot est bien présente dans la forêt au Duc.



La mésange noire a bénéficié de l'arrivée des résineux pour s'implanter en Morvan.

Itinéraire :

Promenade de 24 km en 7h30. IGN : 2823 Ouest. Balisage jaune, et rouge et blanc.

▲ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

Départ du Syndicat d'Initiative de Dun-les-Places.

Se diriger vers l'église. Après la route du Vieux-Dun, s'engager à droite dans le chemin. Au Champ-de-l'Etang, tourner à gauche avant la route. Continuer ce chemin tout droit jusqu'à la Cure.

En ①, emprunter le GR 13 à droite : suivre le balisage rouge et blanc. Après le pont, continuer à gauche sur la route de Quarré-les-Tombes. Quitter le GR 13 et suivre le balisage jaune.

En ②, tourner à gauche. Au carrefour suivant, suivre à droite le chemin le plus large. Au carrefour suivant, prendre en face. Traverser une petite route et continuer jusqu'au D.211, l'emprunter sur 300 m à gauche et descendre toujours à gauche jusqu'au Moulin de Railly. Suivre la Cure.

En ③, tourner à droite et monter le chemin dans la forêt.

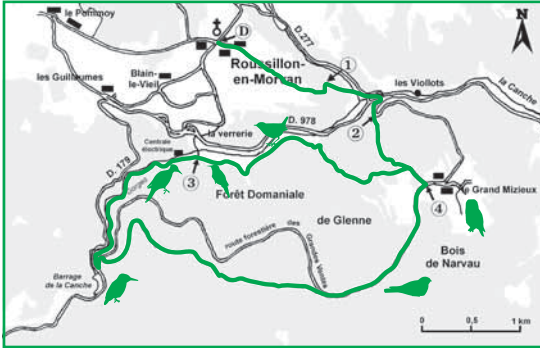
En ④, surveiller le sentier qui part à gauche et qui conduit au Rocher de la Pérouse (station de lecture du paysage). Revenir sur ses pas et, en ⑤, continuer tout droit, traverser la route et descendre en face.

En ⑥, tourner à droite sur la route puis encore à droite avant le pont. Longer la Cure par le petit sentier qui démarre après l'aire de pique-nique pendant environ 4 km.

En ⑦, au chalet, monter le chemin à droite : il rejoint la route forestière. La descendre jusqu'aux Iles-Ménéfriers. Traverser la Cure sur le pont à gauche et suivre le balisage blanc et rouge du GR 13. Monter à gauche jusqu'à la Chaume-aux-Renards. Monter tout droit puis redescendre par l'étang des Rollets. Traverser le ruisseau et gagner le Vieux-Dun. Traverser le village à gauche.

En ⑧, au carrefour, s'engager à droite et continuer sur le même chemin jusqu'à Boraré. À la sortie du hameau, emprunter le chemin de gauche. À l'intersection des cinq chemins, prendre le deuxième à droite qui descend sur la Cure. Remonter la rive gauche, franchir le ruisseau. On retrouve le point ①. Remonter à gauche jusqu'à Dun-les-Places.

Boucle des gorges de la Canche



Le cincle plongeur cherche sous l'eau les larves de phryganes ou autres invertébrés aquatiques pour nourrir sa progéniture.



Le grimpereau des jardins est un petit oiseau mimétique qui se confond bien avec les troncs d'arbres.



Dans cette superbe vieille futaie de hêtres et de chênes classée en Réserve Biologique Domaniale, le pic noir sculpte les arbres guidé par les insectes xylophages.



À l'affût sur une branche, le martin-pêcheur attend patiemment qu'un petit poisson se montre.



L'engoulevent d'Europe se repère essentiellement grâce à son chant caractéristique de « ronronnement de vieux solex » de mai à juillet.



Un détour crépusculaire au Grand Mizieux pour écouter le chant de la chouette chevêche.

Itinéraire :

Promenade de 11 km en 4 heures environ. IGN : 2824 Ouest - 2824 Est. Balisage jaune, rouge et jaune. ▲ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

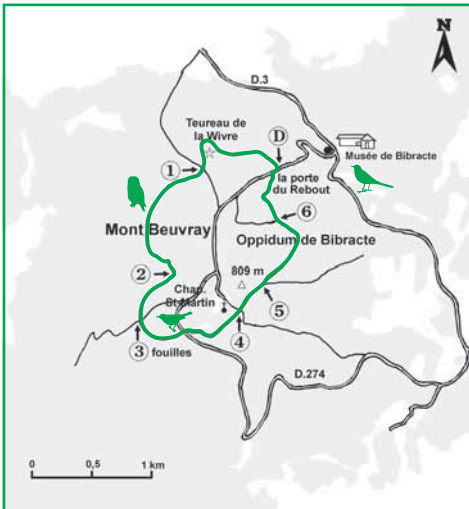
Départ : Place de l'Église à Roussillon-en-Morvan.

Quitter le village en passant devant l'église et descendre par le chemin. En ①, arrivé sur la voie goudronnée, continuer en descendant à gauche. À la route, descendre à droite, traverser la D.978 et monter en face direction du Grand-Mizieux.

En ②, à la sortie du grand virage, monter le grand chemin à droite. À la maison forestière, obliquer à droite et redescendre. Continuer sur la route forestière en suivant la Canche.

En ③, à la passerelle, on rejoint le GR de Pays (balisage rouge et jaune) que l'on suit jusqu'à la route forestière des Grandes-Ventes. Reprendre alors le balisage jaune à gauche sur la route. Après 250 m, monter à droite par le chemin caillouteux. Rejoindre la route forestière et continuer à droite jusqu'au Grand-Mizieux. En ④, tourner à gauche pour rejoindre la maison forestière et regagner Roussillon par l'itinéraire de départ.

Boucle des remparts de Bibracte



Itinéraire :

Balade de 5 km en 2 heures. IGN 2825 Ouest. Balisage jaune, rouge et jaune.

▲ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

Départ : Porte du Rebut (au-dessus du *murus gallicus* : rempart gaulois).

Prendre le chemin en direction de la Pierre de la Vivre. On distingue nettement sur la droite les levées de terre, vestiges de l'antique rempart gaulois ceinturant Bibracte. En ①, couper le GR, traverser le ru et poursuivre en face. À la fourche suivante, monter légèrement à gauche.

En ②, couper le ru et remonter en face. En ③, traverser le GR, couper ensuite la route. En ④, monter à gauche et pour bifurquer à droite. Couper un chemin perpendiculaire. En ⑤, à la fourche, monter tout droit et en ⑥, avant la source, descendre à droite pour rejoindre la porte du Rebut.



Si la hulotte est commune, la petite chouette aux yeux d'or du Haut-Morvan, la chouette de Tengnalm, est plus rare.



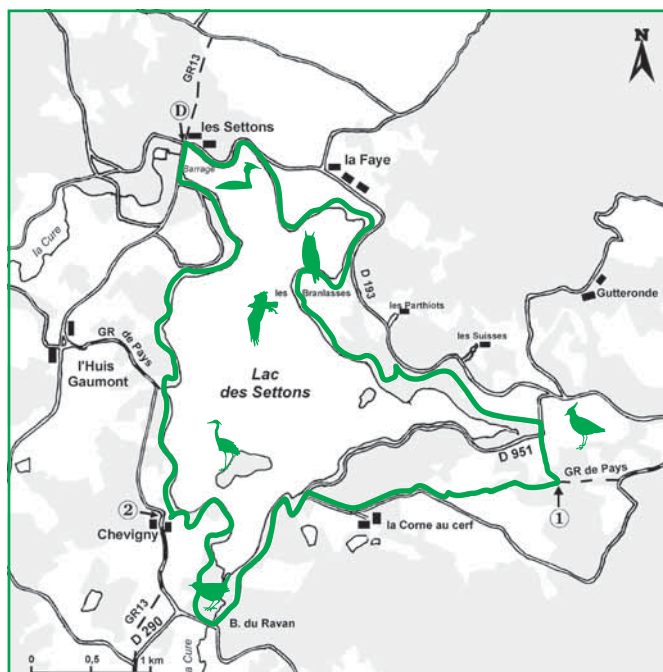
Sous ces vieux hêtres légendaires, le concert du pinson des arbres, du pouillot véloce, du troglodyte, de la mésange charbonnière et du rougegorge anime le sous-bois au printemps.





La bergeronnette grise se faufile contre les voitures du parking du musée.

10

Boucle du lac des Settons



-  Des groupes de grèbes stationnent en hiver.
-  L'avifaune des lacs est intéressante tout au long de l'année. Cependant, c'est lors des migrations que le balbuzard pêcheur est observable.
-  Une héronnière s'est installée sur l'île au milieu du lac.
-  Sur la Cure, le merle d'eau continue ses acrobaties.
-  Dans cette zone humide, le vanneau huppé et le pipit farouasse sont des oiseaux typiques.
-  Le hibou moyen-duc fréquente les bords. Plusieurs couples s'y reproduisent.

Itinéraire :
Balade de 16 km en 4h30.
IGN 2823 Ouest.

△ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

Départ du barrage du lac des Settons, rive droite.

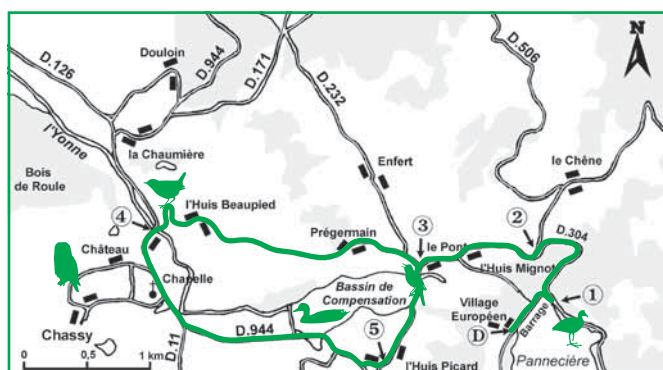
Longer la rive droite du lac et suivre le balisage blanc et bleu.






En ①, rejoindre le GR de pays : Tour du Morvan par les Grands Lacs et l'emprunter à droite, suivre alors le balisage jaune et rouge.

En ②, à Cheigny, rejoindre le GR 13. L'emprunter à droite. Suivre les balises blanches et rouges du GR 13 jusqu'au barrage.

11

Boucle de Pannecièrre



-  De belles troupes de foulques sont observées en hiver... si le lac n'est pas gelé.
-  Le cincle plongeur est visible toute l'année.
-  La chouette effraie utilise les endroits calmes pour se reposer la journée.
-  De nombreux oiseaux d'eau peuvent être observés surtout au passage et en hiver : grèbe huppé, castagneux et esclavon, grand cormoran, cygnes tuberculé et sauvage, tadomne de belon, canard colvert, sarcelle d'hiver, canards chipeau, siffleur, pilet et souchet, fuligues milouin et morillon, harle huppé, bièvre et piette.
-  Dans la phragmitaie, le bruant des roseaux et la rousserole effarvate sont bien présents. Pour cette fauvette, son nid peut être parasité par le coucou.

Itinéraire : Balade de 8 km en 2h30. IGN : 2723 Est. Circuit non balisé.

△ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain. Départ : Barrage de Pannecièrre.

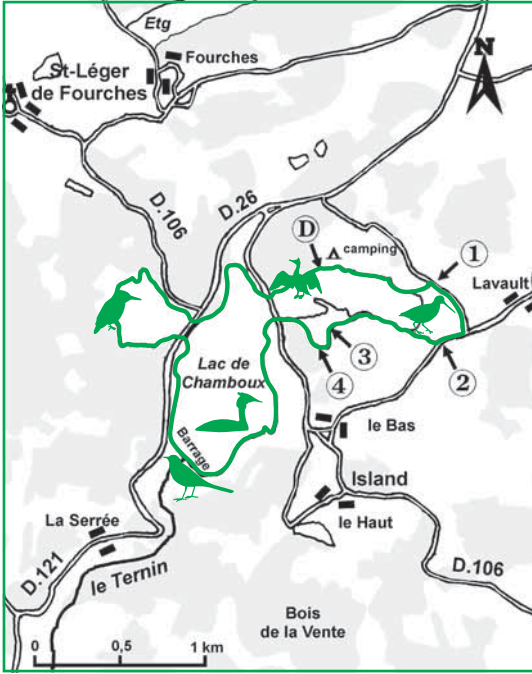
Traverser la digue puis suivre, en ①, au carrefour, la direction d'Ouroux-en-Morvan par la D.304 à gauche. En ②, bifurquer à gauche en direction de Lormes. Traverser l'Huis Mignot, puis Pont-de-Pannecièrre. En ③, prendre à droite en direction de Prégermain et s'engager sur le chemin de terre pour rejoindre l'Huis Beaupied, traverser un premier pont sur la

gauche puis un autre également en ④ sur la gauche enjambant l'Yonne, suivre alors la D.944 barrage du bassin de compensation, suivre la route en direction de l'Huis Picard.

En ⑤, traverser l'Huis Picard puis prendre à gauche la D.232 en direction de l'Huis Mignot, traverser Pont-de-Pannecièrre puis prendre à droite pour rejoindre le barrage.

12

Boucle du lac de Chamboux



Quelques cormorans passent l'hiver.

Le martin-pêcheur, magnifique oiseau aux couleurs tropicales, attend sur les piquets au milieu de l'eau.

Grèbes huppés et castagneux sont présents toute l'année.

À la maison du barrage, la bergeronnette grise hoche la queue sur les graviers.

Superbe queue de lac où la bécassine des marais séjourne en hiver.

Itinéraire : Promenade de 8 km en 2h30. IGN : 2823 Est. Balisage jaune.
 ▲ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain.

Départ : Pavillon d'accueil du camping de Chamboux. Utiliser le parking visiteur.

Gagner le bord du lac et le longer à gauche.

En ①, bifurquer à gauche et suivre la route à droite.

Au croisement, prendre à droite et, en ②, rejoindre à droite le bord du lac.

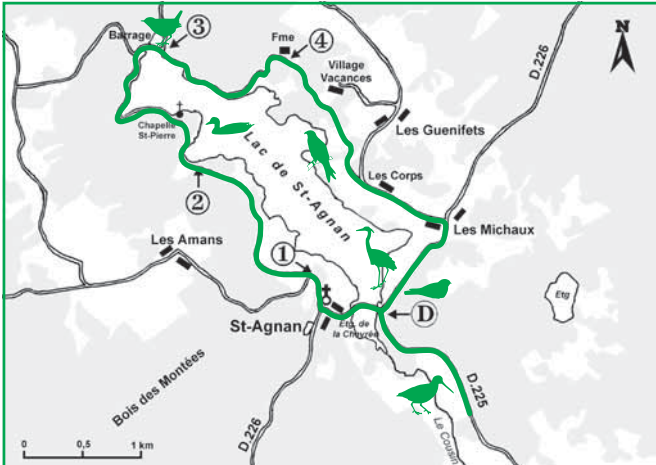
En ③, remonter par un chemin plus large et, en ④, obliquer à droite.

Longer toujours le lac pour rejoindre le camping.

Possibilité de raccourcir la boucle en empruntant les digues.

13

Boucle du lac de Saint-Agnan



Dans les jeunes plantations de résineux, l'engoulevent niche.



Le long du Cousin, dans la prairie humide au printemps, les bécassines chevrent. Le vanneau huppé et le pipit farlouse sont nicheurs.



Le héron marche lentement sur les bords. Un couple niche à proximité.



Au-dessus du lac, l'observation des rapaces est fascinante : balbuzard pêcheur, milans noir et royal, bondrée apivore, buse.



Juste derrière le barrage, le cincle plongeur vient s'alimenter.



Milouins et colverts sont les plus fréquents. Cependant, morillons, pillets, sarcelles sont régulièrement observés.

Itinéraire :

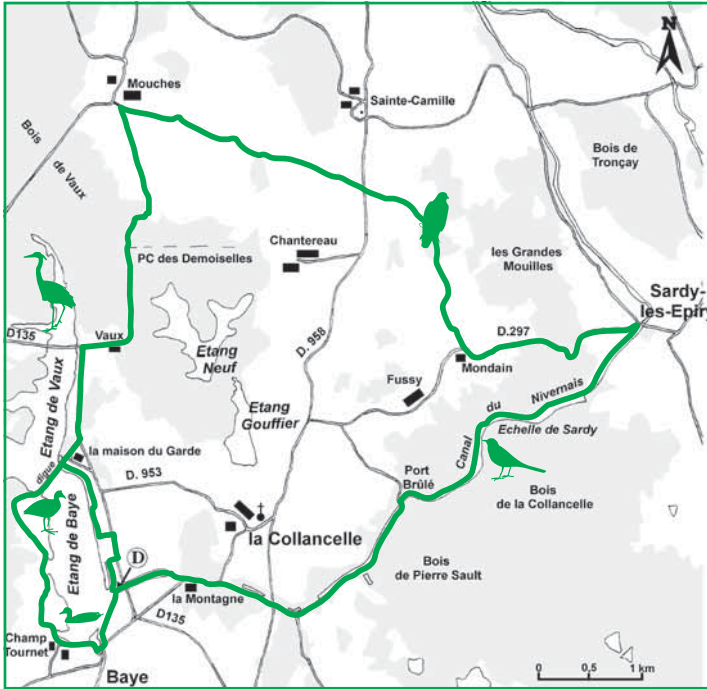
Balade de 9 km en 3 heures. IGN : 2823 Ouest. Balisage jaune et rouge, puis jaune.

▲ Les repères dans le texte ne figurent pas sur le terrain. Départ : Digue de l'étang de la Chevrée.

Suivre la D.224 en direction de Saulieu, longer la prairie humide traversée par le Cousin sur 1 km et revenir sur vos pas. Se diriger vers le bourg de Saint-Agnan et, devant l'église, emprunter le GR Tour du Morvan à droite. Suivre le balisage rouge et jaune.

En ①, au calvaire, descendre le chemin à droite. Continuer et, en ②, descendre à droite.

Longer le lac jusqu'au barrage. Après celui-ci, en ③, quitter le GR pour s'engager à droite. Suivre alors le balisage jaune. Emprunter le petit chemin à gauche et, en ④, à la ferme, descendre légèrement à droite. Garder ensuite la direction, traverser « Les Corps » puis « Les Michaux » et prendre toujours à droite pour rejoindre la digue.



Toute noire avec le bec et le front blanc. Très souvent en eau libre où la foulque nage et plonge pour se nourrir de plantes immergées. À ne pas confondre avec la poule d'eau, plus petite et montrant du blanc sous la queue et les flancs.



Qu'ils barbotent (colvert, sarcelle d'hiver) ou plongent (fuligues milouin et morillon), les canards sauvages sont beaucoup plus nombreux en automne et en hiver qu'en période estivale de reproduction.



Ballerines du bord des eaux stagnantes ou courantes, les bergeronnettes y chassent les insectes. Silhouette svelte avec longue queue et des envolées souvent onduleuses.



Au-dessus des étangs (milan noir, balbuzard pêcheur, faucon hobereau), des prés et des champs (faucon crécelle, busard Saint-Martin) et dans le bocage (buse variable, épervier d'Europe) comme en forêt (autour des palombes, bondrée apivore...)



Présent toute l'année (mais avec des effectifs variables), le héron cendré fréquente le bord des eaux mais aussi les prés et les champs où il collecte une bonne part de sa nourriture (rongeurs, taupes, reptiles, gros insectes). Niche sur des arbres.

Itinéraire :

Balade VTT de 23 km en 4 h 30 (possibilité du tour des étangs seulement en 1 h 30). D'après un circuit réalisé par RandoNièvre. IGN : 2723 Ouest. Balisage jaune. Départ de la base départementale de plein air de l'étang.

De la base départementale, longer l'étang en direction de la digue. Monter les escaliers, accéder à la digue, tourner à gauche et continuer jusqu'à l'entrée du bois. Passer la barrière, tourner à gauche (balisage bleu), puis longer l'étang par le chemin jusqu'au village de Baye.

Avant l'écluse, tourner à gauche et longer l'étang jusqu'au Port-des-Poujats.

Revenir à la base soit par l'arboretum (petit circuit), soit (pour le grand circuit) prendre la direction de La Montagne et longer le canal

jusqu'à Port-Brûlé après avoir traversé la D.958. Longer l'Échelle-de-Sardy.

À la fin, vous êtes sur la D.297. Tourner à gauche et remonter la route jusqu'à Mondain. Là, prendre le chemin qui est sur votre droite et le suivre jusqu'à la D.147. Traverser la route, prendre le chemin en face et le suivre jusqu'à Mouches.

Avant d'arriver sur la route, attention : tourner à gauche en restant sur le chemin. Le suivre, il vous ramène aux étangs par le PC des Demoiselles.

Proche de Corbigny, ville porte du Parc naturel régional du Morvan, les étangs de Baye et Vaux méritent le détour. Leur richesse faunistique en font un centre ornithologique pour les amoureux des oiseaux. Au niveau de la digue, qui sépare les deux étangs, vous pouvez contacter les ornithologues locaux (S.O.B.A. Nature Nièvre) à la maison du Garde.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDVIN H., GENOT Cl. et MULLER Y.**, 1991. *Les rapaces nocturnes*. Éd. Sang de la Terre.
- BORDERELLE M.-C.**, 1991. *L'étang Taureau. Inventaire biologique. Proposition de gestion. Projet de sentier pédagogique*. Rapport de D.E.S.S., Parc naturel régional du Morvan, 36 p. + annexes.
- BOUILLOT M.**, 1981. Inventaire des oiseaux en Morvan. *G.J.O.A. Le colvert*, suppl. 26, 23-29.
- BOUILLOT M. et GAUTHERIN H.**, 1980. Les oiseaux du Morvan. *Bull. Acad. Morvan*, 12, 3-33.
- BOUILLOT M. et PORROT M.-F.**, 1980. Les oiseaux en Morvan. *G.J.O.A. Le colvert*, 24, 1-17.
- CLAVIER J.-L.**, 1971. L'avifaune des étangs de Vaux. *Bourgogne Nature*, Pronat, Nevers, 36-53.
- CLAVIER J.-L.**, 1993. *Les rapaces en Morvan*. Éd. Ass. Hist. Dun-les-Places, Nièvre.
- FERRY C.**, 1973. Liste des oiseaux nicheurs en Côte-d'Or : composition actuelle et évolution depuis un siècle. *Le Jean-Le-Blanc*, 12, 1-23.
- FROCHOT B.**, 1971. *Écologie des oiseaux forestiers de Bourgogne et du Jura*. Thèse de doctorat, Dijon.
- G.O.D.Y.**, 1994. *Atlas des oiseaux nicheurs de l'Yonne*. Groupe Ornithologique De l'Yonne.
- GÉROUDET P.**, 1961. *Les Passereaux tome I. Du coucou aux corvidés*. Éd. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel.
- GÉROUDET P.**, 1963. *Les Passereaux tome II. Des mésanges aux fauvettes*. Éd. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel.
- GÉROUDET P.**, 1972. *Les Passereaux tome III. Des pouillots aux moineaux*. Éd. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel.
- GÉROUDET P.**, 1978. *Grands échassiers, gallinacés et râles d'Europe*. Éd. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel.
- GÉROUDET P.**, 1982. *Les palmipèdes*. Éd. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel.
- GÉROUDET P.**, 1983. *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe*. Éd. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel.
- GÉROUDET P.**, 1984. *Les rapaces nocturnes d'Europe*. Sixième édition. Éd. Delachaux et Niestlé, Neufchâtel.
- JONSSON L.**, 1995. *Les oiseaux d'Europe*. Éd. Nathan.
- L.P.O.**, 1996. *Liste des oiseaux du Paléarctique occidental*. Ligue pour la Protection des Oiseaux.
- LEMAIRE É.**, 1993. *Les prairies humides du Morvan : un intérêt ornithologique ?* Rapport de D.E.S.S., Parc naturel régional du Morvan, 49 p. + annexes.
- MARION P.**, 1996. *Les oiseaux forestiers du Morvan : avifaune et enrésinement*. Rapport de D.E.S.S., Parc naturel régional du Morvan, 49 p. + annexes.
- MAURIN H.** (sous la direction de), 1992. *Inventaire de la Faune de France. Vertébrés et principaux invertébrés*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Nathan, Paris.
- MAURIN H.** (sous la direction de), 1994. *Inventaire de la Faune menacée de France. Le livre rouge*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Nathan, WWF, Paris.
- PETERSON R. et al.**, 1994. *Guide des Oiseaux de France et d'Europe*. Douzième édition. Éd. Delachaux et Niestlé.
- S.O.B.A.**, 1994. *Atlas des oiseaux nicheurs de la Nièvre*. Éd. La Camosine et Station Ornithologique du Bec d'Allier, Nevers.
- S.O.B.A.**, 1994. *Étude faunistique des réservoirs de Pannecièrre-Chaumard*. Station Ornithologique du Bec d'Allier, rapport d'étude, 15 p.
- SIRUGUE D.**, 1994. Les chauves-souris du Morvan et de la Bourgogne. I. les espèces anthropophiles. *Bull. Sc. de Bourgogne*, 46, 23-34.
- SIRUGUE D.**, 1995. Les pelotes de chouette effraie. Dans : *Les mammifères sauvages du Morvan*. Éd. Parc naturel régional du Morvan, Saint-Brissson.
- SIRUGUE D.**, en préparation. Le régime alimentaire du hibou moyen-duc en Bourgogne.
- SIRUGUE D. et al.**, en préparation. Le régime alimentaire de la chouette effraie en Morvan.
- SIRUGUE D. et JACOB H.**, en préparation. La chouette de Tengmalm en Morvan : nouvelles données.
- STRASBERG D.**, 1979. Atlas des oiseaux en hiver en exploitant les 3 cartes I.G.N. *G.J.O.A. Le colvert*, 22, 6-15.
- STRENN L.**, coord. 2000. Les rapaces de Bourgogne. *L'Aile brisée*, Talant, 176 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G.**, 1991. *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Société Ornithologique de France.
- YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G.**, 1994. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs en France*. Société Ornithologique de France.
- TUCKER G.-M. and HEATH M.-F.**, 1994. Birds in Europe : their conservation status. Cambridge, U.K. : Birdlife international (BirdLife Conservation Serie n° 3).

Nombreux articles dans les bulletins locaux :

- LE JEAN-LE-BLANC**, Centre d'Études Ornithologiques de Bourgogne, Dijon.
- BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE D'AUTUN**, Société d'Histoire Naturelle d'Autun.
- LE MOYEN-DUC**, Groupe Ornithologique De l'Yonne, Auxerre.
- NATURE-NIÈVRE**, Station Ornithologique du Bec d'Allier, Marzy.
- LE COURLIS**, Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône.
- LE SAINT-ESPRIT**, L'Aile Brisée, Dijon.

Les compacts disques :

- ROCHÉ J.-C.**, 1990. *Tous les oiseaux d'Europe*. Éd. La Sittelle, Mens-38, 4 compacts disques.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Découvrir les oiseaux en Morvan et en Bourgogne

— Adresses utiles —



**Parc naturel régional
du Morvan**
58230 SAINT-BRISSON



**Conservatoire des Sites Naturels
Bourguignons**
Chemin du Moulin des Étangs
21600 FENAY



Villette
58110 AUNAY-EN-BAZOIS



**Association Ornithologique
et Mammalogique de Saône-et-Loire**
Chazaut - 71240 SAINT-CYR



**Station Ornithologique du Bec d'Allier
Nature Nièvre**
18, place de l'Église - 58180 MARZY



**Ligue pour la Protection des Oiseaux
Délégation Yonne**
1, place Achille-Ribain - 89000 AUXERRE



La Choue
21350 BEURIZOT



L'Aile Brisée
Centre d'Études Ornithologiques de Bourgogne
2, rue Colette - 21240 TALANT



Groupe Ornithologique de l'Autunois
B.P. 66 - 71400 AUTUN cedex



Société d'Histoire Naturelle d'Autun
14, rue Saint-Antoine - 71400 AUTUN

Un Oiseau Blessé :

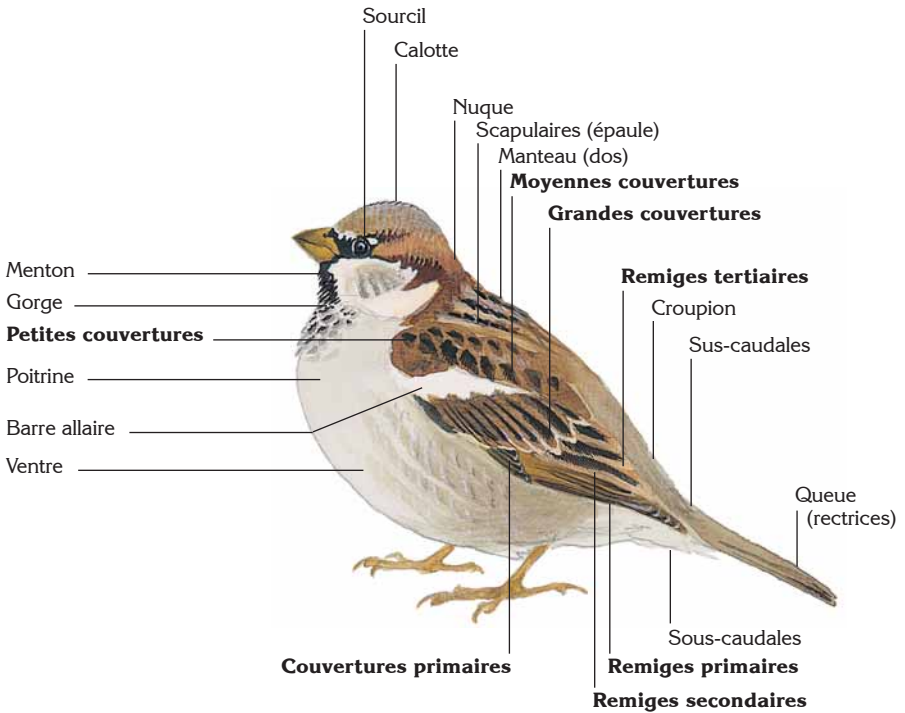


Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage
6, rue des Gombards
89100 FONTAINE-LA-GAILLARDE
Tél. : 03 86 97 86 05

Première édition - janvier 1997
Réédition 2000
Achevé d'imprimer en décembre 2000
sur les presses d'Italic Impressions - Auxerre

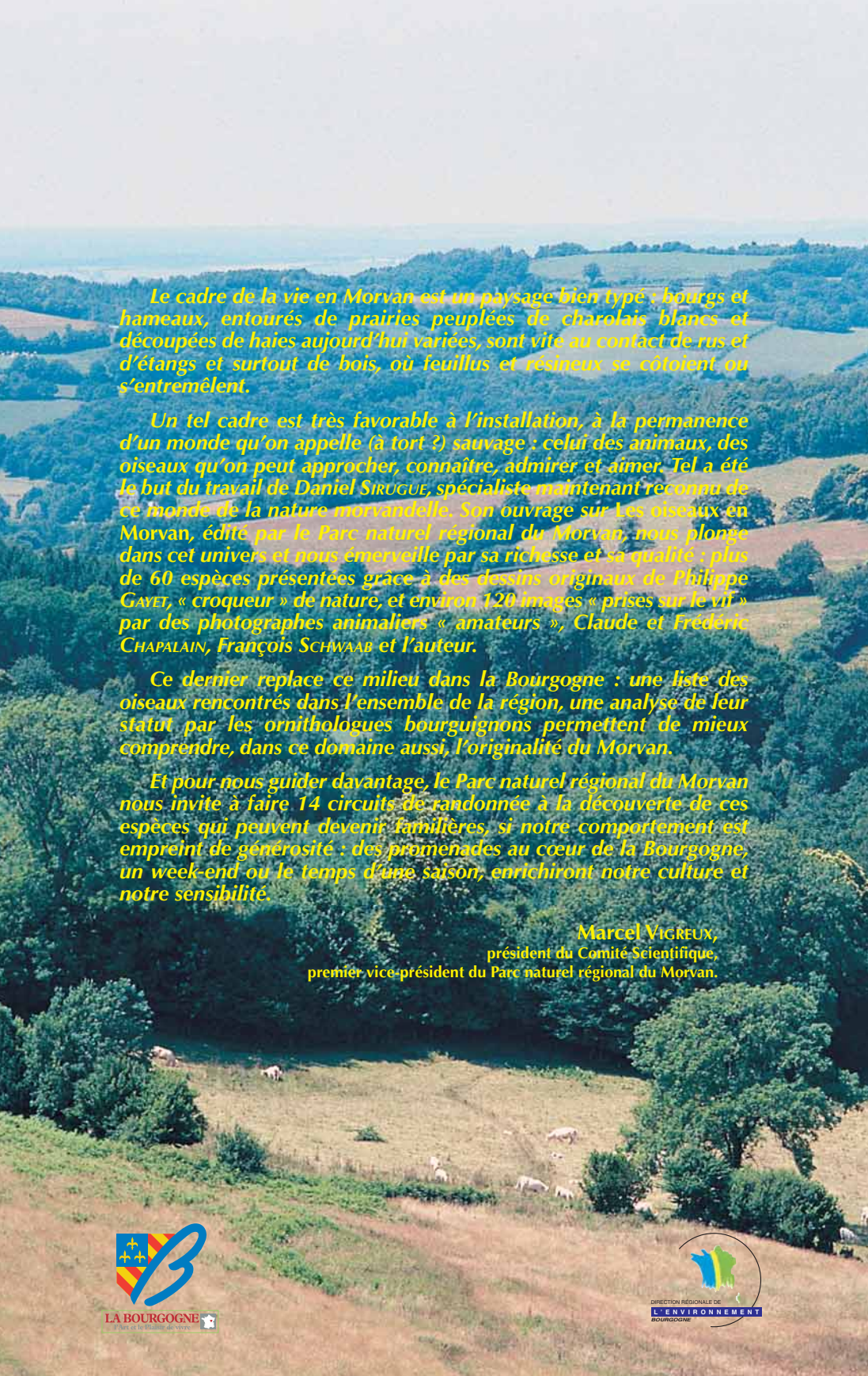
Filigrane / Quadri Compo - Nity
Bat Compo (www.batcompo.fr) pour la génération d'un PDF - Août 2024

Topographie d'un oiseau



Le contenu d'une notice :

- le nom français de l'oiseau ;
- le nom scientifique ;
- le nom en morvandiau, en anglais (angl.), en allemand (all.), en hollandais (holl.) et en italien (ital.) ;
- la silhouette rappelant sa famille ;
- une illustration de Philippe GAYET ;
- les mensurations classiques :
 - L. : distance entre la pointe du bec et le bout de la queue,
 - env. : envergure,
 - p. : poids,
 - ♂ : mâle - ♀ : femelle (si dimorphisme sexuel) ;
- un texte de présentation de l'espèce : description, habitat, régime alimentaire, biologie et son statut en Morvan.



Le cadre de la vie en Morvan est un paysage bien typé : bourgs et hameaux, entourés de prairies peuplées de charolais blancs et découpées de haies aujourd'hui variées, sont vite au contact de rus et d'étangs et surtout de bois, où feuillus et résineux se côtoient ou s'entremêlent.

Un tel cadre est très favorable à l'installation, à la permanence d'un monde qu'on appelle (à tort ?) sauvage : celui des animaux, des oiseaux qu'on peut approcher, connaître, admirer et aimer. Tel a été le but du travail de Daniel SIRUGUE, spécialiste maintenant reconnu de ce monde de la nature morvandelle. Son ouvrage sur les oiseaux en Morvan, édité par le Parc naturel régional du Morvan, nous plonge dans cet univers et nous émerveille par sa richesse et sa qualité : plus de 60 espèces présentées grâce à des dessins originaux de Philippe GAYET, « croqueur » de nature, et environ 120 images « prises sur le vif » par des photographes animaliers « amateurs », Claude et Frédéric CHAPALAIN, François SCHWAAB et l'auteur.

Ce dernier replace ce milieu dans la Bourgogne : une liste des oiseaux rencontrés dans l'ensemble de la région, une analyse de leur statut par les ornithologues bourguignons permettent de mieux comprendre, dans ce domaine aussi, l'originalité du Morvan.

Et pour nous guider davantage, le Parc naturel régional du Morvan nous invite à faire 14 circuits de randonnée à la découverte de ces espèces qui peuvent devenir familières, si notre comportement est empreint de générosité : des promenades au cœur de la Bourgogne, un week-end ou le temps d'une saison, enrichiront notre culture et notre sensibilité.

Marcel VIGREUX,
président du Comité Scientifique,
premier vice-président du Parc naturel régional du Morvan.